

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d' étude / mars 2021

**La question du patrimoine  
architectural en bibliothèque : le cas  
des bibliothèques protégées au titre  
des monuments historique**

**Héloïse Etienvre**

Sous la direction d'Odile Grandet  
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche.



## **Remerciements**

*Mes premiers remerciements vont à Odile Grandet, ma directrice de mémoire, qui a bien voulu m'accompagner dans cette exploration du sujet et qui a été d'une aide précieuse tout au long de cette aventure. Sa disponibilité, ses conseils avisés et la pertinence de ses remarques m'ont aidée dans mon analyse du sujet à cadrer ma réflexion et à interroger ce qui devait l'être.*

*Je tiens aussi à adresser ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont accepté de répondre à mes questions, sans lesquelles ce mémoire n'aurait pas été possible. Ce travail a été l'occasion pour moi de faire des rencontres très enrichissantes et d'avoir des discussions nourries avec des professionnels épanouis dans leur métier qui m'ont fait confiance en m'ouvrant-malheureusement symboliquement au vu du contexte- les portes de leur établissement.*

*Je remercie enfin mon fiancé pour son soutien, ses précieuses relectures et pour avoir su me rassurer dans les moments de doutes. Ce mémoire lui doit aussi beaucoup.*

**Résumé :**

*Alors que les réhabilitations de bâtiments patrimoniaux pour y accueillir des bibliothèques se sont fortement développées en France depuis les années 1990, ces nouvelles situations amènent à s'interroger sur ce qu'implique l'implantation dans un édifice patrimonial pour une bibliothèque, aussi bien en termes de fonctionnement, de pratiques professionnelles et de stratégie d'établissement que dans son rapport au public et la construction de son identité. Ce mémoire se propose d'explorer ces différents aspects et de dresser un panorama actuel de la situation des bibliothèques implantées dans des monuments historiques en France.*

**Descripteurs :**

*Monuments historiques – Bibliothèques – France*

*Patrimoine urbain*

*Architecture – Bibliothèques*

*Ville – Rénovations*

*Patrimoine culturel – Bibliothèques*

**Abstract:**

*Whilst reuses of historical buildings into public libraries have developed significantly in France since the 1990s, those new circumstances rose questions about what such locations involve for libraries regarding operations, professional practices, and institutional strategy, but also public relationships and the building of their identity. This mémoire aims at investigating these various aspects and providing a comprehensive overview of the situation of libraries located in historical monuments in France.*

**Keywords :**

*Historical monuments – Libraries – France*

*Urban heritage*

*Architecture – Librairies*

*Cities – Renovation*

*Cultural heritage – Librairies*

## *Droits d'auteurs*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par  
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,  
California 94105, USA.



# Sommaire

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>11</b>
<b>I. LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MONUMENT : UN ESPACE À HABITER .....</b>	<b>19</b>
<b>1. Aménager une bibliothèque dans un monument historique : quelles spécificités ? .....</b>	<b>19</b>
1.1 <i>Pourquoi réhabiliter un bâtiment historique protégé pour en faire une bibliothèque ? .....</i>	<i>19</i>
1.2 <i>Des opérations où le dialogue avec la maîtrise d'œuvre est primordial.....</i>	<i>23</i>
1.3 <i>Différentes approches de réhabilitation : transformer ou restituer le lieu tel qu'il était par le passé .....</i>	<i>28</i>
<b>2. Des lieux à habiter .....</b>	<b>34</b>
2.1 <i>Des bâtiments contraignants en termes d'entretien et de travaux : comment les concilier avec les usages d'une bibliothèque ? .....</i>	<i>34</i>
2.2 <i>Les difficultés à répondre aux normes de sécurité et d'accessibilité .....</i>	<i>38</i>
2.3 <i>Des espaces que les usagers de la bibliothèque s'approprient .....</i>	<i>40</i>
<b>3. Exercer le métier de bibliothécaire dans un monument historique .....</b>	<b>44</b>
3.1 <i>Une gestion des bâtiments historiques impliquant un réseau d'acteurs : quelle est la place des professionnels des bibliothèques ?.....</i>	<i>44</i>
3.2 <i>Les questions d'architecture patrimoniale dans la formation des directeurs de bibliothèques.....</i>	<i>48</i>
3.3 <i>Quel impact sur la motivation, l'intérêt et la qualité de vie au travail en tant que professionnel des bibliothèques ?.....</i>	<i>51</i>
<b>II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?.....</b>	<b>57</b>
<b>1. Bâtiments patrimoniaux et bibliothèques, influences réciproques ..</b>	<b>57</b>
1.1 <i>La monumentalité, un obstacle à la fréquentation de certains publics ? .....</i>	<i>57</i>
1.2 <i>Des monuments emblématiques du patrimoine local qui suscitent attachement, fierté et curiosité envers la bibliothèque .....</i>	<i>63</i>
1.3 <i>Une âme du bâtiment et une ambiance patrimoniale recherchées par certains publics.....</i>	<i>68</i>
<b>2. Insérer le monument dans la stratégie d'établissement .....</b>	<b>71</b>
2.1 <i>Actions de médiation, de valorisation et partenariats autour du patrimoine architectural en bibliothèque .....</i>	<i>71</i>
2.2 <i>Le patrimoine architectural, un écrin pour le patrimoine écrit ? ...</i>	<i>79</i>
2.3 <i>Bâtiments prestigieux, des avantages en termes de communication .....</i>	<i>82</i>

<b>3. Comment intégrer le bâtiment et son histoire dans l'identité de la bibliothèque ?</b> .....	<b>84</b>
3.1 <i>Lieux de mémoire ou mémoire des lieux ?</i> .....	84
3.2 <i>La gestion de la fréquentation touristique en bibliothèque</i> .....	87
3.3 <i>Des identités à composer</i> .....	90
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>95</b>
<b>SOURCES</b> .....	<b>99</b>
<b>LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES</b> .....	<b>99</b>
<i>Entretiens oraux</i> .....	99
<i>Réponses par questionnaires écrits</i> .....	99
<i>Autres personnes interrogées</i> .....	100
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>101</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>109</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>123</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>125</b>



## *Sigles et abréviations*

ABF : Architecte des bâtiments de France  
ACMH : Architecte en chef des monuments historiques  
AMO : Assistance à maître d'ouvrage  
BEP : Bibliothèque d'étude et du patrimoine  
BHVP : Bibliothèque historique de la ville de Paris  
BMVR : Bibliothèque municipale à vocation régionale  
BnF : Bibliothèque nationale de France  
Bnu : Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg  
CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement  
CCDSA : Commission départementale d'accessibilité et de sécurité  
CRMH : Conservation régionale des monuments historiques  
DMT : Département des moyens techniques  
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles  
Enssib : École nationale des sciences de l'information et des bibliothèques  
ERP : Établissement recevant du public  
INET : Institut national des études territoriales  
JEP : Journées européennes du patrimoine  
PMR : Personne à Mobilité Réduite  
SSIAP : Service de sécurité incendie et assistance à personne  
UE : Unité d'enseignement



# INTRODUCTION

---

*En à peine plus de vingt ans, la bibliothèque a acquis – ou reconquis, si on pense aux grandes bibliothèques du XIXe siècle – le statut d’un véritable objet architectural dont on peut aujourd’hui penser et l’unité et les contradictions <sup>1</sup>.*

Si au cours du XXe siècle, l’importance accordée au bâti dans l’identité de la bibliothèque a pu s’effacer sous le poids de conceptions bibliothéconomiques tournées vers la sobriété et la fonctionnalité, depuis plusieurs décennies, on observe un retour à la matérialité du bâtiment comme un élément à part entière des bibliothèques, contribuant à la singularité de chacune d’entre elles et participant à définir leur place dans la société. Les bibliothèques sont en effet à la fois un équipement culturel, un instrument d’action sociale, un espace de découverte et de liberté pour les citoyens, un carrefour d’échanges d’idées, d’émotions et de rencontres. Mais ce sont aussi des bâtiments fonctionnels dans un lieu accessible, au cœur du village ou de la ville, qui font partie du patrimoine bâti de la commune et auxquels l’architecte a su donner une identité et une esthétique propre. Le bâtiment n’est plus seulement un écrin comme il a pu l’être au XIXe siècle, il n’est plus non plus une simple infrastructure comme il a pu l’être au cours du XXe siècle, il est aujourd’hui l’un des marqueurs identitaires de la bibliothèque. Comme le disait Hélène Caroux, « Leur architecture a des vertus symboliques, esthétiques et fonctionnelles » <sup>2</sup>.

Cette nouvelle place que retrouve le bâtiment en bibliothèque explique que de nombreuses bibliothèques ont été aménagées ces dernières décennies dans des édifices patrimoniaux et que des bibliothèques anciennes installées dans un bâtiment à l’historicité forte sont aujourd’hui reconnues comme des sites patrimoniaux à part entière. Dans sa dimension culturelle, le patrimoine désigne les biens qui nous ont été légués par l’histoire : ces bâtiments sont caractérisés par leur ancienneté et par la trace du passé qu’ils constituent, témoignages d’une histoire locale ou nationale, mais aussi parfois d’usages et de structures sociales disparus. Les situations sont diverses : il peut s’agir d’un édifice spécifiquement construit pour accueillir la bibliothèque il y a plusieurs décennies voire siècles et reconnu pour sa valeur artistique témoignant de l’esthétique d’une époque, ou bien de la réhabilitation d’un bâtiment autrefois destiné à un autre usage, avec des fonctions variées : couvents, églises, hôtels particuliers, patrimoine industriel, hôpital...

Une telle affectation des bibliothèques dans des monuments patrimoniaux peut néanmoins apparaître comme une source de difficultés à plusieurs niveaux, si bien que se pose la question de sa pertinence, de son intérêt, des possibilités qu’elle offre et de ce qu’elle n’offre pas.

---

<sup>1</sup> PETIT, Christelle (dir.). *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*. Nouvelle édition [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l’Enssib, .2012, p.9.

<sup>2</sup> CAROUX, Hélène. *Architecture & lecture : les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*. Collection Architectures contemporaines. Études. Paris : Ed. A. et J. Picard, 2008, p.236.

Sur le plan architectural, la réhabilitation d'un monument historique pour en faire une bibliothèque constitue un cadre assurément plus complexe que les constructions *ex nihilo* : l'existant pose une couche de difficulté supplémentaire puisqu'il doit trouver sa place dans un bâtiment réécrit à la fois fonctionnel et doté de sa propre identité conjuguant passé et présent. Ces projets architecturaux posent ainsi le défi d'atteindre un équilibre entre la valorisation de l'ancien et la place laissée au nouveau dans le bâtiment de la bibliothèque et ils impliquent une réflexion sur la manière dont ces éléments vont se répondre pour donner de la cohérence au projet d'ensemble. Ils questionnent également sur la stratégie de valorisation architecturale à choisir pour préserver et mettre en avant la patrimonialité du site sans que cela ne se fasse au détriment des futurs usages de la bibliothèque. Face à ces défis, on peut se demander quel rôle peuvent jouer les différents éléments permettant de structurer le projet architectural, à savoir le dialogue avec la maîtrise d'œuvre, l'importance de la programmation et le réseau des acteurs publics impliqués dans la surveillance et la gestion des travaux sur des édifices protégés.

Une fois opérationnels, ces édifices patrimoniaux doivent aussi être adaptés aux usages quotidiens et aux lieux de travail, de conservation, de sociabilité et de vie culturelle que sont les bibliothèques, ainsi qu'aux exigences posées par l'accueil en bibliothèque. À ce titre, ils impliquent une réflexion sur leur adaptation face à l'émergence de normes de sécurité et d'accessibilité (sécurité incendie, menace terroriste, accès pour les personnes à mobilité réduite, prise en compte des publics empêchés...), pour lesquelles ces bâtiments n'ont pas été pensés au moment de leur construction, sur la manière dont leurs espaces peuvent être aménagés pour améliorer l'accueil et l'expérience sur place des usagers (développement du concept de bibliothèque troisième lieu en France depuis 2009, importance croissante des médias numériques...), ainsi que sur les conditions de travail qu'ils ont à offrir aux équipes des bibliothèques. Derrière ces impératifs se joue donc la question globale du degré de flexibilité qu'offrent ces bâtiments, à une époque où les usages et les missions des bibliothèques sont en constante évolution. Ces questionnements sur le cadre de travail et d'accueil que proposent ces édifices se traduisent aussi en termes humains : comment le bâtiment est vécu par ceux qui «l'habitent» au quotidien, à savoir les bibliothécaires, et comment la pratique quotidienne de leur travail peut en être impactée? Face à des monuments qui impliquent une surveillance accrue et l'intervention d'acteurs multiples et spécialisés, les bibliothécaires parviennent-ils à trouver leur place dans la gestion du bâtiment, et les formations dont ils disposent leur donnent-elles le moyen d'en avoir les connaissances techniques et juridiques nécessaires ?

Pour aller plus loin, il paraît également souhaitable que l'édifice trouve sa place dans la stratégie de l'établissement et parmi l'accueil et les services que la bibliothèque propose.

À l'ère où les bibliothèques ne sont plus tant perçues comme des temples de la culture légitime que comme des carrefours de sociabilité et d'échanges culturels, se pose au premier chef la question centrale de la façon dont ce bâtiment est perçu par le public de la bibliothèque, de ce qu'il change ou ce qu'il ne change pas en termes de fréquentation et sur le plan des relations entre les bibliothécaires et les usagers, ainsi que dans le rapport des usagers aux collections. On peut s'interroger sur les symboles que représentent ces bâtiments en termes d'accès à la culture et sur un éventuel impact de leur monumentalité sur la fréquentation du public. Ils pourraient en effet agir comme des marqueurs d'une certaine culture légitime qui ferait fuir des

usagers potentiels, mais ils peuvent aussi au contraire permettre d'attirer ou de fidéliser un public local curieux ou sensible à l'atmosphère des lieux. En outre, ils peuvent potentiellement être sources d'échanges différents entre les bibliothécaires et les usagers, dont il serait judicieux d'apprécier la teneur et la perception par les bibliothécaires. Enfin, ces bâtiments font venir une autre catégorie de public habituellement peu présente en bibliothèque : le public touristique. Du fait de son caractère inhabituel en bibliothèque, on peut être amené à s'interroger sur la façon dont cette fréquentation touristique est gérée par les bibliothécaires, et sur la façon dont les équipes s'y adaptent pour ne pas gêner les activités principales de la bibliothèque. Est-il possible de transformer cette fréquentation touristique non pas en source de difficultés mais en atout pour la bibliothèque, et quelle stratégie les bibliothécaires adoptent-ils à cet égard ?

Ces bâtiments et leur histoire sont également des objets culturels et historiques que l'installation de la bibliothèque a parfois permis de sauver, qui ont souvent un lien avec l'histoire locale voire parfois avec les collections de la bibliothèque elle-même. Ils peuvent illustrer l'histoire de la naissance de la bibliothèque quand elle y est implantée depuis le début, ou celle d'une nouvelle étape dans son existence lorsqu'il s'agit d'un déménagement. Dans tous les cas, ils présentent des possibilités de valorisation multiples et intéressantes que la bibliothèque peut choisir ou non d'exploiter. Il est donc pertinent de se demander quels choix de valorisation sont effectués en la matière, et de quelle façon les bibliothèques décident d'intégrer la valorisation du bâtiment ou non dans leur programmation culturelle, leurs partenariats et leurs participations à diverses manifestations. Ce bâtiment patrimonial permet-il de développer de nouveaux échanges, de nouveaux services et des nouveaux partenariats ? Ou au contraire sa valorisation est-elle perçue comme incompatible avec les objectifs de la bibliothèque, dont le cœur de mission est avant tout de donner accès au document sous toutes ses formes ? Alors que les procédés scénographiques des musées investissent de plus en plus les bibliothèques, ces bâtiments patrimoniaux peuvent également représenter un formidable outil de valorisation en termes de mise en scène et de contextualisation historique des collections patrimoniales : de quelles manières le bâtiment patrimonial est-il utilisé pour la mise en scène des collections ? Enfin, la patrimonialité est souvent investie d'une charge mémorielle non négligeable qui suscite des réactions affectives fortes, et elle est perçue comme un élément de prestige dont l'identité culturelle peut risquer d'occulter celle de la bibliothèque pour une partie du public. Dès lors se pose la question de comment composer ces différentes identités entre elles et comment transformer ce qui pourrait être un antagonisme en un créateur de sens pour la bibliothèque.

Afin de répondre à ces questions et d'analyser ce qu'un bâtiment patrimonial implique pour une bibliothèque, cette étude présentera dans un premier temps la façon dont la bibliothèque peut habiter le monument patrimonial : spécificités de ce type de projet architectural, aménagement des espaces selon les différentes contraintes qui se posent, impact sur les équipes et sur l'exercice du métier de bibliothécaire. Dans un second temps, elle s'attachera à étudier les interactions entre le service bibliothèque et l'objet monument, que ce soit du point de vue des relations avec le public, de la stratégie d'établissement ou de leurs identités respectives.

### *Délimitation du périmètre d'investigation*

J'ai choisi de circonscrire cette étude au champ des bibliothèques implantées sur un site classé ou inscrit aux monuments historiques. Plusieurs raisons ont motivé ce choix. Tout d'abord, ces labels nationaux exigeants en matière d'intérêt historique ou artistique permettent de s'assurer que les monuments qu'ils protègent sont considérés comme chargés d'une symbolique patrimoniale forte. Ces protections juridiques présentent également l'avantage de cristalliser l'ensemble des enjeux liés aux bâtiments patrimoniaux, puisqu'une protection au titre des monuments historiques implique des contraintes institutionnalisées et encore plus strictes dans les travaux et la gestion du bâtiment, ainsi qu'une visibilité et une reconnaissance accrue du statut patrimonial de l'édifice. En outre, j'ai émis l'hypothèse qu'à travers la reconnaissance officielle qu'ils induisent, ces labels sont susceptibles de renforcer la conscience des équipes de la bibliothèque et des usagers d'avoir une responsabilité à jouer dans la préservation et la transmission de ce patrimoine et de la mémoire qu'il représente. Enfin, l'étude de bâtiments protégés au titre des monuments historiques permet d'éclairer la multiplicité des acteurs administratifs et techniques impliqués dans la gestion de ce bâtiment et la complexité que cela induit en matière de gestion, ainsi que la place des bibliothécaires dans ce «mille-feuille administratif», et la façon dont ils la perçoivent.

J'ai également fait le choix de centrer cette étude sur des bibliothèques soit nationales soit territoriales, excluant ainsi les bibliothèques universitaires qui mériteraient une étude en tant que telle.

### *Méthodologie*

En vue de fournir une analyse pertinente de la situation des bibliothèques installées dans un bâtiment patrimonial, cette étude repose sur un corpus de bibliothèques sélectionnées, corpus dont le processus de constitution s'articule en trois étapes. Dans un premier temps, j'ai procédé au recensement de l'ensemble des bibliothèques protégées au titre des monuments historiques en France, que j'ai établi grâce à la base Mérimée. Cette liste manquant d'exhaustivité en raison du trop grand nombre de bâtiments non recensés en tant que bibliothèques dans les bases patrimoniales, j'ai complété cette recherche en moissonnant différentes bases de données supplémentaires.

Dans un second temps, j'ai élaboré une liste de critères permettant de sélectionner les bibliothèques figurant dans le corpus. Cette liste de critères comporte des règles d'échantillonnage (bâtiments d'époques et d'usages originels différents, construits ou non pour être une bibliothèque, bâtiments qui ont subi plusieurs transformations...), des critères en termes de programmation architecturale récente, de part du monument patrimonial dans le bâtiment actuel, de changement dans l'accessibilité et la visibilité du bâtiment pour le public depuis sa conversion en bibliothèque, ou encore de collections (de préférence avec des fonds patrimoniaux) et de politique de site (présence de bibliothèques 3ème lieu, de bibliothèques spécialisées...).

Enfin, dans un troisième temps, j'ai analysé les informations que j'avais préalablement récoltées sur la centaine de bibliothèques recensées à l'aune de cette grille de critères, afin de parvenir à une liste de dix-neuf bibliothèques pertinentes pour cette étude. Les bibliothèques sélectionnées remplissent chacune un certain nombre de ces critères.

J'ai ensuite élaboré un questionnaire fondé sur les interrogations développées précédemment (impact du bâtiment du point de vue architectural, du point de vue gestionnaire, du point de vue des équipes de la bibliothèque, du point de vue des relations avec le public et du point de vue de la stratégie de la bibliothèque), que j'ai transmis aux responsables des bibliothèques sélectionnées. Les personnes sollicitées étaient libres de me répondre à l'écrit ou par le biais d'un entretien oral. Dix-sept bibliothèques ont fourni des réponses exploitables à l'enquête et constitueront ensemble le corpus étudié.

<b>Bibliothèque</b>	<b>Ville</b>	<b>Date de construction du bâtiment patrimonial</b>	<b>Anciens usages du bâtiment</b>	<b>Date d'inauguration de la bibliothèque dans ce bâtiment</b>	<b>Date des derniers travaux avec programmation</b>
<b>Bibliothèque Inguimbertaine</b>	Carpentras	XVIII <sup>e</sup> siècle	Ancien hôtel-Dieu de Carpentras	2017	Première tranche : 2012-2017
<b>Médiathèque l'Apostrophe</b>	Chartres	1923-1928	Ancien hôtel des Postes de Chartres	2007	2004-2007
<b>Médiathèque La Buanderie</b>	Clamart	1893	Ancienne buanderie	2006	2006
<b>Bibliothèque Les Dominicains</b>	Colmar	Première construction au XIII <sup>e</sup> siècle et reconstruction d'une partie des bâtiments au XVIII <sup>e</sup> siècle	Ancien couvent des Dominicains de Colmar, puis caserne de gendarmerie et école d'instituteurs après 1795	1951	2018-2021
<b>Bibliothèque patrimoniale et d'étude</b>	Dijon	XVII <sup>e</sup> siècle, avec agrandissements successifs au XVIII <sup>e</sup> , XIX <sup>e</sup> et XX <sup>e</sup> siècles	Ancien collège jésuite des Godrans, devenu collège royal en 1763 et abritant une bibliothèque publique depuis 1708	1708	2013 (travaux ne nécessitant pas de programmation)
<b>Bibliothèque Stanislas</b>	Nancy	1770-1778	Anciens bâtiments de l'Université de Pont-à-Mousson	1803	2015
<b>Médiathèque Raoul Mille</b>	Nice	1892	Ancienne gare du Sud de Nice	2014	2012-2014

Bibliothèque	Ville	Date de construction du bâtiment patrimonial	Anciens usages du bâtiment	Date d'inauguration de la bibliothèque dans ce bâtiment	Date des derniers travaux avec programmation
<b>Site Richelieu de la Bibliothèque nationale de France (BnF)</b>	Paris, 2 <sup>ème</sup> arr.	Première moitié du XVII <sup>e</sup> siècle pour le cœur historique du site, puis agrandissements successifs aux XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles	Ancien Palais Mazarin abritant sa bibliothèque personnelle, puis Bibliothèque Royale depuis 1721-1722	1722	2017-2022
<b>Bibliothèque Forney</b>	Paris, 4 <sup>ème</sup> arr.	1498-1519	Ancien hôtel particulier des archevêques de Sens, puis ateliers de diverses entreprises parisiennes (messageries, coches et carrosses, conserverie, fabrique de confitures, verrerie...)	1961	2016 et 2018
<b>Bibliothèque historique de la ville de Paris (BHVP)</b>	Paris, 4 <sup>ème</sup> arr.	XVI <sup>e</sup> siècle	Ancien hôtel de Lamoignon (hôtel particulier), siège d'un fabricant d'alambics au XIX <sup>e</sup> siècle	1969	2017 et 2019
<b>Médiathèque Française Sagan</b>	Paris, 10 <sup>ème</sup> arr.	1834	Ancienne infirmerie de la prison pour femmes de Saint-Lazare	2015	2011-2015
<b>Médiathèque Les Carmes</b>	Pertuis	XVI <sup>e</sup> siècle	Couvent de carmélites, puis théâtre et magasin après la Révolution française	2017 Ouverture au public en 2018	2012-2017
<b>Bibliothèque Carnégie</b>	Reims	1921-1928	Construit en tant que bibliothèque	1928	2003-2005
<b>Médiathèque Aqua-Libris</b>	Saint-Maixent-l'École	1931-1932	Ancienne piscine de la caserne militaire Canclaux	2016	2013-2015



Bibliothèque	Ville	Date de construction du bâtiment patrimonial	Anciens usages du bâtiment	Date d'inauguration de la bibliothèque dans ce bâtiment	Date des derniers travaux avec programmation
<b>Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (Bnu)</b>	Strasbourg	1889-1895	Construit en tant que bibliothèque	1895	2010-2014
<b>Bibliothèque d'étude et du patrimoine (BEP)</b>	Toulouse	1932-1935	Construit en tant que bibliothèque	1935	1999-2002
<b>Bibliothèque centrale de Tours</b>	Tours	1954-1957	Construit en tant que bibliothèque	1957	2012-2013

**Figure 1 - Tableau récapitulatif des bibliothèques constituant le corpus**

Les réponses au questionnaire ont pris différentes formes : neuf personnes ont répondu par le biais d'un entretien oral, dix personnes ont répondu par écrit. Une personne, la directrice de la médiathèque l'Apostrophe de Chartres, a répondu par écrit puis lors d'un entretien oral, et deux personnes ont répondu pour la médiathèque Françoise Sagan, l'ancienne directrice et le directeur-adjoint.

D'autres questionnaires et entretiens ont complété cette documentation primaire au fur et à mesure de l'avancée de l'enquête : cinq personnes ont été interrogées dans le cadre des questions de formation aux questions architecturales, trois par écrit et deux par entretien téléphonique, et une enquête sur l'influence du bâtiment en termes de motivation et de qualité de vie au travail a été relayée par le directeur de la bibliothèque Les Dominicains auprès de ses équipes et a recueilli cinq réponses écrites.

Compte tenu de la dimension exploratoire de ce sujet, j'ai fait le choix de me concentrer essentiellement sur les sources primaires issues de l'enquête menée, car le sujet du bâtiment patrimonial en bibliothèque est à l'heure actuelle très peu évoqué dans la littérature professionnelle et théorique, étant le plus souvent abordé de manière périphérique dans des écrits consacrés à un autre thème. Toutefois, il m'a paru important de confronter quand c'était possible les éléments issus de l'enquête avec des théories existantes afin de pouvoir élargir la réflexion sur des sujets comme l'architecture des bibliothèques et les différentes stratégies de réhabilitation possibles, la valorisation des collections patrimoniales à travers l'espace, la place des bibliothèques dans la ville ou encore la définition d'un lieu de mémoire.

Enfin, j'ai choisi tout au long de ce mémoire de présenter un certain nombre d'éléments comme le récit qui a été fait par les cadres des bibliothèques concernés, et de tenter d'analyser ces récits pour comprendre ce qu'ils révèlent de la perception par les bibliothécaires de la patrimonialité du monument, de son influence auprès du public et de la place qu'ils ont à jouer dans la gestion du bâtiment.



# I. LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MONUMENT : UN ESPACE À HABITER

---

## 1. AMENAGER UNE BIBLIOTHEQUE DANS UN MONUMENT HISTORIQUE : QUELLES SPECIFICITES ?

### 1.1 Pourquoi réhabiliter un bâtiment historique protégé pour en faire une bibliothèque ?

Historiquement, l'aménagement de bibliothèques dans des bâtiments patrimoniaux reflète les différentes évolutions liées à l'architecture des bibliothèques publiques en France.

Les premières bibliothèques publiques furent d'abord abritées dans des locaux reconvertis - anciens couvents, collèges, chapelles ou hôtels particuliers réutilisés. Certaines bibliothèques sont demeurées entre ces murs : on peut citer par exemple la bibliothèque Stanislas de Nancy, installée dans l'ancien bâtiment de l'Université Pont-à-Mousson depuis 1803, ou bien la bibliothèque centrale de Versailles, aménagée également en 1803 dans l'ancien Hôtel des Affaires Etrangères et de la Marine.



Figure 2 - La salle des boiseries de la bibliothèque Stanislas

©Francis Meslet

Comme le rapporte Anne-Marie Filiole<sup>3</sup>, le XIX<sup>e</sup> et surtout le début du XX<sup>e</sup> siècle- période où les bibliothèques publiques se développèrent un peu partout en France- virent s'ériger de vastes bâtiments dédiés spécifiquement aux usages d'une bibliothèque, conçus comme de véritables « temples du savoir », selon les conceptions de l'époque. C'est le cas de plusieurs bibliothèques du corpus construites à cette époque : la bibliothèque Carnegie de Reims, la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine (BEP) de Toulouse, la Bibliothèque nationale et universitaire (Bnu) de Strasbourg, ou bien encore la salle Labrouste du site Richelieu de la Bibliothèque nationale de France (BnF).

---

<sup>3</sup> FILIOLE, Anne-Marie. Monuments historiques, n° 168. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1990, n° 2, p. 172. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1990-02-0172-006>>



**Figure 3 - Entrée de la BEP de Toulouse.**

Auteur : Didier Descouens Licence CC BY-SA 3.0

Une nouvelle ère pour la construction de bibliothèques débuta en France à partir des années 40 et s'intensifia dans les années 70. Souhaitant rompre avec la vision élitiste des bibliothèques qui avait dominé la période précédente, les constructions modernes de cette époque privilégièrent une conception architecturale des bibliothèques tournée vers la fonctionnalité et visant à faire de celles-ci un équipement à part entière de la collectivité locale. L'architecture des bibliothèques telle qu'elle fut consacrée à cette période en France se caractérise par un refus de tout appareil et par une méfiance à l'égard de toute monumentalité, celle-ci étant alors perçue comme en contradiction avec les objectifs de modernité mis en avant dans la réflexion sur le rôle des bibliothèques à cette époque. C'est ce qu'explique Anne-Marie Bertrand dans son ouvrage de référence sur l'architecture des bibliothèques :

*Réutiliser un bâtiment (historique, historicisé), le réaffecter en bibliothèque est une pratique récente, pendant longtemps regardée avec suspicion par les autorités de tutelle comme par les bibliothécaires. C'est qu'il y a pensait-on dans les années 70, une contradiction insurmontable entre l'effort de modernisation des bibliothèques et le réemploi d'un bâtiment daté- on comprendra ancien, vieux, démodé<sup>4</sup>.*

Ainsi, si la réutilisation d'un bâtiment historicisé en bibliothèque avait en réalité déjà été expérimentée au moment où les premières bibliothèques publiques firent leur apparition en France, cette pratique fut perçue avec méfiance pendant une bonne partie du XX<sup>e</sup> siècle.

Il faudra attendre les années 90 pour que la notion de monumentalité trouve - ou plutôt retrouve - sa légitimité dans le paysage des bibliothèques, principalement sous l'effet d'un changement de paradigme dans la stratégie culturelle des pouvoirs publics locaux. En effet, comme l'explique Marion Degueurse Giuliani dans son mémoire portant sur l'influence du bâtiment sur la fréquentation, les usages et la perception de la bibliothèque à travers l'exemple de la bibliothèque de l'Alcazar à Marseille, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, « redonner du faste et de la grandeur aux équipements culturels devient l'outil préféré des pouvoirs publics locaux, convaincus qu'une image de la culture à la fois plus séduisante et accessible à tous ne peut que servir leurs politiques sociales et, accessoirement, électorales »<sup>5</sup>. À la conception moderniste des équipements culturels prônée dans les années 70 se substitue donc depuis les années 90 une approche patrimoniale et fastueuse de ces

<sup>4</sup> BERTRAND, Anne-Marie, et al. *Ouvrages et volumes : architecture et bibliothèques*. Bibliothèques (Paris, 1978). Paris : Cercle de la librairie, 1997, p.165.

<sup>5</sup> DEGUEURSE GIULIANI, Marion. *Attractivité et monumentalité, l'influence du bâtiment sur la fréquentation, les usages et la perception de la bibliothèque. Exemple de la BMVR de l'Alcazar de Marseille*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2009, p.7

mêmes équipements, tournée vers la volonté de rendre la culture plus attractive. Florian Forestier partage cette analyse, interprétant « le lustre et l'ampleur des équipements culturels » comme « autant d'appâts » destinés à promouvoir la culture auprès des populations locales<sup>6</sup>.

En outre, depuis vingt ans, la multiplication des anciens édifices publics en friche a permis à de nombreux projets de réhabilitations, appréhendés dans un premier temps comme moins coûteux que les constructions neuves, de voir le jour. Comme l'explique Florian Forestier, de nombreuses bibliothèques viennent réinvestir ou remplacer des bâtiments publics, souvent liés à des fonctions régaliennes de l'Etat, permettant l'acquisition de terrains à un coût plus faible<sup>7</sup>.

Toutefois, cet argument budgétaire ne tient pas dans le cas de la réutilisation de bâtiments protégés au titre des monuments historiques, pour lesquels, en raison des contraintes induites et de la nécessité de protéger les éléments classés, ce type d'opération s'avère à l'inverse plus coûteux. Comme le rapporte l'architecte Albert-Gilles Cohen, si « réutiliser des bâtiments s'avère souvent une occasion rentable de bien faire, à moindre coût, par rapport au neuf [...], les interventions dans des lieux protégés, classés/inscrits, plus difficiles à traiter, font exception »<sup>8</sup>. Le lustre seul semble peu suffisant à expliquer le dynamisme de ce type d'opération, encore en plein essor à l'heure où nous écrivons : parmi les importants chantiers en cours dans des monuments historiques protégés, nous pouvons citer le projet de transformation de la bibliothèque Les Dominicains de Colmar, étudié dans le cadre de ce mémoire, ou bien encore celui de l'installation de la grande bibliothèque de Clermont dans l'ancien hôtel-Dieu de la ville.

En réalité, ces bâtiments historiques sont avant tout des symboles du patrimoine local, et à ce titre, ils jouent un rôle crucial dans l'identité collective de la ville.

D'une part, ils sont investis d'un enjeu politique : il s'agit de ne pas laisser de bâtiments patrimoniaux à l'abandon, un tel délaissement pouvant apparaître comme le symbole d'un renoncement des élus à faire vivre l'identité collective d'un quartier ou d'une ville. Comme le résume Albert-Gilles Cohen :

*Des bâtiments vides d'usage apparaissent comme des incongruités et portent les germes d'une insatisfaction que des élus responsables se doivent de prendre en considération. Des potentialités de scénarii se dessinent au-delà même de l'échelle du quartier et scellent souvent le sort de bâtiments devenus un enjeu politique majeur<sup>9</sup>.*

Le prestige associé à de telles opérations sert l'image de marque de villes soucieuses de prendre soin de leur patrimoine historique mais aussi de promouvoir le dynamisme de leur vie culturelle à travers la transformation de ces bâtiments en bibliothèques. Alors que la bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras se lançait dans un chantier de déménagement pour investir l'ancien hôtel-Dieu de la ville, ce projet

---

<sup>6</sup> FORESTIER, Florian. Maîtres de l'architecture et bibliothèques. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques, Villeurbanne : Enssib, 2010, p. 23.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> COHEN, Albert-Gilles. Construire ou réhabiliter un bâtiment existant à l'usage de bibliothèque ? Dans : PETIT, Christelle (dir), *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Paris : Cercle de la Librairie, 2014, pp.169-170.

<sup>9</sup> COHEN, Albert-Gilles. *Id.*, p.168.

s'inscrivait clairement dans la politique d'ensemble d'une ville cherchant à affirmer sa vocation touristique et culturelle grâce à la réhabilitation de son centre-ville ancien et de son patrimoine architectural<sup>10</sup>. Plusieurs directeurs d'établissement interrogés ont souligné que la nature patrimoniale du bâtiment a été le moteur de la décision de la collectivité de lancer une importante opération architecturale, l'un d'eux confiant que « les politiques voient surtout l'opération architecturale de prestige, c'est ce qui est le plus coûteux et le plus spectaculaire ».

D'autre part, à travers leur portée symbolique et identitaire, ces bâtiments ont également un fort impact social : leur réhabilitation peut permettre de revaloriser des quartiers délaissés et d'investir leurs habitants d'une fierté collective liée à ce patrimoine commun. Comme l'analyse Marion Degueurse Giuliani, valoriser le patrimoine municipal, et notamment celui de quartiers ayant la réputation d'être difficiles, apparaît pour de nombreux élus locaux comme un instrument de dialogue social avec les populations<sup>11</sup>. Cette ambition apparaît de façon assez nette dans le projet de l'Inguimbertaine à l'hôtel-Dieu, avec la volonté de renforcer l'attractivité d'un centre-ville paupérisé, de permettre aux habitants de renouer avec leurs racines, et de rendre localement une fierté à des territoires qui souffrent particulièrement.<sup>12</sup>.

Cette fonction fédérative correspond justement aux missions dont sont aujourd'hui investies les bibliothèques, à l'heure où la circulation exponentielle des informations remet en cause leur rôle - autrefois prédominant- de centralisation des connaissances. Des lieux de stockage du savoir écrit qu'elles furent par le passé, elles sont devenues aujourd'hui l'un des espaces publics les plus représentatifs de la vie d'un campus, d'un quartier ou d'une ville, constituant de véritables carrefours de sociabilité, comme le rappelle Anne Thomas-Bedel :

*La bibliothèque devient aujourd'hui un équipement forum, à vocation culturelle bien sûr, mais aussi vecteur de lien social. Du point de vue architectural, ce rôle social rend plus que jamais opportune la réutilisation de lieux à forte portée symbolique, autrefois fréquentés pour d'autres usages, pour les transformer en bibliothèques. D'autant plus que le progrès dans les techniques de climatisation ou de contrôle des documents par exemple offre de nouvelles possibilités*<sup>13</sup>.

Finalement, en guise de synthèse de ces évolutions, Anne-Marie Bertrand identifie deux facteurs parallèles pouvant expliquer la forte popularité que connaissent aujourd'hui ces types de projets : d'une part, un regain d'intérêt pour la notion de patrimoine, concept dont le sens s'est élargi pour couvrir un très grand nombre de lieux et espaces publics, et d'autre part, une volonté des collectivités locales de partir en quête, ou reconquête, de leur identité collective en prenant appui sur la prédisposition des bibliothèques à jouer le rôle de vecteur du lien social et de

---

<sup>10</sup> DELMAS, Jean-François. *L'Inguimbertaine, maison des musées*. Paris : Nicolas Chaudun, 2008, p.134.

<sup>11</sup> DEGUEURSE GIULIANI, Marion. *Id.*, p.20.

<sup>12</sup> Entretien avec Jean-François DELMAS, conservateur général des bibliothèques, conservateur général du patrimoine et ancien directeur de la bibliothèque Inguimbertaine, 25 septembre 2020.

<sup>13</sup> THOMAS-BEDEL, Anne. La Programmation architecturale des bibliothèques municipales. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2007, n° 1, p. 130. Disponible sur le Web : <<https://bbf-enssib-fr.sargasses.biblio.msh-paris.fr/consulter/bbf-2007-01-0130-012>>

centre de la vie culturelle locale<sup>14</sup>. Les bibliothèques, déjà lieux par excellence de conservation de la mémoire écrite, deviennent ainsi, pour reprendre l'expression d'Hélène Caroux, de véritables « vecteurs de mémoire de la ville ou de ses représentants »<sup>15</sup>.

### 1.2 Des opérations où le dialogue avec la maîtrise d'œuvre est primordial

Toute demande de travaux dans un bâtiment classé ou inscrit aux monuments historiques nécessite en premier lieu l'avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) au sein des unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP), services déconcentrés du ministère de la culture placés sous l'autorité du préfet de département.

Une fois son accord obtenu, le type de travaux mené impose différentes contraintes. Les travaux de réhabilitation de monuments historiques pour y installer une bibliothèque ou les travaux visant à améliorer les espaces et l'accueil d'une bibliothèque déjà installée dans ce type de bâtiments figurent dans la catégorie des travaux dits de modification. C'est le cas de la quasi-totalité des travaux sur lesquels les bibliothèques étudiées ont été interrogées, seuls les travaux entrepris en 2013 à la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon, de moindre importance, faisant exception. Le choix du maître d'œuvre dépend alors du degré de protection de l'édifice (inscrit ou classé) et de la nature des travaux.

Lorsque les bâtiments comportent des parties classées, comme c'est le cas pour huit bibliothèques du corpus (Aqua-Libris, Bnu, bibliothèque Inguimbertaine, bibliothèque Les Dominicains, site Richelieu de la BnF, bibliothèque Forney, BHVP, bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon), il existe deux cas de figure :

- Si les travaux neufs sont prépondérants, le choix du maître d'œuvre est effectué par le maître d'ouvrage, et la conservation régionale des monuments historiques (CRMH) peut préciser certaines exigences à respecter dès lors que les travaux ont un impact sur le bâtiment.
- Dès lors que les travaux incluent une part, même accessoire, de restauration d'éléments classés, ou lorsque la part de travaux neufs est accessoire, la maîtrise d'œuvre doit être assurée par un architecte spécialisé.

L'architecte spécialisé doit être soit un architecte en chef des monuments historiques (ACMH), soit un architecte français ou européen titulaire du diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture mention « architecture et patrimoine » ou de tout autre diplôme reconnu équivalent. Il doit en outre, dans ce dernier cas, justifier d'une expérience de dix années dans le domaine de la restauration du bâti ancien. C'est l'ACMH de la région qui passe le marché pour les parties classées et sélectionne le candidat, et il assure lui-même la supervision des travaux en l'absence de candidat correspondant aux critères requis.

---

<sup>14</sup> BERTRAND, Anne-Marie, et al. *Op.cit.*,p.165.

<sup>15</sup> CAROUX Hélène, *Op. cit.*, p.266.

Ainsi, il est possible de confier la maîtrise d'œuvre à un binôme composé d'un architecte spécialisé chargé des parties classées et d'un architecte ou d'un cabinet d'architectes libéral qui n'aura pas la main sur les parties classées. Cette solution a été majoritairement retenue par les bibliothèques du corpus comprenant des éléments classés. En revanche, pour les travaux de modification sur des monuments inscrits, aucune exigence particulière de qualification de l'architecte n'est requise. Néanmoins, pour certaines des bibliothèques inscrites du corpus comme la médiathèque Les Carmes, le choix du maître d'œuvre s'est porté sur des architectes bénéficiant déjà d'une expérience en matière de réhabilitation de sites patrimoniaux.

En outre, quel que soit le degré de protection du bâtiment, l'ABF est associé à la définition du projet architectural. Il participe aux réunions préparatoires pour valider les plans et peut formuler des observations permettant d'adapter le projet en fonction des enjeux patrimoniaux. Ainsi, la présence d'un bâtiment patrimonial protégé au titre des monuments historiques implique nécessairement l'intervention et le suivi d'un architecte avec des qualifications particulières, même si de nombreux projets ont fait le choix d'y associer également un architecte libéral, pour que la réécriture du bâtiment possède aussi une dimension contemporaine.

Malgré cette volonté fréquente d'associer des architectes sans qualifications patrimoniales au projet, ces chantiers ambitieux et contraignants peuvent effrayer certains architectes libéraux. Si le mémoire de Philippe Schneider intitulé *Qu'est-ce qu'une bibliothèque pour un architecte?* a mis en lumière l'intérêt de nombreux architectes envers les projets de construction de bibliothèques, en ce qui concerne l'aménagement de bibliothèques dans des bâtiments patrimoniaux, certains professionnels admettent ne pas se sentir légitimes à réaliser de telles opérations. Cette position est résumée par les propos de Dominique Arnoux, architecte de la bibliothèque de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) : « *L'ancien classé, le grandiose, n'est pas pour moi. C'est aux grands qu'il est confié. L'ancien grandiose est réservé aux grands architectes* »<sup>16</sup>. On peut émettre l'hypothèse qu'au-delà du sentiment d'illégitimité, des facteurs techniques justifient aussi cette frilosité de certains architectes à l'égard des projets patrimoniaux : le travail de préservation et de valorisation du patrimoine protégé à travers la réécriture d'un nouveau bâtiment impose une contrainte supplémentaire forte, puisqu'il faut composer avec ce qui est déjà là. À cela s'ajoute un impact potentiellement plus important des choix esthétiques effectués par l'architecte sur l'opinion publique, étant donné le sentiment d'attachement collectif à l'égard de ces bâtiments emblématiques d'une ville ou d'un quartier. La prise de risques de l'architecte est donc nettement supérieure sur ce type de projet.

---

<sup>16</sup> ARNOUX, Dominique. Aujourd'hui, la médiathèque de demain dans les murs d'hier ? Dans : PETIT, Christelle (dir), *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p.187.



## I. LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MONUMENT : UN ESPACE À HABITER

Acteur institutionnel	Rôle	Compétence	Inscription administrative
<b>Architecte des bâtiments de France (ABF)</b>	Émet un avis sur toute intervention dans un site classé ou inscrit aux monuments historiques, permettant de délivrer ou non un permis de construire.  Assure un suivi régulier du chantier.	Mission de conservation et d'entretien des monuments historiques.  Contrôle de tous les projets architecturaux menés dans des espaces protégés au titre du patrimoine architectural.	UDAP placées sous l'autorité du préfet de département et qui constituent les relais départementaux de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).
<b>Architecte des monuments historiques (ACMH)</b>	Passé le marché pour les parties classées et sélectionne le candidat. Assure la supervision des travaux des parties classées en l'absence de candidat correspondant aux critères requis.	Sélection de la maîtrise d'œuvre pour les parties classées et rôle de maîtrise d'œuvre en cas d'absence de candidat compétent.  Surveillance de l'état sanitaire des édifices protégés conjointement avec les ABF.  Missions d'avis, de conseil et d'assistance sur demande de la DRAC ou du ministère de la culture.	Statut d'agents de l'État, mais à exercice libéral au sein de leur propre agence.  Cette disposition répond au caractère fluctuant d'une activité irrégulière que l'activité privée permet d'équilibrer.
<b>Conservation régionale des monuments historiques (CRMH)</b>	Instruit les dossiers de demande de protection ou d'inscription au titre des monuments historiques.  Veille à ce que les travaux menés dans les espaces protégés se déroulent en conformité avec l'avis de l'ABF.	Participation au suivi des travaux sur les édifices protégés.  Mise en œuvre du financement par les services du ministère de la culture des travaux dans des édifices protégés.	Service de la DRAC dirigé par un conservateur régional des monuments historiques.

**Figure 4 - Tableau récapitulatif des instances publiques techniques impliquées dans les travaux sur des sites protégés MH.**

Quel que soit le maître d'œuvre retenu, un élément essentiel pour la réussite de ce type de projet est la qualité du dialogue entre les architectes et les bibliothécaires. Philippe Schneider a mis en évidence, classés par ordre d'importance, les éléments caractéristiques de ce que représente une bibliothèque auprès d'un échantillon d'architectes français choisis pour leur intérêt envers ce type de constructions : un lieu de conservation de la mémoire, de silence, de travail, patrimonial, un signal qui doit permettre de démocratiser la culture, un lieu de vie, de lumière, un édifice à insérer dans l'espace urbain, et enfin un projet politique<sup>17</sup>. Au vu des différences pouvant exister entre ces éléments théoriques et les usages constatés en bibliothèques, il est nécessaire de confronter l'image que l'architecte se fait de la bibliothèque aux pratiques quotidiennes et aux besoins réels identifiés par les bibliothécaires. Ce travail doit se faire en amont des travaux, avec l'élaboration d'un programme permettant de définir les éléments incontournables du projet et les besoins des bibliothécaires, programme auquel la maîtrise d'ouvrage devra être attentive tout au long du projet, afin de veiller à ce que les solutions proposées par le cabinet d'architecture répondent bien à ses demandes.

Cette importance d'un dialogue bien construit avec la maîtrise d'œuvre s'appuyant sur le programme établi en amont n'est pas spécifique aux bâtiments patrimoniaux, néanmoins, elle a été identifiée par l'ensemble des personnes interrogées comme un élément central de la réussite du projet. La directrice des bibliothèques de Chartres identifie clairement l'implication de l'architecte Paul Chemetov et son intérêt pour la bibliothéconomie comme un élément déterminant pour le bon déroulement du projet de construction de la médiathèque l'Apostrophe dans l'ancien hôtel des Postes de la ville<sup>18</sup>. L'ancienne directrice de la médiathèque Françoise Sagan a également souligné les bénéfices d'un dialogue bien construit avec le maître d'œuvre, se disant consciente de l'opportunité que les bibliothécaires ont eu de pouvoir travailler directement avec les architectes et de pouvoir adapter le projet de la future médiathèque en fonction de leurs besoins<sup>19</sup>.



**Figure 5- Vue de l'ancien hôtel des Postes de Chartres**

Licence CC0

---

<sup>17</sup> SCHNEIDER, Philippe. *Op.cit.*, p.66.

<sup>18</sup> Entretien avec Catherine Merlin, directrice du réseau des bibliothèques de Chartres, 7 août 2020.

<sup>19</sup> Entretien avec Viviane Ezratty, conservatrice générale des bibliothèques, ancienne directrice de la médiathèque Françoise Sagan à Paris, 2 juillet 2020. 2 juillet 2020.

## I. LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MONUMENT : UN ESPACE À HABITER

Comme plusieurs directeurs d'établissement l'ont évoqué, ces dialogues peuvent parfois prendre la forme de négociations plus âpres, rappelant en filigrane l'importance de disposer d'une certaine expertise en matière de construction de bâtiments afin de pouvoir mieux comprendre les exigences des maîtres d'œuvre et de mieux défendre les choix du programme. La compréhension de la posture métier de l'architecte est d'autant plus cruciale que la bibliothèque peut parfois endosser la fonction de maître d'ouvrage dans certains chantiers, comme ce fut le cas de la Bnu pour la mise en sécurité et la restauration des façades avoisinant la place de la République et pour le nettoyage des autres façades<sup>20</sup>.

Cette importance du dialogue avec la maîtrise d'œuvre s'étend également à l'ensemble des entreprises qui sont amenées à intervenir sur le bâtiment. Si pour certains chantiers, comme celui du projet Richelieu, la patrimonialité du site oriente le choix vers des entreprises avec des qualifications spécifiques, il peut arriver que des entreprises non-spécifiquement qualifiées en termes de patrimoine interviennent sur ces chantiers. Ayant plusieurs fois subi des cas de dégradations liées à des travaux, les responsables de la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon ont maintenant à cœur de mettre en place un dialogue en amont pour sensibiliser les entreprises à la patrimonialité des lieux, comme l'explique sa directrice-adjointe<sup>21</sup>.

---

<sup>20</sup> LOUIS, Pierre. Lumière et perspectives : la BNU nouvelle, du projet à l'inauguration. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2015, n° 4, p. 78

<sup>21</sup> Entretien avec Caroline Poulain, directrice adjointe de la bibliothèque municipale de Dijon, le 12 octobre 2020.

### 1.3 Différentes approches de réhabilitation : transformer ou restituer le lieu tel qu'il était par le passé

*Conserver, c'est transformer, mais on peut dire aussi, transformer c'est conserver. Cette formule illustre à mes yeux ce qui doit être une réhabilitation*<sup>22</sup>.

En tant qu'équipement culturel public de première importance, l'architecture de la bibliothèque incarne un enjeu symbolique fort pour l'identité patrimoniale du tissu urbain dans lequel elle s'insère : il s'agit de faire de la bibliothèque un bâtiment à part, qui laissera son empreinte dans l'identité de la ville. Si comme nous l'avons vu, cet enjeu n'échappe pas aux élus, certains architectes revendiquent eux aussi cette dimension patrimoniale inhérente à chaque projet de construction ou réhabilitation de bibliothèque. Philippe Schneider a ainsi constaté que « la première approche de certains architectes est [...] d'appréhender la bibliothèque par son caractère patrimonial : conserver des collections qui sont la mémoire du passé, mais aussi construire un bâtiment qui s'inscrit dans le patrimoine architectural de la ville »<sup>23</sup>.

Dans le cas des bibliothèques de l'étude, ce patrimoine architectural n'est pas à créer *ex nihilo*, mais il est préexistant. Toutefois, la contrainte exercée par cette patrimonialité est à relativiser et elle n'empêche pas le parti pris architectural : les architectes disposent d'une marge de manœuvre non négligeable sur l'ensemble du chantier, qui leur permet de valoriser cet édifice selon leur propre vision. Comme l'explique la conservatrice des monuments historiques Nathalie Mezureau, la valeur patrimoniale d'un bâtiment n'est jamais prédéterminée, et elle est amenée à évoluer au fur et à mesure des choix qui se posent sur ce qui est à conserver, masquer, voire démolir<sup>24</sup>.

Au sein du cadre réglementaire définissant les contours du projet de travaux dans un bâtiment classé, les architectes vont donc devoir opérer des choix qui s'échelonnent selon deux stratégies opposées identifiées par Anne-Marie Bertrand : une transformation radicale des lieux ou une restitution de ce patrimoine architectural tel qu'il fut par le passé.

*Ces bâtiments peuvent être affectés de deux types d'intervention : l'une, respectueuse, vise surtout à conserver l'esprit du lieu, à cultiver l'identique : l'autre, plus active, utilise le bâtiment ancien comme un palimpseste, y inscrivant une nouvelle écriture*<sup>25</sup>.

Selon Albert-Gilles Cohen, on observe souvent une plus grande liberté architecturale dans le cas des réhabilitations de bâtiments aux usages autrefois radicalement différents que lors de la réhabilitation de bâtiments construits dès le début pour abriter une bibliothèque, pour lesquels les collectivités sont plus sensible à la

---

<sup>22</sup> CHEMETOV, Paul. Médiatiques bibliothèques. Dans PETIT, Christelle (dir), *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p.44.

<sup>23</sup>SCHNEIDER, Philippe. *Id.*, p.15.

<sup>24</sup> THOMAS-BEDEL, Anne. *Op.cit.*, p. 130.

<sup>25</sup> BERTRAND, Anne-Marie, et al. *Op.cit.*, p.165.

## I. LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MONUMENT : UN ESPACE À HABITER

nécessité de préserver leur patrimoine architectural en tant que parangon de bibliothèque d'une époque donnée :

*La posture de l'architecte n'est pas la même, qui consisterait à adapter un bâtiment conçu au préalable pour une bibliothèque ou qui consisterait à transformer un bâtiment pensé à l'origine pour une fonction différente. A la première option correspond une forme plus prononcée de travail sur l'héritage certainement imprégné du « Genius Loci ». À la seconde option peut correspondre une attitude plus hardie et moins délibérément différente, et ce pour des raisons techniques comme pour des raisons spatiales<sup>26</sup>.*

La plupart des bibliothèques du corpus ayant fait l'objet des réhabilitations les plus audacieuses se trouvent effectivement dans des bâtiments pensés à l'origine pour d'autres usages, comme la médiathèque Françoise Sagan, située dans le 10<sup>e</sup> arrondissement à Paris et construite dans l'ancienne infirmerie de la prison pour femmes du clos Saint-Lazare, ou encore la médiathèque Aqua-Libris, aménagée dans l'ancienne piscine militaire de la caserne Canclaux à Saint-Maixent-l'École. Toutefois, ce type de réhabilitation avec des éléments résolument modernes peut aussi avoir sa place dans des bâtiments construits d'emblée comme bibliothèques : conçue pour cet usage au XIX<sup>e</sup> siècle, la Bnu figure parmi les bibliothèques où les choix architecturaux les plus audacieux ont été effectués ces dernières années.



**Figure 6- L'escalier central de la Bnu, devenu le cœur de la bibliothèque rénovée (architecte : Nicolas Michelin – ANMA)**  
© BNU-JPR

En revanche, on observe en effet un souci évident de préserver certains bâtiments conçus comme des bibliothèques dans une authenticité proche de leur état d'origine, comme la bibliothèque Carnégie ou la BEP de Toulouse. Dans ce type de bâtiment qui n'a que peu ou prou changé depuis sa construction, il arrive fréquemment que des éléments contemporains soient ajoutés en reprenant le style architectural des éléments anciens. Par exemple lors des travaux réalisés à la bibliothèque Carnégie entre 2003 et 2005, les architectes ont souhaité sublimer

<sup>26</sup> COHEN, Albert-Gilles. *Op.cit.*, pp.169-170.

l'esprit années 1920-1930 de la salle du catalogue en y installant des postes de consultation ayant l'apparence d'armoires en trompe l'œil<sup>27</sup>.

Néanmoins, pour la plupart des bibliothèques du corpus, l'enjeu n'est pas de préserver un édifice dont l'usage n'a jamais changé et dont l'époque de construction est suffisamment récente pour qu'elle seule suffise à être valorisée par les choix architecturaux contemporains, mais au contraire de transformer le monument tout en tenant compte de la richesse de son passé. Beaucoup de monuments historiques sont en effet loin d'avoir une architecture historiquement uniforme et se composent au contraire de strates successives laissées par les travaux ou les aménagements menés à différentes époques. La volonté de retrouver une apparence passée ayant disparu au fil des transformations successives du bâtiment a ainsi été régulièrement invoquée dans les travaux menés au sein des bibliothèques du corpus. La réécriture du bâtiment dépend alors de ce que les architectes et les programmistes identifieront comme la ou les périodes historiques du bâtiment à valoriser en priorité, en plus des éléments classés qui seront nécessairement préservés.

Cette ambition englobe toutefois des réalités très différentes. Tout d'abord, ce que les projets architecturaux visent à mettre en avant comme l'identité patrimoniale du bâtiment ne correspond pas nécessairement à son état premier. Il peut parfois s'agir d'éléments relatifs à une époque perçue rétrospectivement comme l'âge d'or du bâtiment ou comme celle de son ancien usage le plus marquant. Ainsi, malgré le fait que les locaux de la bibliothèque Stanislas de Nancy aient d'abord abrité l'Université de Pont-à-Mousson, c'est le passé du bâtiment en tant que bibliothèque qui a été mis en avant dans le projet architectural des travaux menés en 2015.

De la même manière, choisir de s'en référer à cet âge d'or signifie bien souvent occulter certaines couches de l'histoire du bâtiment. Par exemple, le bâtiment du couvent des Carmes de Pertuis a vécu plusieurs autres vies entre son usage conventuel et son aménagement en bibliothèque : il a été un théâtre, puis un magasin de machines agricole, puis un commerce de bricolage jusqu'en 1999. Cherchant à mettre en valeur ce passé monastique, la réhabilitation menée entre 2014 et 2017 n'a pas hésité à démolir certains éléments qui avaient été introduits ultérieurement, comme la halle et certaines maçonneries intérieures.

Néanmoins, les réhabilitations s'efforcent souvent de conserver des références aux différentes époques qu'a connues le bâtiment : l'escalier à révolution aménagé lors de la transformation de l'ancien couvent des Carmes en magasin a été préservé, et pour l'aménagement de la médiathèque Françoise Sagan, les architectes ont fait le choix de conserver non seulement certaines grilles rappelant son passé carcéral, mais aussi le toit plat qui est une modification ultérieure à sa construction et date du XX<sup>e</sup> siècle. Lors des travaux qui ont eu lieu à la Bnu, les architectes ont tenu à préserver d'anciens magasins datant de la construction du bâtiment, mais aussi à restaurer et à remonter quatre reliefs en stuc installés lors d'une précédente rénovation en 1957. Enfin, lors des travaux ayant eu lieu entre 2004 et 2008 au premier étage de la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon, l'architecte a

---

<sup>27</sup> Ces armoires ayant l'apparence des meubles à fiches présents dans la salle depuis cette époque.

## I. LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MONUMENT : UN ESPACE À HABITER

souhaité revenir à un état de plafond antérieur à l'aménagement de la bibliothèque au XVIII<sup>e</sup> siècle, en donnant de nouveau à voir l'ancien plafond à caissons avec poutres apparentes issu de la période où ces locaux étaient ceux d'un collège jésuite.

En outre, cette volonté de retrouver le passé architectural du bâtiment renvoie à deux démarches distinctes.

La première démarche consiste à recréer l'esprit des lieux tels qu'ils étaient à l'origine sans chercher la fidélité absolue aux aménagements passés. Elle se retrouve dans de nombreux projets de bibliothèques étudiés. Elle est revendiquée dans le cas du projet d'aménagement de la médiathèque Françoise Sagan, où, d'après son ancienne directrice, « les architectes ont essayé de respecter l'esprit de l'époque sans reconstituer à la lettre ce qui était »<sup>28</sup>. Afin de recréer l'esprit clos de l'ancienne prison pour femmes tout en sublimant les lieux, les architectes ont modifié les façades d'origine du bâtiment pour donner l'impression des arches d'une galerie courant le long des façades autour du jardin central, inspirées du cloître d'un couvent franciscain de Cuba. De la même manière, les architectes ont fait le choix de recréer pour le jardin de la médiathèque l'esprit des jardins botaniques du XIX<sup>e</sup> siècle, afin de rappeler la période où a été construite la prison Saint-Lazare, sans chercher à restituer telle quelle l'ancienne apparence de la cour de la prison. Les travaux en cours à la bibliothèque Les Dominicains ont également prévu de créer un jardin dans l'esprit des jardins médiévaux au milieu du cloître aménagé dans les années 50 pour rappeler l'ancien couvent qui se trouvait là. À la médiathèque l'Apostrophe, des mezzanines ont été aménagées pour faire écho à l'architecture métallique initiale de cet ancien hôtel des Postes construit par Raoul Brandon entre 1923 et 1928.



**Figure 7– Façades et jardin de la médiathèque Françoise Sagan**  
Auteur : ActualLitté. Licence CC BY-SA 2.0

Enfin, renouer avec l'esprit antérieur des lieux peut aussi simplement signifier redonner à des espaces la vocation qu'ils avaient autrefois ou qu'ils auraient dû avoir selon le projet des architectes de l'époque. C'est le cas de la galerie Mazarin du site Richelieu, construite au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle pour accueillir les collections personnelles d'œuvres d'art du cardinal Mazarin, et qui deviendra à l'issue des travaux la galerie principale du nouveau musée de la BnF, renouant ainsi avec sa vocation de lieu d'exposition, ainsi que de de la salle ovale, conçue à l'origine pour

---

<sup>28</sup> Entretien avec Viviane Ezratty, conservatrice générale des bibliothèques, ancienne directrice de la médiathèque Françoise Sagan à Paris, 2 juillet 2020.

## I. LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MONUMENT : UN ESPACE À HABITER

être une salle ouverte au grand public, et qui fut finalement inaugurée comme salle de recherche dévolue aux périodiques. Sa rénovation permettra d'en faire enfin une salle ouverte à tous les visiteurs.



**Figure 8 – La salle ovale du site Richelieu avant sa rénovation**

Auteur : Bibliothèque nationale de France Licence CC BY-SA 3.0

La seconde démarche possible est de reconstituer fidèlement et de façon documentée une apparence passée. Plus rare, elle se retrouve néanmoins dans certains projets. À la bibliothèque centrale de Tours, le cabinet d'architecture a pu, après des fouilles quasi-archéologiques sur des colonnes « tests », retrouver les couleurs d'origine des murs, qu'il a intégrées par petites touches lors des travaux menés en 2012 et 2013. La rénovation de la bibliothèque Forney s'est également efforcée de mener un travail de reconstitution de certains éléments médiévaux de l'ancien hôtel de Sens, à travers la réfection des fenêtres, la reconstitution de l'écusson portant les armes des archevêques de Sens sur le linteau des lucarnes ou encore la restauration du toit de l'escalier à vis. La rénovation de la Bnu a également inclus la restauration complète des statues et de la décoration extérieure de l'avant-corps du bâtiment, y compris le remplacement des pièces manquantes ou abîmées.

Cette démarche se décline aussi à travers la recherche d'éléments potentiellement masqués par les travaux successifs afin de les rendre de nouveau visibles. Lors des travaux menés à la Bnu, des sondages du sol furent effectués pour rechercher d'éventuels éléments du décor d'origine qui auraient pu être valorisés par le projet architectural. Si rien de tel n'a été identifié à la Bnu, en revanche, les travaux en cours à la bibliothèque Les Dominicains ont permis de découvrir d'importants vestiges patrimoniaux situés dans la zone Sud-Est du cloître, qui seront restaurés et intégrés au projet final.

Entre instaurer une rupture forte, préserver des bibliothèques n'ayant jamais changé depuis leur construction ou tenter de retrouver l'esprit d'origine du bâtiment ou celui de son âge d'or, certaines bibliothèques ont choisi une quatrième voie : faire dialoguer éléments anciens et modernes dans le nouveau bâtiment de la bibliothèque. Dans cette perspective, l'existant n'est pas pris comme une contrainte, mais comme porteur de sens pour le futur équipement, et la distinction entre éléments anciens et nouveaux est volontairement rendue visible.

C'est cette approche distinctive entre ancien et nouveau qui a été privilégiée pour l'aménagement de la bibliothèque Inguimbertaine dans l'ancien hôtel-Dieu de



## I. LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MONUMENT : UN ESPACE À HABITER

Carpentras<sup>29</sup>. À la médiathèque Les Carmes, le bâtiment contemporain composant l'entrée de la bibliothèque tranche lui aussi avec le bâtiment conventuel d'origine et un choix architectural intéressant a été fait : celui de construire un petit mur en pierres qui prolonge le bâtiment patrimonial, dont la pierre possède le même coloris que celle de l'édifice d'origine, et qui réalise ainsi la jonction entre les deux bâtiments. C'est sur ce mur, jonction entre le passé de l'édifice et son usage actuel, que le mot «Médiathèque» a été gravé dans la pierre, comme un symbole de ce que ce projet représente : la rencontre entre un bâtiment emblématique du patrimoine local et le pôle culturel incarné par cette nouvelle médiathèque troisième lieu.



**Figure 9 - Vue extérieure de la médiathèque Les Carmes**

© Giancatarina

La valorisation du bâti ancien dépend ainsi du type de relation que l'on souhaite instaurer entre le bâtiment d'origine, les éléments protégés et les interventions contemporaines : continuité, rupture, ou dialogue, ces différentes postures pouvant être adoptées dans un même projet à différents endroits du bâtiment.

---

<sup>29</sup> DELMAS, Jean-François. *L'Inguimbertaine, maison des muses*. Paris : Nicolas Chaudun, 2008, p.140.

## 2. DES LIEUX A HABITER

### 2.1 Des bâtiments contraignants en termes d'entretien et de travaux : comment les concilier avec les usages d'une bibliothèque ?

*La difficulté est d'avoir un bâtiment qui se prête à accueillir une bibliothèque, sans trop de contraintes nuisant à la fonctionnalité.* <sup>30</sup>

Plusieurs contraintes relatives au bâtiment ont été relevées par les personnes interrogées. Ces problèmes ne sont pas spécifiques aux bibliothèques situées dans des bâtiments patrimoniaux, mais ils reviennent de manière récurrente dans les récits des cadres de bibliothèques ayant témoigné comme des éléments pouvant influencer la perception du bâtiment par les équipes qui y travaillent et par le public qui fréquente la bibliothèque.

La première contrainte soulevée est liée à la difficulté de faire évoluer ces bâtiments patrimoniaux. Outre la nécessité d'obtenir l'aval de l'ABF pour toute intervention sur les éléments architecturaux protégés, considérée comme un obstacle pour certains projets d'aménagements ou de travaux, une partie des bibliothécaires interrogés déplorent le manque global de souplesse des bâtiments.

La difficulté à réaliser un entretien satisfaisant de certaines parties du bâtiment comme les vitres revient de manière récurrente dans les récits. Cela peut être dû à la préservation par le projet de réhabilitation de certains éléments de la façade d'origine du bâtiment comme les ventelles des fenêtres à la médiathèque La Buanderie, à la trop grande superficie de surfaces vitrées comme à la BEP de Toulouse ou à la hauteur du bâtiment, comme à la bibliothèque Carnegie. La hauteur des bâtiments est citée fréquemment comme une source de difficultés compliquant l'entretien de nombreux éléments de la bibliothèque comme les luminaires à Aqua-Libris et elle pose un problème pour l'accrochage des œuvres à la BHVP. Comme l'explique la directrice de la bibliothèque Carnegie, ce type d'entretien nécessite de faire appel à des entreprises spécialisées, ce qui implique des surcoûts, menant le plus souvent à une absence d'intervention<sup>31</sup>.

En effet, la nécessité de faire appel à des professionnels qualifiés et les coûts induits reviennent fréquemment dans les témoignages. D'une part, certains matériaux spécifiques utilisés dans ces bâtiments, comme les boiseries ou les parquets anciens du site Richelieu, nécessitent de faire appel à des professionnels spécialisés plus difficiles à trouver, voire à des corps de métier rares, par exemple pour réparer le cannage des chaises datant du XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle sur le site

---

<sup>30</sup> FAYET, Sylvie. Les constructions de bibliothèques municipales : tendances générales. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France*. 1996, n°5, p.8.

<sup>31</sup> Entretien avec Coline Gosciniak, conservatrice responsable de la bibliothèque Carnegie et des fonds patrimoniaux de la BMC de Reims, 2 octobre 2020.

## I. LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MONUMENT : UN ESPACE À HABITER

Richelieu<sup>32</sup>. À la médiathèque Françoise Sagan, ce sont deux escaliers protégés au titre des monuments historiques et réalisés dans une pierre très poreuse qui nécessitent une surveillance particulière en termes d'entretien<sup>33</sup>.

D'autre part peut s'ajouter la façon de faire au moment de la construction qui requiert de faire appel à des professionnels capables de maîtriser ce type de dispositif parfois disparu, comme l'explique la directrice de la bibliothèque centrale de Tours:

*Les matériaux peuvent aussi poser problème. Ou alors la façon de faire de l'époque qui est très différente aujourd'hui. Le remplacement de la baie monumentale en est un exemple flagrant, car la question de trouver des entreprises très qualifiées dans les domaines de la verrerie et de la serrurerie va se poser et se pose déjà. Il faut trouver des personnes capables de reproduire à l'identique... mais en mieux<sup>34</sup>.*

Selon la directrice de la bibliothèque Forney, les coûts d'intervention liés aux contraintes spécifiques posées par l'hôtel de Sens (chenaux nécessitant d'être vidés très régulièrement, toits pentus...) constituent ainsi l'un des principaux obstacles à un entretien satisfaisant du bâtiment de la bibliothèque<sup>35</sup>.



**Figure 10 – Vue de l'ancien hôtel des archevêques de Sens**

Auteur : Julie Kertesz. Licence CC BY 2.0

Dernière difficulté d'entretien relevée, la complexité et l'ancienneté des bâtiments, construits parfois par strates successives, se fait souvent jour à travers des installations complexes et mal configurés, comme la configuration des réseaux de plomberie et de chauffage à la bibliothèque Stanislas. Comme l'explique la directrice de la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon, les bibliothécaires sont confrontés à la nécessité de préserver la mémoire parfois complexe de ces bâtiments et de leurs installations, alors qu'ils n'en maîtrisent pas les aspects

---

<sup>32</sup> Questionnaire complété et remis par Fabien Aguglia, conservateur chargé d'études et de programmes au sein du Projet Richelieu de la BnF.

<sup>33</sup> Entretien avec Philippe Colomb, conservateur des bibliothèques, directeur adjoint de la médiathèque Françoise Sagan à Paris- 26 juin 2020.

<sup>34</sup> Questionnaire complété et remis par Aude Devilliers, conservatrice des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de la ville de Tours.

<sup>35</sup> Questionnaire complété et remis par Lucile Trunel, conservatrice des bibliothèques, directrice de la bibliothèque Forney à Paris.

techniques<sup>36</sup>. Ainsi, le bâtiment de la bibliothèque centrale de Tours a subi de nombreuses couches de travaux dont le souvenir se perd parfois, aboutissant par exemple à plus de douze systèmes de chauffage différents qui cohabitent ensemble<sup>37</sup>.

Enfin, des bâtiments conçus pour d'autres usages peuvent parfois se révéler mal adaptés au quotidien d'une bibliothèque.

Beaucoup de ces difficultés concernent au premier chef l'accueil du public. Plusieurs bibliothèques connaissent des problématiques liées à l'acoustique des lieux, comme la médiathèque Raoul Mille, dont l'insonorisation est inenvisageable puisqu'il s'agissait auparavant d'un hall de gare<sup>38</sup>. La directrice de la bibliothèque centrale de Tours regrette également la qualité phonique très insatisfaisante de l'auditorium de la bibliothèque<sup>39</sup>. À la médiathèque Les Carmes, l'agencement entièrement ouverte de cet ancien bâtiment conventuel pose une petite problématique sonore dans l'espace « Médiabulles » conçu pour les adolescents<sup>40</sup>. Enfin, la hauteur du plafond de certains bâtiments nécessite également une acoustique particulière, qui a parfois été prise en compte par le programme et par les architectes : à la bibliothèque Les Dominicains, la nature des matériaux composant le revêtement des murs a été choisie de manière à atténuer les bruits<sup>41</sup>.



**Figure 11 - Entrée du bâtiment de l'ancienne gare du Sud de Nice**

Auteur : Eric Coffinet. Licence CC0

Le chauffage et la climatisation sont également déplorés comme insatisfaisants dans de nombreuses bibliothèques du corpus, que ce soit pour l'accueil du public comme pour la qualité de vie au travail des agents. Ces difficultés thermiques peuvent être liées à une isolation insuffisante des fenêtres - qui doivent parfois se contenter d'un simple vitrage du fait du statut protégé des façades de l'édifice- ,

---

<sup>36</sup> Entretien avec Caroline Poulain, conservatrice des bibliothèques, directrice-adjointe en charge de l'évaluation et responsable du pôle patrimoine des bibliothèques municipales de Dijon, 12 octobre 2020.

<sup>37</sup> Questionnaire complété et remis par Aude Devilliers, conservatrice des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de la ville de Tours.

<sup>38</sup> Entretien avec Françoise Michelizza, conservatrice générale des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de Nice, 25 juin 2020.

<sup>39</sup> Questionnaire complété et remis par Aude Devilliers, conservatrice des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de la ville de Tours.

<sup>40</sup> Entretien avec Nelly Godonou-Dossou, conservatrice en chef des bibliothèques, directrice de la médiathèque Les Carmes, territoire du pays d'Aix, 19 août 2020.

<sup>41</sup> Entretien avec Rémy Casin, conservateur en chef des bibliothèques, responsable de la bibliothèque Les Dominicains de Colmar, 28 août 2020.

comme à la bibliothèque Stanislas ou à la bibliothèque centrale de Tours, à une impossibilité d'installer du chauffage et de la climatisation, comme à la médiathèque La Buanderie, à un entretien lourd et compliqué, comme à la médiathèque Raoul Mille, ou encore à l'usage au moment de la construction de certains matériaux qui engendrent des différences de température importantes entre les différents espaces de la bibliothèques, comme à la bibliothèque Carnégie. En revanche, cette ventilation naturelle est perçue dans plusieurs établissements comme bénéfique pour les collections et pour les magasins.

Les bâtiments souffrent parfois également de problèmes d'étanchéité : des fuites peuvent être causés par le vieillissement de la structure, comme à la bibliothèque centrale de Tours ou à la médiathèque Aqua-Libris, voire être directement liées à l'emplacement requis par son ancien usage, comme à la médiathèque La Buanderie, construite sur d'anciennes sources pour répondre à la première affectation de ce bâtiment en tant que buanderie. En raison du statut de patrimoine industriel protégé du bâtiment de La Buanderie, les travaux d'étanchéisation y seraient rendus plus complexes, ce qui constitue un frein important à leur réalisation.

L'agencement des surfaces entraîne aussi parfois des difficultés pour mener à bien les activités d'une bibliothèque. Ces difficultés sont souvent liées au nombre d'étages important du bâtiment et à la présence de nombreux escaliers, des caractéristiques particulièrement marquées pour les édifices bâtis à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle, comme la médiathèque l'Apostrophe dont les sept niveaux nécessitent beaucoup de personnel de surveillance, la médiathèque La Buanderie, conçue sur six étages assez exigus, ou encore la bibliothèque centrale de Tours construite sur neuf étages avec des escaliers très imposants.

L'exiguïté de l'espace est souvent considérée comme problématique pour les usages de la bibliothèque : à la médiathèque la Buanderie, on déplore le manque de place pour les collections et les animations et l'absence de bureaux initialement prévus pour le personnel, tandis que l'espace réduit pose également un problème pour installer toutes les collections de la bibliothèque Les Dominicains. Comme le note la directrice de la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon, la localisation en centre-ville empêche souvent les potentialités d'accroissement de la bibliothèque<sup>42</sup>.

Enfin, ces bâtiments peuvent parfois être difficiles à adapter aux usages contemporains d'une bibliothèque : les murs épais peuvent entraîner un Wi-Fi capricieux comme à la bibliothèque Forney, ou bien encore des salles aux espaces entièrement vitrés peuvent causer des problèmes de réverbération sur les écrans d'ordinateur, comme à la BEP de Toulouse. Néanmoins, ces difficultés tendent à devenir minoritaires car l'accommodation aux pratiques numériques est une priorité dans les chantiers de rénovations de ces vingt dernières années.

Ainsi, la plupart des contraintes soulevées par les cadres de bibliothèques interrogés ne sont de fait pas spécifiques aux bâtiments patrimoniaux, et seule une étude sur les bibliothèques contemporaines permettrait de mesurer si le niveau de contraintes est comparable ou non.

---

<sup>42</sup> Entretien avec Caroline Poulain, conservatrice des bibliothèques, directrice-adjointe en charge de l'évaluation et responsable du pôle patrimoine des bibliothèques municipales de Dijon, 12 octobre 2020.

## 2.2 Les difficultés à répondre aux normes de sécurité et d'accessibilité

La loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées impose l'accessibilité du cadre bâti, des infrastructures et des services aux personnes handicapées<sup>43</sup>. Tous les établissements recevant du public (ERP) doivent se rendre accessibles pour les personnes en situation de handicap, et à ce titre, en tant qu'ERP, les bibliothèques avaient jusqu'au 12 février 2015 pour se conformer à cette exigence. Comme tous les travaux d'ERP relevant d'un permis de construire délivré depuis le 1er janvier 2007, les bibliothèques construites ou aménagées depuis cette date doivent également être en conformité avec cette loi.

Désormais incontournables dans les chantiers de construction de bibliothèque, les normes d'accessibilité peuvent néanmoins s'avérer difficiles à atteindre dans des bâtiments patrimoniaux conçus il y a plusieurs décennies ou siècles. Pour pallier ces difficultés, la loi du 11 février 2005 stipule que « des dérogations motivées peuvent être autorisées en cas d'impossibilité technique ou de contraintes liées à la préservation du patrimoine architectural »<sup>44</sup>, après avis conforme des commissions consultatives départementales d'accessibilité et de sécurité (CCDSA).

Lorsque des telles dérogations sont demandées, « des mesures de substitution viennent alors compenser cette dérogation »<sup>45</sup>.

Plusieurs cadres de bibliothèques interrogés ont fait état de difficultés à répondre aux normes d'accessibilité. Pour certains établissements, comme la BEP de Toulouse, cette difficulté est surtout liée au statut protégé du bâtiment. Pour d'autres, il s'agit des matériaux utilisés lors de la construction : en raison du travail sur la pierre qui constitue l'un des éléments patrimoniaux majeurs du site de l'ancien carré Saint-Lazare, la médiathèque Françoise Sagan ne peut pas installer de seuils podosensibles pour les personnes malvoyantes, car l'incrustation de clous dans cette pierre est refusée par les ABF. Une solution alternative a été envisagée qui consisterait à coller simplement ces clous au sol, mais, cette fois-ci en raison de la nature poreuse et friable de la pierre, ces clous n'ont jamais tenu et cette solution a dû être abandonnée.

La difficulté à répondre aux normes d'accessibilité peut aussi être due à l'agencement des bâtiments. Dans plusieurs bibliothèques, il est impossible de mettre en place des ascenseurs ou des rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR), ce qui peut être lié à certains éléments protégés comme les escaliers internes de la médiathèque Françoise Sagan auprès desquels il est impossible d'installer un ascenseur. L'ancien hôtel de Sens qui abrite la bibliothèque Forney a conservé l'ensemble des niveaux hérités du XVI<sup>e</sup> siècle et un seul ascenseur avait été mis en place initialement pour les collections dans la partie moderne,

<sup>43</sup> Chapitre 3 du titre 4 de la loi de 2005.

<sup>44</sup><https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006824134&cidTexte=LEGITEXT000006074096&dateTexte=20060716>

<sup>45</sup> SCHNEIDER, Philippe. *Op.cit.*, p.66.

l'accessibilité du public empêché pouvant donc en être fortement réduite. Une rampe ainsi que des sanitaires accessibles PMR ont été aménagés au rez-de-chaussée lors du projet de rénovation de 2016 pour pallier ces difficultés. Ce projet visait dans sa définition à rendre les espaces de médiation du rez-de-chaussée encore plus accessibles, mais l'installation d'un ascenseur supplémentaire dans le bâtiment pour améliorer l'accès aux étages supérieurs demeure impossible. Les travaux en cours à la bibliothèque Les Dominicains visent aussi à remédier au problème jusqu'alors rencontré d'impossibilité d'installer un ascenseur afin de répondre aux normes PMR.

On constate à travers ces exemples que la mise aux normes des bâtiments patrimoniaux en matière d'accessibilité est une préoccupation constante des travaux réalisés ces dernières années. À la Bnu, les façades externes ont également été modifiées pour réaliser un accès pour handicapés lors du chantier de 2010-2014<sup>46</sup>, et le projet Richelieu comporte aussi un important volet de mise aux normes des espaces publics et professionnels en termes d'accessibilité, avec la mise en place de rampes d'accès, d'ascenseurs et la mise aux normes du mobilier. Toutefois, pour certaines bibliothèques territoriales, ces nombreuses interventions font peser une charge importante sur les collectivités qui peut se traduire par des délais rallongés. En attendant de pouvoir disposer de véritables rampes d'accès, certaines bibliothèques comme la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon proposent des solutions palliatives, en faisant accéder les publics à mobilité réduite par un accès qui n'est toutefois pas normé.

Différentes normes de sécurité s'appliquent également aux bibliothèques en tant qu'établissements recevant du public : obligation d'installer un dispositif d'alarmes anti-incendie, obligation de prévoir des espaces permettant l'évacuation du public et d'avoir au moins une façade et deux sorties dégagées ou encore matériaux devant être suffisamment résistants au feu, pour ne citer que les plus importantes. Cet enjeu sécuritaire est d'autant plus crucial pour ces bâtiments patrimoniaux que, comme le relève la directrice de la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon, la plupart des édifices construits il y a plus de cinquante ans intègrent des matériaux facilement inflammables<sup>47</sup>. Plusieurs bibliothèques du corpus ont donc dû effectuer ces dernières années des travaux de mise aux normes en matière de sécurité incendie. C'est le cas de la bibliothèque centrale de Tours, qui a procédé à ce titre à quatorze mois de travaux en 2012-2013. Le chantier principal a consisté à créer une ouverture verticale en déplaçant le premier étage afin de permettre aux éventuelles fumées de s'échapper par des trappes situées au plafond. La BEP de Toulouse avait également procédé à d'importants travaux de mise aux normes techniques en 1999-2000 qui ont notamment permis l'installation d'un système de détection anti-incendie. Les travaux menés à la bibliothèque Forney en 2016 et 2018 visaient également à assurer la sécurité des agents et du public. Enfin, le dispositif de sécurité anti-incendie a été intégralement revu en 2019 dans la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon.

D'autres enjeux de sécurité comme le contrôle des accès, la sécurité contre les vols ou contre les menaces terroristes, peuvent aussi entrer en contradiction avec

---

<sup>46</sup> LOUIS, Pierre. *Op.cit.*, p.83.

<sup>47</sup> Entretien avec Caroline Poulain, conservatrice des bibliothèques, directrice-adjointe en charge de l'évaluation et responsable du pôle patrimoine des bibliothèques municipales de Dijon, 12 octobre 2020.

l'ancienneté du bâti. La médiathèque Françoise Sagan a dû trouver des solutions alternatives pour installer des portiques anti-vol, faute de pouvoir aménager la place nécessaire dans les entrées intérieures : la solution trouvée a été d'installer ces portiques à l'extérieur dans la cour et de faire fabriquer des boîtes en plexiglas pour les envelopper afin de les protéger des intempéries. La question du contrôle des accès est également primordiale dans le chantier en cours à la bibliothèque Les Dominicains, puisque le parcours muséographique du rez-de-chaussée sera accessible à tous les visiteurs tandis que l'accès au premier étage sera réservé aux seuls inscrits à la bibliothèque. Pour l'instant, aucune solution définitive n'a été décidée afin d'organiser le contrôle des accès au premier étage dans ce bâtiment aux espaces contraints. Enfin, l'importance croissante prise par la menace terroriste ces dernières années a décidé certaines bibliothèques comme la Bnu à mener une réflexion sur la sécurisation du bâtiment pour contrer ce risque. Toutefois, la pose de certains dispositifs de sécurité tels que sas, rideaux de fer, vitres pare-balles ou encore potelets anti-voiture bélier se heurte parfois à des contraintes d'ordre esthétique, architectural et patrimonial.

### 2.3 Des espaces que les usagers de la bibliothèque s'approprient

L'aménagement intérieur de la bibliothèque est partie prenante de l'esprit des lieux et de l'impression d'ensemble dégagée par le bâtiment. Comme le rappelle Jacqueline Gascuel, celui-ci doit donc être intégré à la réflexion globale de l'équipe d'architecture<sup>48</sup>.

Pour certains architectes comme Pierre Riboulet, la disposition de l'espace intérieur de la bibliothèque doit être en harmonie avec l'esprit du bâtiment : « Le caractère du bâtiment influe sur la manière dont on peut aménager les meubles, les ambiances à l'intérieur. On doit donner là des lieux aussi sereins, silencieux et simples que possible »<sup>49</sup>. Offrir un aménagement intérieur permettant une meilleure appropriation des espaces de la bibliothèque par les usagers et de pallier les éventuels défauts du bâtiment, ou au contraire de tirer profit de ses spécificités, est une préoccupation majeure pour plusieurs bibliothèques du corpus.

Certaines bibliothèques ont saisi l'opportunité de se servir de l'architecture intérieure du bâtiment pour organiser les différents espaces de la bibliothèque. C'est le cas de la médiathèque Les Carmes, où l'on retrouve la segmentation de la chapelle initiale dans la séparation des différents espaces : par exemple la section jeunesse se trouve dans l'une des nefs du rez-de-chaussée tandis que la partie dédiée aux romans occupe la grande nef centrale. L'ancien directeur de l'Inguimbertaine a souhaité

---

<sup>48</sup> BISBROUCK, Marie-Françoise, GASCUEL, Jacqueline. Quels espaces pour la bibliothèque ? : débat sur la construction. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1985, n° 1.

Disponible sur le Web : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1985-01-0006-001>. ISSN 1292-8399.

<sup>49</sup> RIBOULET, Pierre. Le caractère du bâtiment ou comment Pierre Riboulet a pensé l'architecture des bibliothèques : Entretien avec Pierre Riboulet, juin 1996. Dans : PETIT, Christelle (dir), *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2012, p.40.



## I. LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MONUMENT : UN ESPACE À HABITER

choisir un mobilier raffiné pour concorder avec l'esprit du bâtiment et pour proposer un univers assez luxueux, en accord avec les attentes de son public assez jeune<sup>50</sup>.



Figure 12 – Vue intérieure de la médiathèque Les Carmes

© Giancatarina

À l'inverse, d'autres bibliothèques ont organisé l'espace de façon à contrer l'aspect imposant du bâtiment initial. L'une des priorités de plusieurs bibliothèques, comme la médiathèque l'Apostrophe, était en effet d'aérer le plus possible l'espace, pour mettre à l'aise le public et offrir une certaine fluidité. Cette démarche a été au cœur de l'aménagement intérieur de la médiathèque Françoise Sagan. Un vaste hall d'entrée a été construit sans collections afin que le public ne se retrouve pas immédiatement face à un mur de livres. Les bibliothécaires ont aussi souhaité aménager l'espace avec une faible densité de collections et installer un mobilier pas trop élevé, qui permette d'avoir un regard dégagé. L'objectif était de favoriser la proximité avec les bibliothécaires et de privilégier un mobilier déplaçable qui donne un sentiment de liberté aux usagers :

*Notre mobilier joue sur des codes de la culture légitime : tout est tout blanc, mais a priori cela marche plutôt bien, les publics s'approprient plutôt bien les espaces et notamment parce qu'on compense ça par la présence de deux agents par plateau, et un mobilier très mobile que les usagers peuvent déplacer (poufs, fauteuils). Autant le bâtiment peut paraître austère, autant tout est mobile à l'intérieur et crée une espèce de liberté<sup>51</sup>.*

Ce choix semble gagnant, comme en témoigne son ancienne directrice : « tout le monde est sensible au fait que ça soit beau, mais pas si intimidant que ça. Nous avons peur que la bibliothèque soit considérée comme trop intimidante pour le public, mais les gens se sont tout de suite approprié les lieux »<sup>52</sup>.

<sup>50</sup> Entretien avec Jean-François DELMAS, conservateur général des bibliothèques, conservateur général du patrimoine et ancien directeur de la bibliothèque Inguimbertaine, 25 septembre 2020.

<sup>51</sup> Entretien avec Philippe Colomb, conservateur des bibliothèques, directeur adjoint de la médiathèque Françoise Sagan à Paris- 26 juin 2020.

<sup>52</sup> Entretien avec Viviane Ezratty, conservatrice générale des bibliothèques, ancienne directrice de la médiathèque Françoise Sagan à Paris, 2 juillet 2020.

## I. LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MONUMENT : UN ESPACE À HABITER

Enfin, certaines bibliothèques ont privilégié un aménagement rendant hommage à l'époque de construction du bâtiment tout en rompant avec l'aspect austère ou inconfortable qu'elles ont pu avoir au cours de leur histoire. La cohérence historique est donc un élément-clé de l'aménagement intérieur de certaines bibliothèques, à condition de ne pas faire l'impasse sur le confort pour rendre les lieux agréables aux usagers. C'est ce qu'explique la directrice de la bibliothèque centrale de Tours :

*Le choix du mobilier est sciemment dans l'esprit « fifties », surtout en ce qui concerne les fauteuils bas et les luminaires des tables de travail. Depuis la construction de la bibliothèque, les directeurs et bibliothécaires successifs se battent pour rendre de la cohérence à l'ensemble, privilégier les espaces publics et rendre le lieu plus agréable aux agents. Dans l'esprit il a été convenu de rompre avec son histoire de bibliothèque universitaire de substitution, et de choisir un mobilier qui mette tout de suite l'accent sur l'aspect plus grand public, loisir, détente<sup>53</sup>.*

La dimension patrimoniale et l'architecture atypique du bâtiment permettent également à certaines bibliothèques de mettre en place des espaces originaux et audacieux, ce type d'installation contribuant à renforcer l'appropriation des lieux par les usagers. Ainsi, la médiathèque l'Apostrophe a choisi de profiter des terrasses intérieures construites par Paul Chemetov pour y installer des ruches gérées par des apiculteurs, autour desquelles les bibliothécaires organisent fréquemment des ateliers pédagogiques. Cette initiative a également été envisagée par la bibliothèque Carnegie pour faire écho aux abeilles présentes sur ses vitraux ; néanmoins, elle a dû être abandonnée pour des raisons de sécurité. La présence de collections patrimoniales tout comme l'installation dans un ancien couvent où travaillaient des moines copistes a motivé la bibliothèque Les Dominicains à installer un atelier de reliure entre ses murs. Enfin, à la BHVP, un espace original est ouvert aux visiteurs : le pavillon d'Angoulême, qui abrite les statues funéraires des premiers bâtisseurs de l'hôtel de Lamoignon, Diane d'Angoulême et son neveu Charles.



**Figure 13 – Intérieur du pavillon d'Angoulême à la BHVP.**

Source : Bibliothèque historique de la ville de Paris

<sup>53</sup> Questionnaire complété et remis par Aude Devilliers, conservatrice des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de la ville de Tours.

## **I. LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MONUMENT : UN ESPACE À HABITER**

Ces différents aménagements témoignent d'une volonté de faire de l'espace même de la bibliothèque un terrain d'expérimentation, de découverte et de dépaysement, dans la continuité de ce que le bâtiment a déjà à offrir. Ce type d'initiatives, quand elles sont réalisables, peuvent contribuer à rendre le public encore davantage acteur de son parcours au sein des espaces de la bibliothèque.

### **3. EXERCER LE METIER DE BIBLIOTHECAIRE DANS UN MONUMENT HISTORIQUE**

#### **3.1 Une gestion des bâtiments historiques impliquant un réseau d'acteurs : quelle est la place des professionnels des bibliothèques ?**

Si les bibliothécaires peuvent choisir comment ils vont « habiter » et aménager les espaces de la bibliothèque, la gestion du bâtiment est en revanche le fait d'un réseau d'acteurs parmi lesquels les professionnels des bibliothèques doivent trouver leur propre place. Cette gestion est souvent plus éclatée dans le cas des bibliothèques dont le bâtiment est protégé au titre des monuments historiques, pour lesquelles des problématiques particulières peuvent cristalliser certaines difficultés de coordination entre ces multiples acteurs.

Plusieurs situations s'appliquent en matière de responsabilité administrative du bâtiment de la bibliothèque. La BnF et la Bnu constituent toutes les deux un cas de figure particulier. Étant toutes les deux des établissements publics à caractère administratif (EPA), la responsabilité du site est rattachée directement à la bibliothèque. À la BnF, la gestion est assurée par un département des moyens techniques (DMT) qui se charge de l'entretien ainsi que de la maintenance de l'ensemble des bâtiments et coordonne l'action des prestataires extérieurs. La Bnu dispose d'un service technique et logistique composé d'une dizaine d'agents qui interviennent sur le petit entretien du bâtiment.

Pour les autres bibliothèques de l'étude, les responsables administratifs du bâtiment ne sont pas les bibliothécaires mais leur autorité, et en l'occurrence la collectivité territoriale. Le service chargé de la gestion du bâtiment de la bibliothèque varie selon les collectivités et selon l'organisation des services (direction de l'architecture et des bâtiments, service du patrimoine et centre technique municipal, gestion conjointe par la direction de la maintenance des bâtiments et la direction de la culture et du patrimoine). Dans certaines grandes collectivités locales, la gestion des bâtiments de l'ensemble des bibliothèques du réseau est pilotée par un attaché d'administration qui occupe son poste dans l'une des bibliothèques, généralement la plus importante en termes de public et de collections, comme c'est actuellement le cas à Toulouse où cette personne est postée à la médiathèque José Cabanis.

Dans la plupart des cas, les services territoriaux compétents réalisent une partie de l'entretien du bâtiment et en externalisent une autre partie. Certaines prestations liées à l'entretien comme le ménage sont de plus en plus fréquemment assurées par des prestataires extérieurs, même si de rares bibliothèques comme la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon bénéficient de l'intervention des services d'entretien de la collectivité en raison de la présence d'espaces patrimoniaux.

Les interventions liées aux installations de sécurité, tout comme les interventions et les travaux les plus techniques, sont aussi fréquemment externalisées. Contrairement au ménage pour lequel la présence d'espaces patrimoniaux peut justifier un

traitement par les services internes de la collectivité locale, la patrimonialité du bâtiment requiert pour les interventions les plus techniques le recours à des entreprises extérieures spécialisées, comme pour les façades en pierres ou les vitraux de la salle de lecture de la bibliothèque Carnégie.

Dès lors que le bâtiment est géré par les services de la collectivité locale, son entretien et les interventions qui nécessitent l'appel à des prestataires ne figurent pas dans le budget de la bibliothèque mais dans celui de la collectivité. De la même façon, bien que les bibliothécaires surveillent le bâtiment au quotidien et transmettent les demandes de travaux, ce sont les services de la collectivité qui passent les appels d'offres pour sélectionner les prestataires et prennent les décisions finales. Cela implique des situations parfois complexes à la fois en termes budgétaires, mais aussi en termes de poids dans les processus de décisions, qui sont amplifiées dans le cas des monuments historiques. En effet, la responsabilité et le rôle de surveillance des bibliothécaires sont alors d'autant plus importants qu'ils touchent aussi à la préservation des éléments patrimoniaux, comme l'explique l'ancienne directrice de la médiathèque Françoise Sagan :

*Le rôle des bibliothécaires est d'alerter les services compétents et de veiller au respect du bâtiment historique, avec des prestataires qui ne sont pas forcément conscients des contraintes que cela implique<sup>54</sup>.*

Cette gestion partagée d'un bâtiment dont la bibliothèque n'a pas la responsabilité juridique et budgétaire peut engendrer chez certains bibliothécaires le sentiment de peiner à trouver leur place parmi tous les services de la collectivité en charge de l'édifice. Ainsi, la directrice du réseau des bibliothèques de Nice constate que les bibliothécaires doivent parfois savoir s'imposer pour défendre les travaux qui leur paraissent nécessaires : lors du projet de réhabilitation de l'ancienne gare du Sud en bibliothèque, et notamment pour les interventions sur les éléments protégés de l'édifice, le service des bâtiments communaux a géré les appels d'offres sans faire appel à l'expertise des bibliothécaires, ces-derniers n'ayant pu intervenir et participer à la prise de décision qu'au moment de l'aménagement intérieur du bâtiment<sup>55</sup>. Cette difficulté à se faire entendre est également ressentie par certains bibliothécaires en matière d'entretien, comme le résume le directeur-adjoint de la médiathèque Françoise Sagan :

*La bibliothèque est un peu locataire d'un bâtiment sur lequel elle n'a pas complètement la main [...]. Parfois, les services interviennent alors que l'on n'est pas prévenu parce qu'ils l'estiment nécessaire, on a l'impression d'être des locataires et qu'on ne nous demande pas toujours notre avis. Il faut être très vigilant, pour faire en sorte que quand des travaux sont prévus, ils n'impactent pas complètement les services de la bibliothèque<sup>56</sup>.*

---

<sup>54</sup> Entretien avec Viviane Ezratty, conservatrice générale des bibliothèques, ancienne directrice de la médiathèque Françoise Sagan à Paris, 2 juillet 2020.

<sup>55</sup> Entretien avec Françoise Michelizza, conservatrice générale des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de Nice, 25 juin 2020.

<sup>56</sup> Entretien avec Philippe Colomb, conservateur des bibliothèques, directeur adjoint de la médiathèque Françoise Sagan à Paris- 26 juin 2020.

Les difficultés de coordination entre les différents services municipaux dans les processus de décision peuvent se manifester sous plusieurs formes. Certaines personnes interrogées évoquent les visites guidées de l'office du tourisme faisant irruption de façon impromptue dans la bibliothèque dans des périodes de grande affluence. Dans certaines villes labellisées d'Art et d'Histoire, la visibilité touristique de la bibliothèque peut être réduite au vu des multiples édifices patrimoniaux dont la collectivité doit assurer la gestion, entraînant une forme de concurrence pour le financement des projets de rénovation qui se fait parfois en défaveur des bibliothèques. Selon la directrice-adjointe des bibliothèques de Dijon, ce phénomène est dû au fait que les bibliothèques ne sont pas identifiées au niveau national comme des lieux de visites. Néanmoins, elle observe également un changement positif à cet égard, avec une collectivité qui prend de plus en plus conscience de la valeur patrimoniale de la bibliothèque et de ses collections<sup>57</sup>. D'après la directrice des bibliothèques de Nice, cette problématique pourrait être corrélée à la taille de la ville : dans une grande ville, la bibliothèque n'est souvent pas le seul bâtiment patrimonial et sa valorisation n'a pas la même importance pour la collectivité que dans des petites communes où elle peut véritablement constituer une attraction majeure<sup>58</sup>.

Les bibliothécaires interrogés déclarent également éprouver parfois des difficultés à trouver les bons interlocuteurs pour faire remonter un certain nombre de problèmes ou de besoins et ont parfois le sentiment d'un manque de réactivité dans le traitement de leurs demandes. En effet, les bâtiments patrimoniaux supposent un entretien technique conséquent et des files d'attente organisées sur lesquelles tous les services de la collectivité se sont mis d'accord, ce qui peut être compliqué à gérer en termes d'articulation avec les nombreux autres dossiers bâtimentaires que la collectivité doit gérer.

Cette gestion éclatée peut aussi générer un manque de vision d'ensemble sur le bâtiment, qui nécessiterait une expertise globale pour donner de la cohérence aux différentes interventions et aux travaux envisagés, afin d'éviter ce que la directrice de la BEP qualifie d'interventions «au coup par coup». L'alternance des mandats locaux peut également nuire à la cohérence de la gestion du bâtiment. Comme le confie la directrice de la bibliothèque centrale de Tours, « le personnel de la ville (ou de la métropole en ce qui concerne l'Énergie), lui, change et même si les dossiers travaux sont précieux et archivés, il arrive qu'on perde parfois le fil de l'histoire »<sup>59</sup>.

Afin d'éviter ces difficultés, certains réseaux de bibliothèques comme celui de la ville de Nice font le choix de maintenir des lignes budgétaires propres dédiées aux travaux pour pouvoir réaliser les interventions les moins lourdes en interne. Mais surtout, de nombreux directeurs et directrices d'établissement ont souligné

---

<sup>57</sup> Entretien avec Caroline Poulain, conservatrice des bibliothèques, directrice-adjointe en charge de l'évaluation et responsable du pôle patrimoine des bibliothèques municipales de Dijon, 12 octobre 2020.

<sup>58</sup> Entretien avec Françoise Michelizza, conservatrice générale des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de Nice, 25 juin 2020.

<sup>59</sup> Questionnaire complété et remis par Aude Devilliers, conservatrice des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de la ville de Tours.

l'importance de disposer des moyens humains permettant d'assurer une partie de cette gestion en interne avec un poste dédié à sa surveillance, voire à sa maintenance technique. Comme l'explique le directeur de la bibliothèque Les Dominicains, ce type de poste – qui existait encore il y a quelques années dans sa bibliothèque - tend de plus en plus à disparaître, ce que souligne également la directrice-adjointe de la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon<sup>60</sup>. Pour combler ce manque, il peut arriver que la surveillance du bâtiment soit ajoutée à la fiche de poste de certains agents à travers un système d'astreinte, comme c'est le cas à la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon.

Toutes les bibliothèques où il existe encore un poste dévolu à la surveillance et à l'entretien du bâtiment en mesurent pleinement l'utilité. À la médiathèque l'Apostrophe, un poste d'agent de maintenance a été ouvert en 2019, poste dont le besoin s'était rapidement fait sentir après l'ouverture de la bibliothèque. Comme l'explique sa directrice, cela permet à la bibliothèque d'avoir une vraie sécurité en termes d'entretien et de gestion du bâtiment, ainsi qu'une interface technique pour dialoguer avec la direction des bâtiments de la métropole<sup>61</sup>. Il existe aussi à la bibliothèque Inguimbertaine un régisseur pour le bâtiment et un régisseur pour les collections, et l'ancien directeur de la bibliothèque estime ce type de poste très important pour la bibliothèque<sup>62</sup>. À la bibliothèque Stanislas, un gardien logé est chargé de la surveillance courante et de l'entretien du bâtiment, un agent de maintenance avec un diplôme de service de sécurité incendie et d'assistance à personne (SSIAP) assure ces missions de surveillance et de petit entretien à la médiathèque Les Carmes. La bibliothèque Carnégie bénéficie d'une situation assez privilégiée puisque trois postes y sont dédiés à l'entretien du bâtiment parmi les équipes de la bibliothèque. Un agent en assure le gardiennage et la maintenance technique et transmet les demandes auprès de la direction de la maintenance de la et des ateliers. Son rôle est considéré comme précieux par la directrice de la bibliothèque, tout comme celui des deux agents d'entretien des espaces et des collections, formés au dépoussiérage des documents anciens. La surveillance du bâtiment dans ses aspects hygiène et sécurité peut parfois être assurée par une secrétaire administrative en poste à la bibliothèque, comme c'est le cas à la médiathèque Françoise Sagan. Même lorsque la bibliothèque a la responsabilité administrative du bâtiment, ce type de poste est considéré comme indispensable pour ne pas dépendre uniquement des prestataires dans la gestion du site. À la BnF, plusieurs agents de la direction de la maintenance et des travaux occupent ainsi des fonctions directement liées à l'entretien et à la maintenance du bâtiment.

Une partie des récits issus de l'enquête révèlent ainsi une demande d'autonomie marquée dans la maintenance du bâtiment vis-à-vis des autres services de la collectivité. Cette demande témoigne des dysfonctionnements qui peuvent parfois exister entre les différents services des collectivités locales et d'une difficulté des bibliothèques à s'y faire entendre. Cette coordination insuffisante peut

---

<sup>60</sup> Entretien avec Caroline Poulain, conservatrice des bibliothèques, directrice-adjointe en charge de l'évaluation et responsable du pôle patrimoine des bibliothèques municipales de Dijon, 12 octobre 2020.

<sup>61</sup> Entretien avec Catherine Merlin, directrice du réseau des bibliothèques de Chartres, 7 août 2020.

<sup>62</sup> Entretien avec Jean-François Delmas, conservateur général des bibliothèques, conservateur général du patrimoine et ancien directeur de la bibliothèque Inguimbertaine, 25 septembre 2020.

être liée à la complexification des bâtiments et des normes qui s’y appliquent, mais elle peut aussi trouver son origine dans une difficulté des différents métiers à se parler. On peut également émettre l’hypothèse qu’elle témoignerait d’une certaine tradition d’isolement des bibliothèques au sein des collectivités territoriales.

### 3.2 Les questions d’architecture patrimoniale dans la formation des directeurs de bibliothèques

Au sein de la formation initiale et continue des cadres A des bibliothèques, les questions d’architecture patrimoniale ne font pas l’objet d’un enseignement spécifique. Certains modules d’enseignement sont dédiés plus généralement aux questions de construction, d’aménagement et de gestion du bâti et sont utiles quel que soit le type de bâtiment.

Dans le parcours de formation initiale des élèves-conservateurs d’État à l’Enssib, les questions d’architecture sont évoquées dans deux enseignements optionnels laissés au choix des élèves.

L’un des deux approfondissements proposés au sein de l’UE « Mettre en œuvre une politique de services » porte sur les espaces et a proposé pour l’année 2020 deux interventions liées aux questions d’architecture, dont l’une a rapidement évoqué les problématiques liées aux projets de construction dans des monuments historiques.

Enfin au cours du troisième semestre de la formation est proposée une option « Construire et aménager une bibliothèque universitaire », dont les objectifs sont les suivants :

- Repérer les grandes tendances des constructions et des aménagements de bibliothèques universitaires ;
- Identifier les différentes phases d’un projet de construction ou d’aménagement de bibliothèque ;
- Identifier le rôle de chacun des acteurs dans un projet de construction ou d’aménagement de bibliothèque ;
- Comprendre un plan d’architecte ;
- Disposer des rudiments nécessaires en matière de réglementation liée à l’accueil

En place depuis plusieurs années, il s’agit d’une des options qui attire le plus d’élèves-conservateurs<sup>63</sup>. Comme l’explique le responsable de la formation des élèves-fonctionnaires à l’Enssib, ces formations en lien avec l’architecture sont importantes car il arrive régulièrement que des postes avec des responsabilités en matière de projet architectural soient proposés en sortie d’école pour les conservateurs, soit avec une partie du poste portant sur des questions de réaménagement, soit à travers un poste dédié au suivi de projets de construction

---

<sup>63</sup> Entretien avec Thomas Chaimbault-Petitjean, responsable de la formation des élèves-fonctionnaires à l’Enssib. 17 septembre 2020.



comme des Learning Centers, avec des responsabilités de chef de projet ou de chef de projet adjoint<sup>64</sup>.

Pour les élèves-bibliothécaires, il n'existe pas d'option dédiée spécifiquement aux questions d'architecture, mais en fonction de leurs profils de poste, ils peuvent accéder à certains cours dédiés si cela est pertinent pour leur affectation future.

Les élèves-conservateurs territoriaux des bibliothèques à l'INET bénéficient d'un module d'enseignement portant sur la gestion des bâtiments, mutualisé avec d'autres promotions de cadres A de la fonction publique territoriale. Pour l'année 2020, ce module a été co-construit par les élèves conservateurs des bibliothèques et les élèves ingénieurs territoriaux en chef, ce qui présente l'avantage de faciliter le dialogue entre les différents services territoriaux. Cet enseignement poursuit les objectifs pédagogiques suivants :

- Appréhender le contexte politique et les contraintes administratives, financières, ou RH des collectivités territoriales en matière de réalisation, de conception et de gestion de la composante « bâtementaire ».

- Identifier les leviers d'une optimisation des processus de construction, d'exploitation et de gestion des équipements et des opportunités de financements dans un contexte financier contraint (ex. recherche de subventions, rôle de l'Etat, autres collectivités),

- Proposer des *scenarii* lors de la réalisation d'études d'opportunités et de faisabilité en mettant en exergue la valeur ajoutée d'une collaboration étroite entre les services.

L'un des parcours proposés dans le cadre de cette formation propose des visites de bâtiments patrimoniaux, néanmoins, les bâtiments visités n'étaient pas des bibliothèques.

Dans le cadre des échanges organisés dans la formation des conservateurs de bibliothèques entre l'Enssib et l'INET, trois élèves-conservateurs d'État de l'Enssib ont pu assister à cet enseignement en 2020. Ces trois élèves ont été interrogés dans le cadre de ce mémoire. Tous les trois ont jugé la formation intéressante et ont beaucoup apprécié le regard croisé entre bibliothécaires, architectes et ingénieurs. L'une des trois personnes interrogées a confié que cette formation lui a permis de « sortir de la posture métier pour voir ce qui est intéressant pour les architectes, les ingénieurs, les techniciens...et de comprendre les autres métiers et leurs différents impératifs, notamment législatifs et réglementaires et parler leur langage »<sup>65</sup>. Une autre personne souligne que cette formation lui a permis de prendre conscience des différentes étapes qui jalonnent tout projet architectural ainsi que des points de vigilance à avoir en tête. Tous les trois estiment finalement que cette formation leur

---

<sup>64</sup> Entretien avec Thomas Chaimbault-Petitjean, responsable de la formation des élèves-fonctionnaires à l'Enssib. 17 septembre 2020.

<sup>65</sup> Entretien avec Romane Coutanson, ancienne élève-conservatrice d'Etat des bibliothèques à l'Enssib (promotion DCB28), 21 septembre 2020.

aura été utile, notamment pour l'une d'elles dont le poste actuel est lié à des projets de construction de bibliothèque.

La mise en place d'une formation aux questions d'architecture pour les cadres des bibliothèques paraît en effet répondre à un réel besoin, plusieurs personnes interrogées ayant confié avoir été démunies en début de chantier et déclarant qu'elles auraient souhaité avoir davantage de notions d'architecture pour pouvoir aborder le projet plus sereinement. En outre, comme le rappelle la directrice-adjointe des bibliothèques de Dijon, les questions liées aux travaux reviennent sans arrêt dans la vie d'une bibliothèque. Un socle de compétences en architecture, comme la formation à la lecture d'un plan suggérée par la directrice des bibliothèques de Nice<sup>66</sup>, semble ainsi constituer un creuset indispensable à l'exercice des fonctions de directeur d'établissement, ne serait-ce que pour faciliter le dialogue avec les architectes et les autres services de la collectivité.

Plusieurs personnes interrogées pensent que les questions d'architecture patrimoniale pourraient être abordées au sein d'un tel enseignement, avec par exemple, comme le suggère la directrice-adjointe des bibliothèques de Dijon un sous-module sur la législation des bâtiments protégés au titre des monuments historiques et l'intervention d'un responsable de la DRAC qui viendrait rappeler les obligations liées à ce statut. La directrice de la médiathèque Les Carmes envisage la mise en place de visites de bibliothèques situées dans des bâtiments patrimoniaux, ce qui pourrait encourager de futurs directeurs et directrices d'établissement à être moins frileux sur ce type de projet et favoriser l'émergence d'idées nouvelles pour traiter les volets patrimoniaux des bâtiments.

Certaines personnes, comme la directrice-adjointe de la BHVP, estiment à l'inverse qu'il ne serait pas pertinent de mettre en place une formation dédiée aux questions d'architecture patrimoniale, car ces situations sont selon elle trop spécifiques et locales<sup>67</sup>. Enfin, d'autres personnes comme la directrice de la BEP de Toulouse pensent que les questions d'architecture patrimoniale pourraient plutôt être abordées dans le module consacré au patrimoine lors de la formation initiale des élèves-conservateurs et bibliothécaires<sup>68</sup>.

D'autres personnes interrogées estiment que ces questions d'architecture patrimoniale trouvent plutôt leur place au sein d'une offre de formation continue, adressée directement à ceux qui y sont confrontés dans leur poste. La directrice des bibliothèques de Tours estime par exemple qu'il serait utile de mettre en place des réunions de travail hors chantiers- donc en dehors des situations problématiques - avec des collègues de la direction des bâtiments afin d'apprendre à parler le même langage. Pour la directrice de la bibliothèque Carnégie, il pourrait être utile de créer une communauté de directeurs et directrices de bibliothèques situées dans des bâtiments patrimoniaux, à la manière de la communauté Bibliopat qui concerne les

---

<sup>66</sup> Entretien avec Françoise Michelizza, conservatrice générale des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de Nice, 25 juin 2020.

<sup>67</sup> Questionnaire complété et remis par Louise Fauduet, conservatrice des bibliothèques, directrice adjointe de la bibliothèque historique de la Ville de Paris.

<sup>68</sup> Questionnaire complété et remis par Florence Courtial, conservatrice des bibliothèques, responsable de la bibliothèque d'Étude et du Patrimoine de Toulouse.

collections patrimoniales en bibliothèque, afin de faciliter les échanges et de mutualiser les bonnes pratiques<sup>69</sup>.

Différentes formations continues dédiées à la mise en place d'un projet architectural sont en effet régulièrement proposées aux cadres des bibliothèques. Pour les bibliothèques territoriales, à titre d'exemple récent, une formation de quatre jours a été dispensée en septembre et novembre 2020 sur le thème « Architecture de médiathèque territoriale : construction aménagement », présentée par un architecte conseil du Service du Livre et de la Lecture du ministère de la culture et organisée conjointement avec le service de la formation continue de l'Enssib. En revanche, aucune formation continue spécifiquement dédiée aux questions d'architecture patrimoniale en bibliothèque n'a encore été organisée à ce jour.

### **3.3 Quel impact sur la motivation, l'intérêt et la qualité de vie au travail en tant que professionnel des bibliothèques ?**

À la suite de notre entretien, le directeur de la bibliothèque des Dominicains a relayé notre enquête auprès des agents de l'établissement en leur posant la question suivante évoquée dans le questionnaire : « En tant que professionnel des bibliothèques, le fait de travailler dans un monument historique influe-t-il sur votre motivation au travail ? »

Les réponses permettent de lister plusieurs facteurs qui influent positivement sur l'intérêt et la motivation au travail des agents de la bibliothèque Les Dominicains:

- L'ancienneté, l'ancrage dans le temps de ce bâtiment donnent l'impression de tisser une continuité entre passé et présent qui est à la fois rassurante en termes de stabilité et pérennité de l'emploi et porteuse de sens dans le travail quotidien, avec le sentiment de perpétuer le métier et le rôle des bibliothécaires d'autrefois. D'après un agent, « on ne peut que se sentir investis par la mission qui nous est confiée de veiller sur le patrimoine en ces lieux de conservation immémoriale ». Un autre agent a même évoqué une conscience accrue pour lui d'inscrire, en tant que bibliothécaire, sa mission de circulation et de diffusion des connaissances dans une lignée historique, ce qui le stimule dans la réalisation de ses tâches quotidiennes.
- La position centrale du bâtiment de l'ancien couvent des Dominicains donne l'impression de travailler au cœur de la cité et au cœur de la vie culturelle et intellectuelle de la ville, tout en offrant un rempart contre le bruit et le tumulte urbain grâce à ses murs épais. Le cloître fournit également une ambiance calme propice à l'étude, ainsi qu'un sentiment de sérénité évoqué par certains agents interrogés.
- Certaines personnes interrogées font part d'une curiosité intellectuelle attisée par l'implantation dans un site historique et du plaisir et du grand intérêt

---

<sup>69</sup> Entretien avec Coline Gosciniak, conservatrice responsable de la bibliothèque Carnegie et des fonds patrimoniaux de la BMC de Reims, 2 octobre 2020.

## I. LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MONUMENT : UN ESPACE À HABITER

qu'elles ont eues à découvrir l'histoire des lieux et son lien avec celle de la ville.

- Un sentiment d'honneur et de fierté lié au fait de travailler dans un lieu patrimonial a également été rapporté par plusieurs agents ; plusieurs d'entre eux se disent aussi sensibles au prestige que confère une fonction au cœur d'un établissement reconnu et valorisé.
- Plusieurs agents ont enfin évoqué une motivation accrue dans l'exécution de leurs tâches relatives au traitement de documents patrimoniaux, liée au sentiment d'adéquation entre ces documents et les lieux dans lesquels ils sont conservés.

Ces avantages énumérés par les agents de la bibliothèque des Dominicains se recoupent avec les différents aspects positifs évoqués par les directeurs et directrices des bibliothèques du corpus.

Le sentiment de fierté et de motivation lié aux retours positifs des publics est revenu à de nombreuses reprises dans les témoignages des cadres interrogés. C'est l'un des éléments qui d'après le directeur-adjoint de la médiathèque Françoise Sagan influence le plus la motivation au travail au sein des équipes de sa bibliothèque<sup>70</sup>. La directrice-adjointe de la BHVP évoque aussi le respect accru de la part du public envers les agents et envers le matériel de la bibliothèque, respect ayant à son tour une incidence positive sur la motivation des agents<sup>71</sup>.

Toutefois, il ne faut pas oublier que si ces bâtiments patrimoniaux peuvent induire des échanges plus nombreux et plus qualitatifs avec les usagers, les agents n'y seront sensibles que dans la mesure où l'admiration liée aux lieux ne fait pas oublier aux yeux du public l'ensemble des actions et des services mis en place par la bibliothèque, comme le souligne la directrice du réseau des bibliothèques de Nice: « ce qui motive les agents, c'est quand on met le bâtiment à l'honneur en tant que bibliothèque et non pas seulement en tant que bâtiment historique »<sup>72</sup>.

Plus généralement, la grande majorité des directeurs et directrices de bibliothèques interrogés font état d'une conscience des lieux notée comme étant très prégnante au sein de l'équipe de leur bibliothèque. Cette conscience est liée à la fois à la dimension esthétique du bâtiment et à son inscription dans l'histoire locale d'un bassin de vie, voire dans l'histoire nationale, et elle ne se limite pas au seul personnel scientifique mais englobe, d'après les personnes interrogées, l'ensemble des profils de poste de la bibliothèque. Les expressions liées à « l'attachement », à la « fierté », à la « conscience » de travailler dans un cadre exceptionnel sont ainsi revenues à plusieurs reprises au cours des différents entretiens.

---

<sup>70</sup> Entretien avec Philippe Colomb, conservateur des bibliothèques, directeur adjoint de la médiathèque Françoise Sagan à Paris- 26 juin 2020.

<sup>71</sup> Questionnaire complété et remis par Louise Fauduet, conservatrice des bibliothèques, directrice adjointe de la bibliothèque historique de la Ville de Paris.

<sup>72</sup> Entretien avec Françoise Michelizza, conservatrice générale des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de Nice, 25 juin 2020.

## I. LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MONUMENT : UN ESPACE À HABITER

L'attachement et le sentiment d'appartenance des agents envers le bâtiment de la bibliothèque se fait notamment jour à travers un vivier constant d'agents volontaires pour effectuer des visites guidées de la bibliothèque dans certains établissements comme à la bibliothèque Carnegie<sup>73</sup> ou à la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon<sup>74</sup>, et la volonté manifeste exprimée par plusieurs agents de transmettre l'histoire des lieux, comme à la médiathèque l'Apostrophe. La directrice de cette-dernière saisit aujourd'hui pleinement l'importance qu'il y a à confier les missions de visites guidées de la bibliothèque à plusieurs agents, car cette transmission est un élément de motivation important pour certains d'entre eux<sup>75</sup>. La diffusion de l'histoire du bâtiment auprès du public fait d'ailleurs partie des missions des agents de la médiathèque Françoise Sagan, qui sont formés à leur prise de poste sur le passé du bâtiment et son architecture afin de pouvoir répondre aux questions du public à l'accueil, tout comme à la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon.

Des conditions de travail exceptionnelles comme l'expérience du confinement pendant le printemps 2020 permettent aussi de mettre en évidence l'attachement des agents au bâtiment dans certaines bibliothèques : à la BEP de Toulouse, plusieurs personnes ont proposé de venir effectuer des tournées de surveillance à la bibliothèque pendant cette période. À la BnF, cet intérêt marqué des agents envers le patrimoine architectural du site Richelieu est visible à travers l'engouement suscité au sein des équipes par les présentations de points d'étape du chantier, organisées environ deux fois par an, ou encore à travers le succès des visites exceptionnelles d'espaces en cours de rénovation comme la salle ovale en 2019.

Enfin, certains récits issus des entretiens peuvent faire émerger l'hypothèse que cette conscience des lieux partagée au sein de l'équipe permettrait de renforcer dans une certaine mesure la cohésion et les liens entre les membres du personnel de la bibliothèque. Ainsi, dans certaines bibliothèques, la fierté et l'admiration suscitées par le bâtiment reviennent régulièrement dans les conversations entre collègues, tandis que dans d'autres établissements, des expériences de joie et d'émotion collective liées à la fin d'une longue période de travaux scellent la solidarité autour d'un projet commun et sa concrétisation : l'ancien directeur de la bibliothèque Inguimbertaine a ainsi déclaré se remémorer l'émotion partagée au moment de l'inauguration comme un moment collectif inoubliable<sup>76</sup>. Nous pouvons donc supposer qu'un attachement partagé envers le bâtiment patrimonial peut contribuer de manière positive à l'instauration d'une dynamique collective au sein de l'équipe de la bibliothèque.

Au-delà de la motivation et de l'attachement envers le bâtiment, un cadre exceptionnel tel qu'un site patrimonial influence directement la pratique du travail quotidien de certains bibliothécaires. Certaines personnes interrogées se sont attardées sur la notion de plaisir et d'enrichissement de l'expérience de travail et sur

---

<sup>73</sup> Entretien avec Coline Gosciniak, conservatrice responsable de la bibliothèque Carnegie et des fonds patrimoniaux de la BMC de Reims, 2 octobre 2020.

<sup>74</sup> Entretien avec Caroline Poulain, conservatrice des bibliothèques, directrice-adjointe en charge de l'évaluation et responsable du pôle patrimoine des bibliothèques municipales de Dijon, 12 octobre 2020.

<sup>75</sup> Entretien avec Catherine Merlin, directrice du réseau des bibliothèques de Chartres, 7 août 2020.

<sup>76</sup> Entretien avec Jean-François Delmas, conservateur général des bibliothèques, conservateur général du patrimoine et ancien directeur de la bibliothèque Inguimbertaine, 25 septembre 2020.

## I. LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MONUMENT : UN ESPACE À HABITER

la façon dont la valorisation du bâtiment permet de varier leurs activités, comme à la Bnu avec l'organisation des visites régulières. D'après la responsable de la bibliothèque Stanislas, ce cadre exceptionnel conduit probablement les bibliothécaires à redoubler de vigilance et de soin envers « le contenu et le contenant », c'est-à-dire envers les collections et les lieux<sup>77</sup>. Cet impact de la patrimonialité des lieux sur l'accomplissement des tâches quotidiennes apparaît de façon plus prononcée dans les bibliothèques possédant des fonds patrimoniaux.

Toutefois, les récits font également état de ce que les personnes interrogées considèrent comme une influence négative du bâtiment sur la qualité de vie au travail. Les agents de la bibliothèque des Dominicains ont fait part de deux principaux aspects qu'ils considèrent comme pesants au quotidien :

- un bâtiment inconfortable caractérisé par des courants d'air, des locaux mal chauffés en hiver, des fenêtres difficiles à fermer ou encore une insonorisation difficile en dehors des salles aux boiseries.

- un édifice patrimonial difficile à adapter à sa vocation de bibliothèque : pas d'ascenseur et donc pas d'accès PMR, certains magasins difficiles d'accès, une dimension un peu labyrinthique du bâtiment qui nécessite du temps pour bien le connaître, aussi bien pour le personnel que pour les usagers.

Néanmoins, les agents ont ajouté que ces désavantages sont peu significatifs au regard des bénéfices qu'ils tirent à travailler dans un tel lieu, et qu'ils devraient en outre être surmontés lorsque le chantier en cours aura abouti.

Certains directeurs et directrices des bibliothèques interrogés ont fait part de problématiques similaires ayant une incidence négative sur la qualité de vie au travail, et parfois par ricochet sur la motivation des équipes. Ainsi, la directrice de la bibliothèque centrale de Tours confie que le bâtiment agit parfois comme une fierté et parfois comme un facteur de démotivation quand il entraîne des conditions de travail difficiles<sup>78</sup>. La directrice de la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon, dont le bâtiment est particulièrement vétuste dans les espaces de bureaux, estime qu'en raison notamment d'importants problèmes thermiques, la qualité de vie au travail des agents n'est actuellement pas encore satisfaisante<sup>79</sup>.

Lorsqu'ils sont réalisables, certains aménagements peuvent parfois s'avérer nécessaires pour assurer un confort de travail satisfaisant aux agents de la bibliothèque. L'équipe de la bibliothèque Carnégie a procédé à quelques aménagements pratiques vis-à-vis de la patrimonialité du site pour se ménager un confort de travail jugé nécessaire : par exemple, les sièges d'époque Art Déco des postes de surveillance en salle de lecture ont été remplacés par du mobilier plus ergonomique car ils étaient extrêmement inconfortables<sup>80</sup>. Comme le résume la directrice des bibliothèques de Nice, le bien-être quotidien des agents est une source

---

<sup>77</sup> Questionnaire complété et remis par Claire Haquet, conservatrice en chef, responsable de la bibliothèque Stanislas de Nancy.

<sup>78</sup> Questionnaire complété et remis par Aude Devilliers, conservatrice des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de la ville de Tours.

<sup>79</sup> Entretien avec Caroline Poulain, conservatrice des bibliothèques, directrice-adjointe en charge de l'évaluation et responsable du pôle patrimoine des bibliothèques municipales de Dijon, 12 octobre 2020.

<sup>80</sup> Entretien avec Coline Gosciniak, conservatrice responsable de la bibliothèque Carnégie et des fonds patrimoniaux de la BMC de Reims, 2 octobre 2020.

## I. LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MONUMENT : UN ESPACE À HABITER

de motivation au travail incontournable sur laquelle il est impossible de faire l'impasse<sup>81</sup>.

Toutefois, ce type de problèmes d'inconfort au travail n'est encore une fois pas spécifique aux bibliothèques abritées dans des bâtiments patrimoniaux, comme le rappelle l'ancien directeur de l'Inguimbertaine<sup>82</sup>. En revanche, les réflexions des agents de la bibliothèque Les Dominicains appuient l'idée que le plaisir procuré par ce bâtiment patrimonial prévaut souvent sur les contraintes induites dans l'expérience quotidienne du travail.

---

<sup>81</sup> Entretien avec Françoise Michelizza, conservatrice générale des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de Nice, 25 juin 2020.

<sup>82</sup> Entretien avec Jean-François Delmas, conservateur général des bibliothèques, conservateur général du patrimoine et ancien directeur de la bibliothèque Inguimbertaine, 25 septembre 2020.





## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

---

### 1. BATIMENTS PATRIMONIAUX ET BIBLIOTHÈQUES, INFLUENCES RECIPROQUES

#### 1.1 La monumentalité, un obstacle à la fréquentation de certains publics ?

Plusieurs directeurs et directrices de bibliothèques interrogés estiment que la monumentalité du bâtiment constitue selon eux un obstacle à la fréquentation de certains publics. Les chiffres rapportés par Hélène Caroux d'une étude nationale réalisée en 1995 indiquent en effet que les bibliothèques anciennes attirent dans l'ensemble un public plus érudit que les bibliothèques modernes : ainsi 62,9% des usagers sont de niveau universitaire dans les bibliothèques anciennes contre 47,4% dans les bibliothèques modernes. De même, 99,2% des usagers des bibliothèques anciennes répondent affirmativement à la question « Aimez-vous lire ? » contre 91,1% dans les bibliothèques modernes »<sup>83</sup>.

Cette situation est davantage marquée pour les bibliothèques du corpus installées ou aménagées dans ce bâtiment patrimonial avant les années 1950, dont l'architecture reflète souvent les conceptions élitistes des bibliothèques qui existaient en France jusqu'à cette époque. Or, ce phénomène est accentué par le fait que cette occurrence concerne au sein du corpus exclusivement des bibliothèques abritant des fonds à dimension patrimoniale, les bibliothèques dites « de lecture publique » n'ayant investi ce type de bâtiment que plus tardivement. Du fait de leurs collections précieuses et du bâtiment ancien qui les abrite, ces bibliothèques apparaissent aux yeux de certains publics comme de véritables « temples du savoir » dans lesquels on ne pourrait entrer que si l'on est doté d'une certaine culture légitime. Cette expression de « temple » est d'ailleurs revenue à plusieurs reprises dans les témoignages pour qualifier le projet architectural à l'origine de l'aménagement de ce type de bibliothèque.

Ces bibliothèques à dimension patrimoniale peuvent ainsi être parfois perçues davantage comme des musées que comme des lieux d'échange culturel et de transmission des savoirs. La directrice de la bibliothèque Carnegie évoque « un sentiment faux de manque de légitimité » à entrer dans la bibliothèque de la part de certains publics et rapporte que beaucoup de touristes demandent s'ils doivent payer pour entrer dans la bibliothèque. Ces demandes sont perçues comme assez dérangeantes car en contradiction avec les missions de démocratisation culturelle des bibliothèques<sup>84</sup>. La directrice-adjointe de la BHVP rapporte faire face

---

<sup>83</sup> CAROUX, Hélène. *Op.cit.*, p.238.

<sup>84</sup> Entretien avec Coline Gosciniak, conservatrice responsable de la bibliothèque Carnegie et des fonds patrimoniaux de la BMC de Reims, 2 octobre 2020.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

régulièrement à des réactions d'étonnement de la part de visiteurs qui ignoraient que tout le monde pouvait fréquenter la bibliothèque<sup>85</sup>.



**Figure 14 – Entrée de la bibliothèque Carnegie**

Source : bibliothèque Carnegie

Outre ces situations, la frilosité de certains publics à fréquenter une bibliothèque installée dans un bâtiment patrimonial peut tenir à plusieurs facteurs.

Elle peut tout d'abord être freinée par une architecture particulièrement impressionnante, voire « imposante » pour reprendre une expression utilisée à plusieurs reprises par des répondants à l'enquête. Des éléments particuliers peuvent favoriser cette impression : il s'agit souvent d'une porte ou de façades monumentales, comme pour la BEP de Toulouse ou bien pour la bibliothèque centrale de Tours, dont la grande porte condamnée depuis des décennies éclipse les véritables entrées du bâtiment, plus modestes et situées à l'étage en-dessous. Du côté de la médiathèque Françoise Sagan, son directeur-adjoint se demande si l'absence de fréquentation de certains publics du quartier est liée à sa localisation isolée, presque cachée, ou bien à sa façade imposante, un peu militaire, donnant une image austère que les architectes ont cherché à atténuer<sup>86</sup>.

Cette dernière interrogation rappelle que le manque de visibilité depuis l'extérieur, particulièrement marqué pour certaines bibliothèques du corpus, peut aussi constituer un obstacle à la fréquentation des bibliothèques. En effet, plusieurs de ces bâtiments patrimoniaux étaient autrefois des espaces clos et séparés du reste de la ville, comme l'ancienne prison où est installée la médiathèque Françoise Sagan, dont beaucoup d'habitants du quartier ignorent l'existence du fait de sa situation en retrait par rapport à la rue<sup>87</sup>. Ce manque de visibilité extérieure a également été identifié comme un potentiel obstacle à la fréquentation de la bibliothèque Les Dominicains, située dans un ancien couvent<sup>88</sup>. La bibliothèque

---

<sup>85</sup> Questionnaire complété et remis par Louise Fauduet, conservatrice des bibliothèques, directrice adjointe de la bibliothèque historique de la Ville de Paris.

<sup>86</sup> Entretien avec Philippe Colomb, conservateur des bibliothèques, directeur adjoint de la médiathèque Françoise Sagan à Paris- 26 juin 2020.

<sup>87</sup> Entretien avec Philippe Colomb, conservateur des bibliothèques, directeur adjoint de la médiathèque Françoise Sagan à Paris, 26 juin 2020.

<sup>88</sup> Entretien avec Rémy Casin, conservateur en chef des bibliothèques, responsable de la bibliothèque Les Dominicains de Colmar, 28 août 2020.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

Stanislas se trouve dans une situation similaire, puisque les visiteurs doivent franchir de multiples obstacles (grille d'entrée, cour, hall austère difficile à valoriser), perçus comme « désagréables » par sa responsable, avant de pouvoir accéder à la bibliothèque elle-même, qu'elle qualifie ainsi de « joyau caché »<sup>89</sup>.

Pour les bâtiments qui ne souffrent pas de cette localisation en retrait, c'est parfois le manque de signalisations et d'indication en tant que bibliothèque qui nuisent à la fréquentation. Ce phénomène peut être lié à la protection au titre des monuments historiques de leurs façades, qui empêche parfois d'ajouter une signalétique à l'entrée du bâtiment permettant de le distinguer comme bibliothèque. C'est le cas à la médiathèque l'Apostrophe, où à défaut de signalétique extérieure, les bibliothécaires reçoivent très régulièrement des retours de publics ignorant que le bâtiment de l'ancien hôtel des postes de Chartres abritait une bibliothèque<sup>90</sup>. La directrice de la bibliothèque Forney rapporte également une problématique similaire liée à cet ancien hôtel particulier d'époque médiévale<sup>91</sup>.

Parfois, ce manque de signalisation est corollaire d'une dénomination toponymique ne correspondant pas à la fonction actuelle du lieu. Cela peut constituer un obstacle supplémentaire à l'identification du bâtiment en tant que bibliothèque, comme l'analyse la directrice de la bibliothèque Forney, encore fréquemment signalée comme « hôtel de Sens ».

Enfin, pour certaines bibliothèques spécialisées ou à vocation patrimoniale, il peut arriver également que l'on ignore que la bibliothèque a continué d'exister après la délocalisation de certaines des missions de lecture publique qu'elle endossait par le passé. Ainsi, le directeur de la bibliothèque Les Dominicains rapporte que depuis l'inauguration de la nouvelle médiathèque qui a repris les fonctions de lecture publique à Colmar à partir de 2012, de nombreux Colmariens ignorent que la bibliothèque des Dominicains continue à ouvrir ses portes au public<sup>92</sup>.

Au-delà de la monumentalité du bâtiment en lui-même, les bibliothèques situées dans des bâtiments historiques se trouvent souvent dans le centre-ville, une situation de centralité perçue dans certains cas comme un obstacle à la fréquentation des publics issus de quartiers plus excentrés et eux-mêmes peu équipés en infrastructures publiques. Pour tenter de remédier à ce problème, la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon a proposé lors des dernières journées européennes du patrimoine (JEP) un partenariat avec l'un des quartiers prioritaires de la ville, en donnant rendez-vous aux habitants de ce quartier dans une bibliothèque de proximité et en les conduisant ensuite sur place en minibus.

Enfin, d'autres témoignages perçoivent cette situation en centre-ville comme un élément pouvant desservir la fréquentation de la bibliothèque en raison de la place

---

<sup>89</sup> Questionnaire complété et remis par Claire Haquet, conservatrice en chef, responsable de la bibliothèque Stanislas de Nancy.

<sup>90</sup> Entretien avec Catherine Merlin, directrice du réseau des bibliothèques de Chartres, 7 août 2020.

<sup>91</sup> Questionnaire complété et remis par Lucile Trunel, conservatrice des bibliothèques, directrice de la bibliothèque Forney à Paris.

<sup>92</sup> Entretien avec Rémy Casin, conservateur en chef des bibliothèques, responsable de la bibliothèque Les Dominicains de Colmar, 28 août 2020.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

accordée au centre-ville lui-même dans la politique de la ville. On assiste parfois à un véritable phénomène de gentrification, de muséification, - qualifié de «disneylandification» dans l'un des entretiens - du centre-ville ancien de certaines communes, conduisant à une désertion de ces quartiers par les habitants. Ce fossé touristique peut cacher d'autres enjeux sociaux en matière d'urbanisme : ainsi la bibliothèque de l'Inguimbertaine connaît dans la ville de Carpentras une situation opposée à celle évoquée précédemment, avec un centre-ville ancien délaissé par le public habituel de la bibliothèque et remplacé par des habitants moins familiers des bibliothèques. Cela peut conduire à l'inverse certaines populations aisées tels que les cadres - proportionnellement plus nombreux à fréquenter les bibliothèques - à fuir cette-dernière du fait de sa situation géographique. Néanmoins, cette position en centre-ville n'est pas considérée partout comme un obstacle, et elle a été mise en avant au contraire comme un atout par plusieurs personnes interrogées : aussi, cet élément et son influence sur la fréquentation semblent largement dépendants des situations sociogéographiques et difficiles à appréhender de façon globale.

Ainsi, plusieurs éléments concourent à freiner la fréquentation du public dans les bibliothèques situées dans des bâtiments patrimoniaux, liés soit à leur position géographique en centre-ville, leur monumentalité architecturale, une absence de signalétique ou bien la teneur même de leurs collections lorsque celles-ci sont majoritairement à dimension patrimoniale.

Ce constat doit cependant être relativisé : plusieurs bibliothèques du corpus déclarent, en s'appuyant sur les chiffres de fréquentation et le nombre d'inscrits, que la présence d'un bâtiment patrimonial ne constitue pas un obstacle à leur fréquentation globale. À titre d'exemple chiffré, la médiathèque Les Carmes de Pertuis cumule 9 500 inscrits, ce qui représente environ 38% du bassin de vie pertuisien. La directrice de la médiathèque pense pouvoir expliquer ce chiffre par deux éléments principaux inhérents au projet : le fait que le projet d'installation de cette bibliothèque répondait à un besoin local bien identifié et était très attendu, et la dimension innovante de ce « troisième lieu » qui mixe les usages, puisqu'il comprend outre la bibliothèque, une galerie d'exposition, un fablab et un atelier de coworking<sup>93</sup>.

La directrice de la bibliothèque centrale de Tours constate également, en prenant l'exemple de la bibliothèque François Mitterrand inaugurée à Tours en 2007, que l'apparence imposante ou prestigieuse du bâtiment n'empêche pas forcément les publics défavorisés de venir à la bibliothèque :

*Cette médiathèque implantée au cœur d'un quartier socialement défavorisé ou tout au moins populaire, est d'apparence très précieuse, dorée, comme un bijou, avec un poème de Borgès en façade. Pourtant elle est très fréquentée, aussi bien par les habitants du quartier que par les gens venus des quartiers plus privilégiés du centre-ville. Ce phénomène est à mettre au crédit de l'effort considérable de médiation que font les collègues depuis son ouverture (et même avant). Ce qui discrédite la thèse comme quoi l'apparence extérieure du bâtiment serait seule à mettre en cause : il est clair que l'accueil donné aux usagers dès l'entrée et une fonctionnalité bien pensée d'un bâtiment donne « accès » dans tous les sens du terme.<sup>94</sup>*

---

<sup>93</sup> Entretien avec Nelly Godonou-Dossou, conservatrice en chef des bibliothèques, directrice de la médiathèque Les Carmes, territoire du pays d'Aix, 19 août 2020.

<sup>94</sup> Questionnaire complété et remis par Aude Devilliers, conservatrice des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de la ville de Tours.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

La réponse à un besoin local identifié ainsi que la mise en place de véritables stratégies d'accueil et de médiation semblent donc pouvoir enrayer les potentiels obstacles liés au bâtiment et à sa monumentalité. Ce caractère fondamental de la médiation a été appréhendé par la directrice de la bibliothèque centrale de Tours, qui propose un accueil de groupes de personnes illettrées ou en situation de précarité. La directrice de la bibliothèque Forney partage cette stratégie, affirmant qu'il faut absolument accompagner l'ouverture de la bibliothèque d'une politique culturelle très active et ouverte à tous avec des propositions diversifiées<sup>95</sup>. La politique d'accueil pratiquée à la BHVP a également permis de fidéliser une partie des habitants du quartier, bien qu'il s'agisse d'une bibliothèque spécialisée : inscription sans conditions sur simple présentation de la carte d'identité, places de travail sans obligation de consultation et plages d'accès à un ordinateur pour 2 heures, et mise en place d'une carte d'accès commune à l'ensemble des usagers des bibliothèques de la Ville de Paris<sup>96</sup>.

Plusieurs personnes interrogées remarquent ainsi que dès lors que l'on arrive à faire venir les publics éloignés de la bibliothèque sur place, ces derniers s'approprient très bien les lieux et ne paraissent pas du tout intimidés : c'est ce que constate le directeur-adjoint de la médiathèque Françoise Sagan<sup>97</sup> ou encore la directrice-adjointe de la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon, qui perçoit plutôt chez les visiteurs un sentiment de valorisation et de privilège lié au fait d'avoir accès à un trésor architectural peu connu du grand public<sup>98</sup>. Ainsi, lorsque des obstacles à la fréquentation existent, le sentiment d'intimidation se fait avant d'entrer dans le bâtiment et disparaît une fois le seuil symbolique de l'entrée passé.



**Figure 15 – Intérieur de la bibliothèque Inguimbertaine**

Auteur : Marianne Casamance. Licence CC BY-SA 4.0

---

<sup>95</sup> Questionnaire complété et remis par Lucile Trunel, conservatrice des bibliothèques, directrice de la bibliothèque Forney à Paris.

<sup>96</sup> Questionnaire complété et remis par Louise Fauduet, conservatrice des bibliothèques, directrice adjointe de la bibliothèque historique de la Ville de Paris.

<sup>97</sup> Entretien avec Philippe Colomb, conservateur des bibliothèques, directeur adjoint de la médiathèque Françoise Sagan à Paris- 26 juin 2020.

<sup>98</sup> Entretien avec Caroline Poulain, conservatrice des bibliothèques, directrice-adjointe en charge de l'évaluation et responsable du pôle patrimoine des bibliothèques municipales de Dijon, 12 octobre 2020.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

Cette patrimonialité peut même devenir un atout lorsqu'elle inspire auprès des usagers de la bibliothèque un sentiment de distinction et de privilège, évoqué par plusieurs personnes interrogées. Cette idée est défendue par l'ancien directeur de la bibliothèque Inguimbertaine, qui a misé sur la venue d'un public jeune et populaire, habituellement peu familier des bibliothèques, en proposant à la bibliothèque-musée un univers de haute technologie, avec un environnement vidéoludique et un cadre très confortable. L'objectif était d'organiser une forme de sociabilité autour de cet apport vidéoludique tout en proposant un décor précieux donnant aux usagers l'impression d'un certain privilège. Pour lui, lorsque l'on offre un contenu qualitatif et répondant à un besoin, la préciosité des lieux ne pourra que motiver l'individu à revenir :

*Je ne crois que moyennement au fait que les bâtiments impressionnent le public. Je crois surtout à ce qui motive chez un individu le phénomène de la distinction. Ce qui va le motiver c'est le contenu, et si en plus le contenant lui convient, il reviendra en tant qu'usager. À titre de comparaison, les centres commerciaux sont devenus de plus en plus luxueux, tous les centres commerciaux ont une entrée avec un grand porche et pourtant ces galeries commerciales abondent avec une population qui n'est pas du tout effrayée par l'idée de « plus c'est majestueux, plus ça rebute ».*<sup>99</sup>

Le patrimoine architectural en bibliothèque constitue donc un défi pour éviter l'écueil de la frontière symbolique de la monumentalité, mais il n'empêche pas la bibliothèque d'accueillir un public nombreux et diversifié, à condition de d'interroger la manière dont les usagers peuvent s'approprier les bâtiments. La mise en place de politiques d'accueil et de médiation bien pensées, la réponse à un besoin local et l'offre d'un cadre recherché donnant au public un sentiment de privilège et de distinction peuvent contribuer à augmenter l'attractivité de la bibliothèque et à faire de ce bâtiment patrimonial non pas un obstacle mais un atout pour cette-dernière.

---

<sup>99</sup> Entretien avec Jean-François Delmas, conservateur général du patrimoine, ancien conservateur général des bibliothèques et ancien directeur de la bibliothèque Inguimbertaine, 25 septembre 2020.

## 1.2 Des monuments emblématiques du patrimoine local qui suscitent attachement, fierté et curiosité envers la bibliothèque

Au-delà de la fréquentation, l'influence du bâtiment s'apprécie également au regard des échanges avec le public. Il existe pour un certain nombre de bibliothèques du corpus un véritable attachement et une fierté du public vis-à-vis du lieu de la bibliothèque, perçu comme un site emblématique du patrimoine local ou de l'histoire de la ville.

L'ancrage dans le temps de ces édifices permet tout d'abord de les installer dans la perception citoyenne comme les sujets d'un attachement, renforcé par leur fonction de bibliothèque.

Les bibliothécaires de ces établissements y croisent plusieurs générations d'utilisateurs : on retrouve aussi bien ceux qui venaient étudier ici quand ils étaient étudiants et témoignent d'un attachement particulier à la bibliothèque que des jeunes générations qui y trouvent un repère et un gage de stabilité. Cette recherche de pérennité et de stabilité n'est pas à négliger et explique souvent l'attachement populaire envers ces bibliothèques.

La bibliothèque centrale de Tours est le parfait exemple de cet attachement des habitants de la ville envers leur bibliothèque, inaugurée il y a de nombreuses décennies. Sa position en centre-ville et en bord de Loire, le long d'un grand axe de trafic et sur une place dégagée, en fait un lieu de rendez-vous incontournable des habitants, qui se retrouvent fréquemment sur ses escaliers monumentaux. Mais au-delà de cet aspect, on observe également un véritable attachement sentimental des Tourangeaux envers la bibliothèque, symbole emblématique de la ville. C'est ce qu'explique la directrice de la bibliothèque :

*Les Tourangeaux aiment sincèrement et profondément leur bibliothèque. Elle a même un surnom [en raison de son dôme pyramidal verti avec la patine du temps] : La Dame au chapeau vert, en référence à un roman de 1921 de Germaine Acremant *Ces dames au chapeau vert*, qui a connu un gros succès public<sup>100</sup>.*



Figure 16 – Vue de la bibliothèque centrale de Tours face à la Loire

Auteur : papou37 Licence CC BY 3.0

<sup>100</sup> Questionnaire complété et remis par Aude Devilliers, conservatrice des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de la ville de Tours.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

Également localisée en plein centre-ville, la Bnu bénéficie d'une situation similaire. Son bâtiment historique témoigne de façon monumentale du programme architectural ambitieux mis en place par les Prussiens à Strasbourg à la suite de l'annexion de l'Alsace-Moselle en 1871 et contribue à renforcer l'attractivité de la bibliothèque auprès des Strasbourgeois. Les données recueillies par les bibliothécaires sur les réseaux sociaux ont mis en évidence son succès auprès des étudiants, lié notamment à son bâtiment, sa situation en centre-ville, au confort qu'elle propose et à son ouverture à tous avec des horaires étendus<sup>101</sup>. La directrice de la bibliothèque Carnégie a également remarqué un attachement assez sentimental des Rémois envers la bibliothèque, avec là encore des personnes évoquant le souvenir de moments d'études passés à la bibliothèque durant leur jeunesse<sup>102</sup>.

Ce sentiment d'attachement existe également pour les réhabilitations récentes, mais il se fonde sur d'autres facteurs. À ce titre, on distingue les bibliothèques dont le bâtiment était auparavant déjà ouvert aux publics dans son ancien usage et celles qui donnent accès à des lieux auparavant inaccessibles.

Dans le cas des bâtiments ouverts au public auparavant pour d'autres usages, la transformation en bibliothèque suscite systématiquement l'adhésion, voire la fierté et l'émotion, car cette opération a souvent permis de sauver ces lieux de l'abandon. La directrice de la médiathèque l'Apostrophe note que les habitants sont fiers de cette réalisation et la font fréquemment visiter à leurs amis et à leur famille<sup>103</sup>. La directrice de la médiathèque Les Carmes observe également qu'une partie de la population de Pertuis conserve une très bonne mémoire de l'histoire de l'ancien couvent des Carmes et manifeste un souvenir ému des commerces qui s'y sont succédés jusqu'en 1999. Elle note un attachement assez marqué envers ces lieux pour les publics qui ont plus de la cinquantaine, ainsi qu'une émotion collective très forte et palpable au moment de l'inauguration, et là encore, il arrive fréquemment que les habitants fassent visiter la bibliothèque à leurs amis et à leur famille, témoignage de la fierté suscitée par cette réhabilitation auprès du public local<sup>104</sup>.

Il arrive aussi que la réhabilitation en bibliothèque donne accès à des lieux auparavant fermés au public ou dont l'accès était restreint. Dans ces cas-là, l'ouverture de la bibliothèque s'accompagne souvent d'un sentiment d'appropriation assez vif des habitants qui ont l'impression de pouvoir enfin découvrir un lieu caché de leur patrimoine local.

---

<sup>101</sup> Questionnaire complété et remis par Christophe Didier, conservateur en chef, adjoint à l'administrateur de la Bnu.

<sup>102</sup> Entretien avec Coline Gosciniak, 2 octobre 2020.

<sup>103</sup> Entretien avec Catherine Merlin, directrice des bibliothèques de Chartres, 7 août 2020.

<sup>104</sup> Entretien avec Nelly Godonou-Dossou, directrices de la médiathèque Les Carmes, 19 août 2020.



## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

L'expérience de la réhabilitation semble dans ces cas-là encore perçue de manière très positive, comme le déclare la directrice de la médiathèque Aqua-Libris, installée dans l'ancienne piscine militaire de la caserne Canclaux :

*La plupart des habitants connaissaient la piscine et sa magnifique mosaïque de noms, mais ne pouvaient pas fréquenter le lieu (sauf pour les quelques personnes qui suivaient des cours de natation une fois par semaine). C'était donc émouvant de voir ces personnes découvrir et s'approprier un lieu historique et emblématique de leur territoire<sup>105</sup>.*



**Figure 17 - Vue intérieure de la médiathèque Aqua-Libris**

Source : médiathèque Aqua-Libris

Ce sentiment d'appropriation peut se manifester de manière prégnante chez des personnes qui n'ont même jamais franchi les portes de la bibliothèque : la bibliothèque Inguimbertaine reçoit régulièrement des dons de personnes qui ne sont jamais venues à la bibliothèque<sup>106</sup>. L'histoire du bâtiment de la médiathèque Françoise Sagan est encore différente puisque ce bâtiment, en retrait par rapport à la rue, n'était autrefois connu que des habitants du quartier et des personnes ayant travaillé ou effectué un séjour dans la prison ou dans la maison de santé installée ici depuis 1955, mais ces personnes sont souvent particulièrement émues en voyant ce lieu devenu une bibliothèque. Comme l'explique son ancienne directrice, les habitants du quartier sont fiers de voir ce qui était autrefois un lieu de soins physiques dans un contexte carcéral pénible, voire sinistre, être devenu un lieu de «soin» culturel accessible à tous, fierté qui se manifeste là encore par des sorties organisées pour faire découvrir la bibliothèque à de la famille ou à des amis<sup>107</sup>. Ainsi, ce n'est pas seulement l'ouverture au public de lieux autrefois cachés, voire frappés d'un certain tabou, mais pourtant emblématiques de l'histoire d'un quartier ou d'une ville, qui suscite l'appropriation, la fierté et l'émotion de la part du public, mais bel et bien leur transformation en bibliothèque. Cette fierté est liée à la mission symbolique que possèdent les bibliothèques dans l'imaginaire collectif : un lieu d'ouverture, d'échanges et de sociabilité, mais aussi un lieu d'évasion et

<sup>105</sup> Questionnaire complété et remis par Peggy Mulot, responsable des médiathèques de Saint-Maixent-L'École.

<sup>106</sup> Entretien avec Jean-François Delmas, conservateur général du patrimoine, ancien conservateur général des bibliothèques et ancien directeur de la bibliothèque Inguimbertaine, 25 septembre 2020.

<sup>107</sup> Entretien avec Viviane Ezratty, conservatrice générale des bibliothèques, ancienne directrice de la médiathèque Françoise Sagan à Paris, 2 juillet 2020.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

d'enrichissement culturel et intellectuel où l'on soigne les esprits, pour reprendre la métaphore utilisée par plusieurs personnes interrogées.

L'arrivée de la bibliothèque dans ce bâtiment, surtout lorsque le projet s'accompagne d'une réelle volonté de valoriser le territoire, sa culture locale et son histoire, peut donc faire revivre une fierté locale forte de la part des habitants. C'est le cas pour le projet d'installation de la bibliothèque Inguimbertaine à l'hôtel-Dieu de Carpentras, dont l'une des priorités était de redonner un ancrage territorial aux habitants de la ville et de mettre à l'honneur leur histoire et leur culture. Son ancien directeur a déclaré avoir été particulièrement touché par le compliment suivant: «Avec ça, vous nous avez redonné à nouveau la fierté d'être carpentrassiens». Selon lui, la prise en compte de l'identité du territoire doit être présente dans tout projet d'installation de bibliothèque, et l'aménagement dans un bâtiment patrimonial offre un bon moyen de valoriser cette fierté locale, à condition de tenir compte du diagnostic social de la collectivité dans laquelle s'insère la bibliothèque :

*Le bon côté des aspects liés au territoire, c'est retrouver ses racines, rendre localement une fierté à des territoires qui souffrent particulièrement. On observe le même phénomène lié au succès de La Piscine à Roubaix, car comme pour l'Inguimbertaine, ce sont des projets qui ont été bâtis sur une analyse sociale. On ne peut plus concevoir un projet culturel en faisant fi de ces aspects-là. On a en principe tous choisi le métier de bibliothécaire parce qu'on a envie de faire partager la culture avec nos interlocuteurs. On doit faire avec l'endroit, les collections, et le public du territoire où l'on se trouve<sup>108</sup>.*

Parmi les sentiments suscités par le bâtiment chez le public, plusieurs personnes interrogées ont également invoqué l'importante curiosité et les sentiments d'émerveillement et d'admiration que le bâtiment faisait naître. Ces sentiments peuvent provenir du décalage entre l'apparence extérieure de la bibliothèque et son intérieur, avec par exemple des bâtiments aux façades extérieures assez austères et un intérieur plus raffiné ou esthétiquement saisissant : c'est le cas pour la bibliothèque centrale de Tours, en raison des grandes baies vitrées qui laissent passer la lumière de façon saisissante, pour reprendre les mots de sa directrice, et de la vue spectaculaire sur la Loire qu'elles offrent<sup>109</sup>. Les opérations architecturales de réhabilitation particulièrement spectaculaires suscitent également la curiosité : on peut citer la médiathèque Françoise Sagan, visitée par de nombreux professionnels et étudiants en architecture<sup>110</sup>, ou la médiathèque Raoul Mille, qui a permis de remonter l'ancien hall mécanique de la gare Sud de Nice<sup>111</sup>. Enfin, les réhabilitations sont souvent suivies d'une période d'attrait assez intense auprès du public durant les années suivant l'inauguration, comme cela a été observé à la médiathèque Les Carmes.

---

<sup>108</sup> Entretien avec Jean-François Delmas, conservateur général du patrimoine, ancien conservateur général des bibliothèques et ancien directeur de la bibliothèque Inguimbertaine, 25 septembre 2020.

<sup>109</sup> Questionnaire complété et remis par Aude Devilliers, conservatrice des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de la ville de Tours.

<sup>110</sup> Entretien avec Viviane Ezratty, conservatrice générale des bibliothèques, ancienne directrice de la médiathèque Françoise Sagan à Paris, 2 juillet 2020.

<sup>111</sup> Entretien avec Françoise Michelizza, conservatrice générale des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de Nice, 25 juin 2020.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

Il apparaît ainsi que l'inscription de la bibliothèque dans un bâtiment patrimonial suscite de façon générale un rapport plus émotionnel des usagers envers celle-ci. Si la curiosité suscitée par la réhabilitation architecturale et l'admiration face à la beauté des lieux ne sont pas liées directement à la fonction de bibliothèque du bâtiment, en revanche, ces émotions sont sources d'échanges multiples et positifs qui ne peuvent qu'être bénéfiques pour tisser un lien de confiance entre usagers et bibliothécaires. Au-delà de ces sentiments liés à la dimension purement architecturale des lieux, on observe aussi un véritable attachement des usagers à la bibliothèque située entre ces murs. Cet attachement peut être lié, dans le cas des bibliothèques établies dans ces locaux depuis longtemps, aux souvenirs de jeunesse des usagers, ou dans le cas des réhabilitations récentes, à la fierté de voir un bâtiment emblématique de l'histoire d'une ville ou d'un quartier devenir une bibliothèque, dans toute la dimension symbolique d'ouverture, d'échange, de partage, et d'enrichissement culturel et intellectuel que possèdent les bibliothèques aux yeux du public.

### 1.3 Une âme du bâtiment et une ambiance patrimoniale recherchées par certains publics

Outre l'impact de la monumentalité sur la fréquentation et l'attachement populaire local, une troisième dimension se joue dans l'impact de la patrimonialité du bâtiment sur le rapport avec le public : l'influence du bâtiment sur la perception de ce qu'il convient d'appeler « l'ambiance » de la bibliothèque, et la façon dont celle-ci peut correspondre aux attentes de certains usagers.

Plusieurs témoignages issus de l'enquête révèlent que selon certains bibliothécaires, cette patrimonialité du bâtiment s'accompagne d'une ambiance studieuse encore plus marquée, particulièrement dans les bibliothèques dont les collections possèdent une vocation patrimoniale ou spécialisée. En effet, par leur ancienneté et leur résistance au temps qui passe, ces bâtiments possèdent un aspect immémorial apprécié du public, qui y voit une invitation à la contemplation et à l'étude. Comme l'explique le conservateur des bibliothèques Jean-Marie Barbiche, « manifestement, les lecteurs habituels des fonds patrimoniaux (en l'occurrence surtout des fonds anciens) aiment retrouver une certaine ambiance elle-même patrimoniale »<sup>112</sup>. La conservatrice Claudine Beylache partage cette position : « cette ambiance patrimoniale convient notamment particulièrement aux bibliothèques spécialisées, que l'on assimile encore beaucoup à la fonction de temples du savoir. La bibliothèque Carnégie en est un exemple éclairant : son architecte disait avoir voulu y incarner la « source de toute connaissance » »<sup>113</sup>.

Cette présence d'une ambiance érudite est particulièrement prégnante pour les bibliothèques installées dans le bâtiment depuis longtemps et qui ont conservé leurs anciens décors évoquant un lieu d'étude séculaire. Parmi ces bibliothèques se trouve la bibliothèque Carnégie, dont le calme est très prisé du public et où beaucoup d'étudiants viennent travailler parce que c'est un lieu « joli, calme et propice au travail dans lequel on a envie de s'installer »<sup>114</sup>. Le public de la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon affectionne lui aussi l'ambiance séculaire des lieux, puisqu'une enquête réalisée il y a dix ans a révélé que les étudiants fréquentant la salle de lecture venaient notamment pour le cadre, sa beauté et la sérénité qu'il inspire<sup>115</sup>. Le site Richelieu de la BnF est également très prisé des amoureux d'arts et d'Histoire qui, comme l'explique le conservateur chargé d'études et de programmes au sein du projet, « ciblent volontiers notre bibliothèque comme lieu de travail en raison de son architecture »<sup>116</sup>.

Outre cet aspect séculaire, la dimension recluse des salles de la bibliothèque peut également être un élément d'ambiance important aux yeux des usagers, en quête

<sup>112</sup> BARBICHE, Jean-Marie. Le Traitement architectural des fonds patrimoniaux. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2008, n° 4, p. 24-28. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0024-004>>. ISSN 1292-8399.

<sup>113</sup> BELAYCHE, Claudine. « Le Manuel pratique du bibliothécaire ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2012, n° 1, p. 63-69. Disponible en ligne : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-01-0063-011>>.

<sup>114</sup> Entretien avec Coline Gosciniak, conservatrice responsable de la bibliothèque Carnégie et des fonds patrimoniaux de la BMC de Reims, 2 octobre 2020.

<sup>115</sup> Entretien avec Caroline Poulain, conservatrice des bibliothèques, directrice-adjointe en charge de l'évaluation et responsable du pôle patrimoine des bibliothèques municipales de Dijon, 12 octobre 2020.

<sup>116</sup> Questionnaire complété et remis par Fabien Aguglia, conservateur chargé d'études et de programmes au sein du Projet Richelieu de la BnF.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

d'une certaine ascèse intellectuelle. C'est ce que constate la responsable de la bibliothèque Stanislas :

*Les étudiants qui fréquentent quotidiennement la bibliothèque apprécient surtout l'ambiance studieuse et classique que dégage la salle des boiseries. Avant 2015, ils nous confiaient y venir aussi parce qu'il s'agissait d'un endroit déconnecté (il n'y avait pas de wifi) où ils pouvaient donc travailler avec une plus grande concentration. Donc, quoi qu'il nous en coûte parfois, préserver quelque peu la dimension « hors du temps » de ce lieu, a une véritable utilité, concrète et contemporaine<sup>117</sup>.*

Cette perception d'une ambiance séculaire et retirée des lieux se retrouve aussi dans d'anciens couvents comme la bibliothèque Les Dominicains, où le cloître médiéval du bâtiment inspire une atmosphère de silence et de calme propice à l'étude pour ceux qui fréquentent ces lieux dans la durée<sup>118</sup>.



**Figure 18 – Le cloître de l'ancien couvent des Dominicains de Colmar.**

Auteur : bibliothèque de la ville de Colmar CC BY-SA 4.0

L'importance pour le public de trouver en la bibliothèque un lieu propice au recueillement se retrouve aussi dans plusieurs bibliothèques dites de lecture publique, ce qui peut paraître surprenant au vu de la perception de ce type de bibliothèque comme des lieux d'échange et lieux de vie sociale, renforcée par l'émergence du concept de bibliothèque troisième lieu depuis la publication du mémoire de Mathilde Servet à ce sujet en 2009. Pourtant, c'est bien cette image de lieu de calme et de repli méditatif que certains architectes impliqués dans les transformations de bâtiments patrimoniaux en bibliothèques revendiquent, comme Paul Chemetov, architecte de la médiathèque l'Apostrophe :

*Pour moi, la bibliothèque ne peut être un supermarché culturel avec des gondoles en libre-service. Même si elle offre de la musique, des photographies, des ressources électroniques, elle doit être un lieu différent, une atmosphère propice au recueillement ; elle doit permettre de se retirer en soi-même<sup>119</sup>.*

<sup>117</sup> Questionnaire complété et remis par Claire Haquet, conservatrice en chef, responsable de la bibliothèque Stanislas de Nancy.

<sup>118</sup> Réponses recueillies par Rémy Casin, conservateur en chef des bibliothèques, responsable de la bibliothèque Les Dominicains de Colmar, 28 août 2020, auprès des agents de la bibliothèque Les Dominicains de Colmar.

<sup>119</sup> CHEMETOV, Paul. Médiatiques bibliothèques. Dans PETIT, Christelle (dir), *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p.47.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

À la médiathèque Françoise Sagan, cette dimension méditative des lieux a été valorisée à travers le travail sur les façades du bâtiment rappelant les galeries d'un cloître et l'aménagement d'un jardin à palmiers inspiré des jardins botaniques du XIX<sup>e</sup> siècle constituant, comme l'explique son ancienne directrice, « une sorte d'oasis en plein cœur de Paris, avec une architecture palladienne qui interpelle »<sup>120</sup>.

Enfin, l'aménagement intérieur de la bibliothèque a aussi son rôle à jouer dans cette ambiance : selon l'ancien directeur de la bibliothèque Inguimbertaine, il doit avant tout renvoyer à une représentation fantasmée du savoir recherchée par le public. Cette conception de la bibliothèque comme un lieu où la profusion matérielle devient un symbole de la profusion des savoirs s'oppose selon lui à l'image d'une bibliothèque dont tout l'espace serait normé selon des standards prédéfinis. Il postule ainsi que la présence du bâtiment patrimonial, en permettant une certaine spontanéité et une originalité dans l'aménagement de la bibliothèque et de ses collections, laisse davantage libre cours à cet imaginaire chez le public.

Calme, recueillement, impression visuelle et matérielle d'un savoir pléthorique, sensation de se trouver hors du temps et hors du monde : tels sont les éléments d'ambiance recherchés par une partie des publics en bibliothèque que la présence de bâtiments patrimoniaux semble faciliter, par leur résistance aux outrages du temps et leur place séculaire dans la cité, leurs décors majestueux, l'utilisation de matériaux nobles et précieux, un sens du détail raffiné ou encore une monumentalité qui inspire le respect.

Mais pour aller plus loin, un autre élément est revenu à plusieurs reprises dans l'enquête pour qualifier les bibliothèques installées dans ces bâtiments patrimoniaux: l'idée d'une « âme » ou d'une « personnalité » propre à ces bibliothèques et insufflée par le bâtiment patrimonial. Le public fréquentant la BEP de Toulouse compare souvent celle-ci à la médiathèque de la ville en disant que la BEP possède une âme particulière, qui la rend moins froide et plus accueillante<sup>121</sup>. La directrice de la médiathèque l'Apostrophe déclare également que ce bâtiment est perçu par le public comme pourvu d'une âme personnelle qui le rend plus chaleureux, les usagers comparant souvent la bibliothèque à un petit château ou à une grande maison<sup>122</sup>. Cette comparaison n'est pas anodine, car elle révèle bien l'impression d'intimité que peuvent conférer de tels bâtiments. Ainsi, d'après Paul Chemetov, un bâtiment doté d'une identité forte ne peut qu'être un atout pour donner un sens accru à la venue de certains usagers et contribuer à faire de celle-ci une expérience encore plus précieuse :

*Un bâtiment possédant une belle façade ne créera pas nécessairement une réaction de contemplation distante ; à certaines conditions, il invitera le passant à franchir ses portes. Ce qui est évident, c'est que l'intérieur même d'un bâtiment doit être attractif, ou, plutôt, le bâtiment doit posséder un certain charme, une intériorité (plus qu'un intérieur...). Dans le cas chartrain, le bâtiment destiné à la médiathèque possédait une telle âme<sup>123</sup>.*

---

<sup>120</sup> Entretien avec Viviane Ezratty, conservatrice générale des bibliothèques, ancienne directrice de la médiathèque Françoise Sagan à Paris, 2 juillet 2020.

<sup>121</sup> Questionnaire complété et remis par Florence Courtial, conservatrice des bibliothèques, responsable de la bibliothèque de l'Étude et du Patrimoine de Toulouse.

<sup>122</sup> Entretien avec Catherine Merlin, directrice des bibliothèques de Chartres, le 7 août 2020

<sup>123</sup> CHEMETOV, Paul. Médiatiques bibliothèques. Dans PETIT, Christelle (dir), *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*. Villeurbanne : Presses de l'Esssib, 2012, p.47.

## 2. INSERER LE MONUMENT DANS LA STRATEGIE D'ETABLISSEMENT

### 2.1 Actions de médiation, de valorisation et partenariats autour du patrimoine architectural en bibliothèque

À la question de savoir si le bâtiment patrimonial trouve une place dans l'action culturelle de la bibliothèque, l'ensemble des bibliothèques interrogées ont répondu de manière positive.

Les deux actions de médiation mises en avant par le plus grand nombre de bibliothèques au sein du corpus sont la valorisation du bâtiment à travers la participation à des manifestations en lien avec le patrimoine architectural comme les journées européennes du patrimoine et l'organisation de visites guidées du bâtiment tout au long de l'année.

La totalité des bibliothèques du corpus participe aux journées européennes du patrimoine (JEP). Les modalités de cette participation varient selon les bibliothèques. La grande majorité des bibliothèques du corpus profite de cette manifestation pour organiser des visites guidées présentant le bâtiment et son histoire, tout en laissant ouvert l'accès au public pour des visites libres.

Ces visites lors des JEP peuvent générer une fréquentation très importante selon la notoriété de la bibliothèque et de son bâtiment, comme en témoignent les bibliothèques qui ont pu communiquer des chiffres à ce sujet. Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, les chiffres évoqués ici ne tiennent pas compte de la fréquentation de l'année 2020.

Bibliothèque	Chiffres de fréquentation
BHVP	Entre 3 000 et 8 000 selon les années
Site Richelieu de la BnF	3 550 visiteurs sur une seule journée
Bibliothèque Carnégie	Environ 1 000 visiteurs
Bibliothèque Stanislas	Environ 1 500 visiteurs
Bibliothèque Les Dominicains	Environ 500 visiteurs
BEP de Toulouse	800 visiteurs en visite libre + environ 100 visiteurs aux visites guidées
Médiathèque l'Apostrophe	200 visiteurs
Bnu	287 visiteurs en visite guidée

Figure 19 - Chiffres de fréquentation communiqués par les bibliothèques interrogées pour les JEP

En plus des visites, certaines bibliothèques proposent également des animations supplémentaires pour valoriser le bâtiment lors des JEP. La médiathèque Françoise Sagan organise à cette occasion une conférence illustrée d'images d'archives pour raconter l'histoire des lieux et la médiathèque Les Carmes a organisé pour l'édition

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

2020 des JEP un partenariat visant à mettre en valeur les espaces patrimoniaux avec le Centre International des Arts en Mouvement, l'un des principaux opérateurs du cirque contemporain sur le bassin aixois.

Plusieurs bibliothèques participent également à d'autres manifestations nationales permettant de mettre en avant leur bâtiment et son histoire. La BHVP participe au festival annuel Les Enfants du Patrimoine, qui attire plusieurs centaines d'élèves à chaque édition. La bibliothèque centrale de Tours et la BEP de Toulouse organisent chaque année des visites guidées du bâtiment à l'occasion de la Nuit de la lecture. La médiathèque Aqua-Libris prend part aux journées nationales de l'architecture, et enfin la Bnu et la bibliothèque Stanislas valorisent également leur bâtiment patrimonial chaque année lors de la Nuit des musées.

Certaines bibliothèques participent également à des manifestations locales leur permettant de valoriser leur architecture : les façades de la médiathèque l'Apostrophe font l'objet d'illuminations nocturnes six mois par an dans le cadre du festival «Chartres en lumière», la BEP organise des projections sur ses façades en lien avec un centre culturel lors d'un festival annuel sur l'architecture dans la région toulousaine, et la Bnu participe aux «Rendez-vous de la Neustadt», un festival annuel permettant de redécouvrir ce quartier emblématique de Strasbourg et son architecture historique.



**Figure 20 – La Bnu au cœur de la Neustadt à Strasbourg**

Auteur : Claude Truong-Ngoc. Licence CC BY-SA 3.0



## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

L'organisation de visites guidées durant l'année représente l'autre volet principal de la valorisation du bâtiment, mis en place dans quatorze des dix-sept bibliothèques du corpus. Ces visites constituent une activité régulière de la bibliothèque et rencontrent souvent un succès certain.

Bibliothèque	Modalités de la visite guidée	Chiffres de fréquentation si communiqués
Médiathèque Aqua-Libris	Visites à la demande pour des groupes	
Médiathèque l'Apostrophe	Visites à la demande pour des groupes et visites patrimoniales organisées en 2017 pour les 10 ans de la médiathèque	
BEP de Toulouse	Visites commentées un samedi par mois	Entre 10 et 15 personnes par visite (environ 100 visiteurs/an)
Site Richelieu de la BnF	Visites guidées chaque samedi	
Bnu	Visites guidées régulièrement le samedi matin	18 visites en 2019 pour 168 personnes
Bibliothèque Carnégie	Visites guidées plusieurs samedis par an réalisées par l'Office du Tourisme de Reims dans son parcours Art Déco + visites sur demandes de groupe organisées par les bibliothécaires	
Bibliothèque Inguimbertaine	Visites guidées sur demande de groupes	
Bibliothèque Stanislas	Visites guidées toute l'année	400 visiteurs par an
Bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon	Visites guidées les samedis toute l'année intitulées « le grand tour du patrimoine »	58 visites en 2019 pour 750 visiteurs
Médiathèque Les Carmes	Visites guidées organisées par l'office du tourisme de Pertuis	
Bibliothèque Les Dominicains	Visites de groupes sur demande	

Figure 21 - Récapitulatif des visites guidées organisées dans les bibliothèques du corpus

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

Certaines de ces visites sont institutionnalisées, à l'image des visites intitulées « le grand tour du patrimoine » à la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon, qui ont remplacé les visites des collections organisées jusqu'en 2013. Les bibliothécaires ont en effet constaté que ces visites du bâtiment rencontrent un engouement toujours renouvelé, contrairement aux visites découverte des collections, dont le succès s'était rapidement essoufflé. Ils observent que ces visites attirent en outre un public plus jeune, plus mixte, et qui ne connaît pas forcément la bibliothèque, tandis que les visites centrées sur les collections attireraient plutôt des usagers réguliers<sup>124</sup>. Enfin, lors des chantiers de réhabilitation, plusieurs bibliothèques, comme la Bnu ou l'Inguimbertaine, ont proposé des visites du chantier pour le public, qui ont elles aussi connu un important succès.

En matière de présentation des visites guidées, on observe deux cas de figure: soit les visites sont présentées par le personnel de la bibliothèque, soit elles le sont par des partenaires extérieurs comme les guides de l'office du tourisme. Parfois, comme à la bibliothèque Carnégie, les deux types de visites sont réalisées selon les circonstances : l'office du tourisme de Reims présente les visites guidées de la bibliothèque qui ont lieu régulièrement le samedi dans le cadre de son parcours Art Déco, et le personnel de la bibliothèque anime les visites sur demande de groupes et celles organisées dans le cadre des JEP. D'autres bibliothèques ont fait le choix de faire réaliser ces visites uniquement par le personnel de la bibliothèque : à la bibliothèque Inguimbertaine, ce choix est motivé par la volonté de lier la présentation du bâtiment à celle des services proposés par la bibliothèque, ce que ne pourrait pas forcément faire un guide extérieur<sup>125</sup>. À la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon, les visites guidées sont confiées au personnel de la bibliothèque pour des raisons techniques, liées à la présentation des magasins de conservation qui nécessite d'être encadrée par des bibliothécaires.

À l'inverse, d'autres bibliothèques ont fait le choix de confier ces visites exclusivement à des professionnels du tourisme. C'est ce que prévoit de faire le directeur de la bibliothèque Les Dominicains à sa réouverture, car, selon lui l'équipe de la bibliothèque n'aura jamais les moyens humains de répondre à la demande<sup>126</sup>. Les visites commentées de la médiathèque Les Carmes sont également présentées par des professionnels recrutés par l'Office du tourisme de Pertuis, et la bibliothèque mène actuellement une réflexion sur la mise à disposition d'audioguides afin d'améliorer l'expérience des visiteurs dans le futur.

En plus des visites destinées au grand public, plusieurs bibliothèques proposent également des actions de valorisation autour du bâtiment et son histoire destinées à des publics spécifiques. La plus répandue de ces actions est la médiation à destination des enfants : plusieurs bibliothèques accueillent régulièrement des publics scolaires et en profitent pour évoquer l'histoire du bâtiment, comme la médiathèque Aqua-Libris qui accueille les classes dans ses espaces patrimoniaux les plus marquants pour y sensibiliser les élèves. Pour aller plus loin, certaines

---

<sup>124</sup> Entretien avec Caroline Poulain, conservatrice des bibliothèques, directrice-adjointe en charge de l'évaluation et responsable du pôle patrimoine des bibliothèques municipales de Dijon, 12 octobre 2020.

<sup>125</sup> Entretien avec Jean-François Delmas, conservateur général des bibliothèques, conservateur général du patrimoine et ancien directeur de la bibliothèque Inguimbertaine, 25 septembre 2020.

<sup>126</sup> Entretien avec Rémy Casin, conservateur en chef des bibliothèques, responsable de la bibliothèque Les Dominicains de Colmar, 28 août 2020.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

bibliothèques organisent des visites scolaires spécifiquement centrées autour du bâtiment et son histoire. La médiathèque La Buanderie accueille régulièrement des classes pour leur parler du passé industriel du bâtiment, tandis que la bibliothèque Stanislas présente à des classes la salle des boiseries dans ses dimensions architecturales et décoratives dans le cadre du dispositif municipal « Au cœur de l'œuvre ». La médiathèque l'Apostrophe accueille également régulièrement des enseignants venus visiter la ville de Chartres avec leur classe afin de leur présenter le bâtiment et son histoire. La présentation du bâtiment peut être organisée conjointement avec la présentation aux classes des collections patrimoniales de la bibliothèque comme à la bibliothèque Les Dominicains et à la bibliothèque Carnégie. Enfin, la médiation autour du bâtiment à destination des enfants peut également prendre d'autres formes plus ludiques : en plus de l'accueil de classes, la médiathèque l'Apostrophe a également élaboré un livret-jeu distribué lors des JEP et toute l'année à destination des enfants afin d'améliorer leur expérience de visite.

La valorisation du bâtiment auprès de publics spécifiques passe aussi par la mise en place de dispositifs de visites du bâtiment à destination de publics empêchés. Ainsi, la BEP de Toulouse organise régulièrement des visites à destination des malvoyants en s'appuyant sur l'utilisation d'une maquette tactile du bâtiment, ce qui permet de le faire découvrir d'une autre manière auprès de ce public.

Une autre action de valorisation du bâtiment patrimonial est la distribution d'un fascicule ou d'un livret présentant l'édifice et son histoire. Un tel fascicule est distribué sur demande à la médiathèque Françoise Sagan. En plus de son livret-jeu pour les enfants, la médiathèque l'Apostrophe a également réalisé une plaquette présentant l'ancien hôtel des Postes et sa transformation en médiathèque, distribuée lors des JEP, au moment des inscriptions et proposée aux visiteurs touristiques. La bibliothèque Carnégie met à disposition de ses visiteurs un plan de visite guidée qui comporte du texte, des informations historiques et des documents iconographiques, disponible en anglais et en français. Elle distribue en outre à ceux qui le souhaitent un petit livret d'une quarantaine de pages présentant les origines du bâtiment et l'histoire de sa construction, réalisé par les services de la ville dans le cadre d'une série de guides sur les monuments emblématiques de Reims. La médiathèque Les Carmes a choisi d'insérer une double page sur la dimension patrimoniale des lieux dans le guide du lecteur qu'elle distribue lors des nouvelles inscriptions, et elle donne également sur demande un livret d'une centaine de pages illustré de photographies qui retrace l'histoire du bâtiment de l'ancien couvent des Carmes jusqu'à la bibliothèque.

Plusieurs bibliothèques ont aussi fait le choix d'aménager sur place un ou plusieurs espaces dédiés au bâtiment et à son histoire. Ainsi, la bibliothèque Stanislas a aménagé une table tactile dans l'espace d'accueil dont le but est de valoriser la dimension architecturale du bâtiment dans un but touristique<sup>127</sup>. La médiathèque l'Apostrophe a mis sur pied une exposition permanente sur le bâtiment qui retrace son histoire avec quelques photographies, les plans initiaux dessinés par Raoul Brandon, la présentation de la médiathèque actuelle et plusieurs objets

---

<sup>127</sup> Questionnaire complété et remis par Claire Haquet, conservatrice en chef, responsable de la bibliothèque Stanislas de Nancy.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

témoignant de son ancien usage en tant qu'hôtel des Postes, comme un ancien coffre-fort. Une partie des fonds locaux de la médiathèque Les Carmes est dédiée à la présentation de documents retraçant l'histoire du bâtiment et ses différents usages. Enfin, sur le site Richelieu, un parcours « architecture » assortis de panneaux explicatifs a été mis en place dans la zone 1 déjà rénovée du site et sera étendu à l'ensemble du site après la fin des travaux, permettant aux visiteurs de s'approprier l'histoire des lieux au gré de leur déambulation dans les différents espaces. Un espace d'interprétation doit également être aménagé dans la salle ovale, où seront présentés maquettes, documents, plans dynamiques et éléments de médiation qui donneront aux visiteurs une compréhension globale de ce bâtiment historique.

Certaines bibliothèques du corpus proposent aussi des dispositifs originaux dont nous donnons ici quelques exemples.

La valorisation du bâtiment patrimonial peut tout d'abord prendre la forme d'un travail mené avec un artiste en résidence autour de son histoire. La médiathèque Françoise Sagan a accueilli en 2017 une artiste en résidence qui s'est plongée dans l'histoire des lieux pour tisser des relations entre le bâtiment, ses occupants passés et présents et son propre travail. Ce travail a donné lieu à une exposition l'année suivante.

L'organisation d'expositions temporaires en lien avec le bâtiment constitue un canal de médiation qui peut être adopté dans les bibliothèques disposant de suffisamment de documents à montrer à ce sujet. La Bnu a choisi d'évoquer son bâtiment, son architecture, son histoire et son lien avec les collections dans plusieurs expositions temporaires, dont la plus récente est l'exposition *Métamorphoses : un bâtiment, des collections*, organisée en 2015. En 2017, pour les dix ans de son inauguration, la médiathèque l'Apostrophe a organisé une exposition temporaire retraçant l'histoire du bâtiment et de sa réhabilitation, à l'aide de photographies encore jamais montrées au public.

Certaines actions de valorisation du bâtiment consistent en l'organisation régulière d'animation dans les espaces patrimoniaux, comme à la médiathèque Aqua-Libris ou encore à la BEP de Toulouse, qui organise régulièrement des spectacles vivants ou des concerts dans la salle d'étude. La bibliothèque Carnegie accueille depuis deux ans un concert de jazz dans le cadre d'un festival rémois, motivé par la dimension patrimoniale du lieu et son identité Art Déco, faisant se répondre ces deux courants artistiques, l'un architectural, l'autre musical, nés à la même époque<sup>128</sup>.

Des supports originaux peuvent également être utilisés pour communiquer sur le bâtiment de la bibliothèque : à cette fin, la BHVP a fait le choix d'utiliser le support numérique, puisque l'hôtel de Lamoignon fait l'objet d'une section spécifique dans son carnet *Hypothèses*. La médiathèque l'Apostrophe a été impliquée dans la réalisation d'un film documentaire intitulé *L'architecte, la poste et la médiathèque*, qui présentait les travaux de réhabilitation de l'ancien hôtel des Postes et son aménagement en bibliothèque et mettait en parallèle les travaux des

---

<sup>128</sup> Entretien avec Coline Gosciniak, conservatrice responsable de la bibliothèque Carnegie et des fonds patrimoniaux de la BMC de Reims, 2 octobre 2020.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

bibliothécaires et des ouvriers. Elle a également développé un partenariat avec la Poste pour éditer des timbres à l'effigie du bâtiment de la bibliothèque.

La patrimonialité du bâtiment et l'ambiance qu'elle évoque chez le public motivent aussi parfois l'organisation de soirées ou de saisons culturelles à thèmes. Ainsi, la bibliothèque centrale de Tours a été le théâtre récemment d'une *Murder Party* géante tirant profit de ses nombreux étages et de la dimension labyrinthique des lieux. La bibliothèque Stanislas de Nancy et la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon ont été inspirées par les nombreuses remarques des visiteurs au sujet de leur architecture intérieure, les comparant régulièrement à la bibliothèque de Poudlard dans *Harry Potter* ou à celle du film d'animation *La Belle et la Bête* : une «Harry Potter Book Night» est régulièrement organisée à la bibliothèque Stanislas, tandis qu'une saison culturelle entière a été consacrée à *Harry Potter* à la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon en 2016, avec des visites thématiques, des présentations de documents patrimoniaux comportant des éléments auxquels il est fait référence dans *Harry Potter* (par exemple l'héraldique avec les quatre blasons des écoles de Poudlard, des livres de botanique avec des mandragores, des ouvrages en latin pour les origines latines des noms...), des ateliers de Quidditch, des quizz, ou encore un banquet organisé dans la grande salle de lecture qui affiche de nombreuses ressemblances avec la salle du banquet montrée dans les films. Elle a d'ailleurs entraîné l'ensemble des bibliothèques du réseau de la ville dans ce projet<sup>129</sup>.

La valorisation du bâtiment patrimonial de la bibliothèque prend aussi la forme de nombreux partenariats mis en place par les bibliothèques avec d'autres acteurs culturels. Les deux types de partenariats les plus répandus sont ceux avec l'office du tourisme et ceux avec des associations.

Tout d'abord, le bâtiment de la bibliothèque figure souvent dans les guides de l'office du tourisme de la collectivité, comme pour la médiathèque l'Apostrophe ou la salle des boiseries de la bibliothèque Stanislas. Les bibliothèques constituent en outre parfois une étape sur les circuits de certaines visites à thèmes, comme le parcours Art Déco organisé certains samedis par l'office du tourisme de Reims et qui fait escale à la bibliothèque Carnégie, ou certaines visites un peu pointues telles que *Nancy's Secrets* animées pendant la période estivale par l'office du tourisme de Nancy et qui s'arrêtent à la bibliothèque Stanislas. Les bibliothécaires s'impliquent parfois dans ces visites : lors des visites sur le thème Art Déco organisées par l'office du tourisme de Toulouse, l'équipe de la BEP présente non seulement son bâtiment aux visiteurs mais aussi certaines collections des années 30 issues de ses fonds. Enfin, la bibliothèque peut être également signalée comme un élément touristique remarquable par un panneau installé dans ses abords extérieurs, comme pour la bibliothèque Carnégie. Ces partenariats avec l'office du tourisme sont souvent les garants d'une visibilité accrue pour les bibliothèques, comme l'explique la directrice du réseau des bibliothèques de Nice qui souhaite développer ce type d'initiative pour l'avenir<sup>130</sup>.

---

<sup>129</sup> Entretien avec Caroline Poulain, conservatrice des bibliothèques, directrice-adjointe en charge de l'évaluation et responsable du pôle patrimoine des bibliothèques municipales de Dijon, 12 octobre 2020.

<sup>130</sup> Entretien avec Françoise Michelizza, conservatrice générale des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de Nice, 25 juin 2020.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

Plusieurs bibliothèques ont choisi de miser sur les partenariats avec des associations : c'est le cas de la médiathèque Françoise Sagan, qui a noué un partenariat avec l'association « Histoire et vies du 10ème », avec laquelle elle a rédigé les documents sur l'histoire des lieux inscrits dans les bancs du jardin de la médiathèque. La bibliothèque Forney a également mis en place une collaboration avec l'association « Paris historique », qui amène régulièrement des groupes de visiteurs à la bibliothèque.

D'autres partenariats avec des acteurs privés peuvent permettre de faire connaître le bâtiment de la bibliothèque, prenant principalement la forme de participation à des festivals : la BHVP est impliquée dans plusieurs festivals parisiens qui doivent plus au bâtiment de l'hôtel de Lamoignon qu'à son activité de bibliothèque selon sa directrice-adjointe<sup>131</sup>. La bibliothèque Forney est également impliquée dans certains de ces festivals, comme Les traversées du Marais. Le partenariat de la bibliothèque Carnégie avec la Société des amis de la bibliothèque met à l'honneur son architecture grâce à la vente de cartes postales incluant des détails des mosaïques et des vitraux, appréciées des visiteurs. Des cartes postales du bâtiment de la médiathèque l'Apostrophe sont aussi vendues par l'Association des Amis de la médiathèque.

Enfin, ce bâtiment patrimonial peut être l'occasion de collaborations avec d'autres bibliothèques et des musées. La médiathèque Françoise Sagan a noué un partenariat avec le musée Carnavalet pour organiser des visites du quartier, tandis que la bibliothèque Carnégie a participé à une exposition organisée par les musées de Reims sur le thème du vitrail en organisant une animation sur les grands vitraux de la salle de lecture. La BHVP et la bibliothèque Forney ont aussi participé en 2018 à un cycle de rencontres et de conférences organisées par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Paris, qui présentait les fonds relatifs à l'architecture de trois bibliothèques parisiennes spécialisées, et exposait la manière dont leurs bâtiments étaient reliés à l'histoire de Paris et à son urbanisme.

Ainsi, il ressort du fil des récits qui ont été délivrés que les bibliothèques du corpus mettent en œuvre des actions multiples et diversifiées pour valoriser leur bâtiment patrimonial et son histoire. Ces actions montrent qu'il existe une volonté forte de faire vivre ce bâtiment, de faire connaître ses richesses à tous les publics et de tirer profit de son originalité pour renforcer les missions d'échange culturel, d'accueil, de médiation et d'ouverture au monde qui sont aujourd'hui au cœur du métier de bibliothécaire.

---

<sup>131</sup> Questionnaire complété et remis par Louise Fauduet, conservatrice des bibliothèques, directrice adjointe de la bibliothèque historique de la Ville de Paris.

## 2.2 Le patrimoine architectural, un écrin pour le patrimoine écrit ?

Une part importante des bibliothèques implantées dans des monuments historiques sont des bibliothèques dont les collections ont une épaisseur historique et une dimension patrimoniale. Cette prévalence correspond à une conception assez répandue dans la bibliothéconomie du XX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux années 80, qui opposait d'un côté une architecture fonctionnelle adaptée aux bibliothèques des collectivités territoriales et universitaires et de l'autre côté une architecture d'apparat, réservée aux bibliothèques de conservation. Comme l'explique Anne Kupiec, la bibliothèque-outil, conçue comme lieu de « lecture fonctionnelle », qu'elle soit d'information ou de loisir, selon l'expression utilisée par Anne-Marie Chartier et Jean Hébrard, continue parfois d'être revendiquée contre la bibliothèque de conservation<sup>132</sup>. Cette conception est d'ailleurs valable dans l'autre sens, puisque nombreux sont ceux qui estiment que les fonds patrimoniaux ne sont nulle part autant valorisés que dans un bâtiment lui-même patrimonial. C'est ce que révèle l'enquête relayée par le directeur de la bibliothèque Les Dominicains auprès de ses équipes, puisque certains agents ont évoqué l'idée qu'une bibliothèque patrimoniale, pour avoir tout son sens, se devait d'être implantée dans un site patrimonial.

Néanmoins, on observe depuis quelques décennies une importance croissante accordée à la valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques de lecture publique et universitaires. Comme l'explique Lauren Quincy, « les fonds patrimoniaux se mêlent de plus en plus à la lecture publique, à la fois par l'architecture même de la bibliothèque que par ses présentations (salles de lecture « à l'ancienne », vitrines...) »<sup>133</sup>. Ils ne sont plus l'apanage des bibliothèques à vocation purement patrimoniale comme ils ont pu l'être par le passé, et on observe une volonté de les valoriser quel que soit le type de bibliothèque.

En outre, cette valorisation des collections patrimoniales cherche de plus en plus à s'afficher de manière pérenne au sein de la bibliothèque. C'est ce qu'affirme Pauline Darleguy :

*Ces vingt dernières années, la question du traitement architectural des espaces dévolus aux fonds patrimoniaux a, en effet, été abordée d'une façon nouvelle permettant d'inscrire la valorisation du patrimoine dans l'architecture du bâtiment et de la rendre ainsi plus visible et pérenne que lors des expositions temporaires*<sup>134</sup>.

Aussi l'architecture du bâtiment a un véritable rôle à jouer dans la valorisation des collections patrimoniales de la bibliothèque. Beaucoup de directeurs et directrices d'établissements interrogés considèrent l'installation dans ce bâtiment patrimonial comme la chance de pouvoir offrir un « écrin » à ce type de collections. Comme l'explique la directrice de la bibliothèque centrale de Tours, la valorisation

<sup>132</sup> KUPIEC, Anne. Bibliothèque et l'architecture : quelques affinités. Dans : BERTRAND, Anne-Marie (dir), *Ouvrages et Volumes. Architecture et bibliothèques*. Paris : Cercle de la librairie, 1997, p.49.

<sup>133</sup> QUINCY, Lauren. *La valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques municipales* [en ligne]. Enssib, juin 2013, p.19. [consulté le 26 août 2020]. Disponible sur le Web :

<<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64695-la-valorisation-des-fonds-patrimoniaux-dans-les-bibliotheques-municipales.pdf>>.

<sup>134</sup> DARLEGUY, Pauline. Le retour du patrimoine. Dans : BISBROUCK, Marie-Françoise (dir), *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012, p.117.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

de l'architecture de la bibliothèque permet de faire rayonner le patrimoine national et local, « autant par les collections que par l'écrin qui les abrite »<sup>135</sup>

L'architecture atypique et la dimension historique des lieux peut en effet permettre une mise en scène éclairante des collections patrimoniales. La mise en place d'une scénographie du patrimoine écrit de la bibliothèque par des vitrines permanentes était d'ailleurs l'un des éléments principaux du programme établi par les bibliothécaires pour le projet d'aménagement de la médiathèque l'Apostrophe. À la bibliothèque Stanislas, les galeries des salles de lecture sont également des magasins de conservation, ce qui permet de renforcer la curiosité et l'attrait du public envers ces documents patrimoniaux. La bibliothèque Forney utilise aussi son bâtiment patrimonial pour donner à voir ses collections visuelles dans un cadre unique, comme en témoigne sa directrice :

*La « mise en scène » des collections dans un cadre historique et très esthétique est facilitée, qu'il s'agisse de véritables expositions, ou de rencontres avec vitrines thématiques dans les salles de lecture, très belles toutes les deux (1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> étage, salle de l'iconographie et de la Réserve). Les usagers et visiteurs apprécient les deux aspects : découvrir un endroit prestigieux et « caché », et des collections patrimoniales exceptionnelles (papiers peints, affiches, textiles, etc.)<sup>136</sup>*

L'installation de l'Inguimbertaine à l'hôtel-Dieu a aussi été l'occasion d'instaurer une mise en scène des collections patrimoniales de la bibliothèque<sup>137</sup>. Le bâtiment atypique de la médiathèque Françoise Sagan permet également de mettre en valeur l'originalité et la diversité des fonds de la bibliothèque, qui abrite à la fois des collections de lecture publique contemporaine et le fonds patrimonial de l'Heure joyeuse<sup>138</sup>:

*Nous sommes très fiers d'avoir un projet culturel où la forme et le fond correspondent. Notre bâtiment est ancien à l'extérieur et contemporain à l'intérieur : nous avons des collections anciennes, et des collections contemporaines. Le bâtiment peut être considéré comme une sorte d'écrin pour valoriser ces collections. Un lien a été créé entre le fonds patrimonial de l'Heure joyeuse et la dimension patrimoniale des lieux avec la présence de vitrines et de mobilier ancien<sup>139</sup>.*

Ce bâtiment peut même permettre, lorsque son époque de construction correspond à celle des collections, de favoriser l'immersion du public dans le contexte historique de création des œuvres. Ainsi, la responsable de la bibliothèque Stanislas apprécie la possibilité pour les bibliothécaires de choisir le décor où installer les documents selon leur époque de création : espaces Art déco de l'accueil,

---

<sup>135</sup> Questionnaire complété et remis par Aude Devilliers, conservatrice des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de la ville de Tours.

<sup>136</sup> Questionnaire complété et remis par Lucile Trunel, conservatrice des bibliothèques, directrice de la bibliothèque Forney à Paris.

<sup>137</sup> DELMAS, Jean-François. Le pôle culturel de l'Hôtel-Dieu de Carpentras : Bilan et perspectives du projet de transfert de la bibliothèque Inguimbertaine. Dans : Bulletin des bibliothèques de France [en ligne]. 2007 [consulté le 11 septembre 2020]. Disponible sur le Web :

<<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0052-008>>. ISSN 1292-8399

<sup>138</sup> Fonds patrimonial issu de la bibliothèque de l'Heure joyeuse, créé en 1924 à Paris dans le 5<sup>e</sup> arrondissement pour accueillir des collections destinées à la jeunesse et aux enfants.

<sup>139</sup> Entretien avec Viviane Ezratty, conservatrice générale des bibliothèques, ancienne directrice de la médiathèque Françoise Sagan à Paris, 2 juillet 2020.



## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

style XVIII<sup>e</sup> siècle de la salle des boiseries ou encore style XIX<sup>e</sup> siècle de la salle de l'Académie. De la même manière, le site Richelieu présente ses collections dans des espaces d'époques différentes qui permettent d'en éclairer la compréhension : la salle Richelieu offre un écrin exceptionnel à des collections variées comprenant des manuscrits, des cartes, des estampes ou des partitions, renforçant ainsi l'impression d'être face à un authentique cabinet de curiosité, tandis que la salle Barthelemy, conçue pour le cabinet des médailles, et le salon Louis XV offrent deux espaces d'époques différentes, l'un datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et l'autre du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, mettant en scène des collections visuelles dans deux styles très différents.

Parfois enfin, les bibliothèques ont la chance que le bâtiment soit en lien avec l'histoire des collections. C'est le cas de la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon, mais aussi de la bibliothèque Les Dominicains, comme l'explique son directeur :

*La sacristie, espace authentiquement médiéval présentera des manuscrits médiévaux, certains provenant du couvent des Dominicains de Colmar. Ils vont être présentés dans les murs même où ils ont été copiés, reliés, décorés. C'est une facette assez singulière de ce projet qu'on va mettre en avant<sup>140</sup>.*

Ainsi, en valorisant les collections patrimoniales à travers les possibilités historiques et esthétiques du bâtiment, la bibliothèque peut contribuer à équilibrer la visibilité et l'attractivité de ces deux éléments auprès du public, et *in fine* remédier aux situations où l'attrait suscité par le monument dissimule aux yeux des visiteurs les richesses des collections qu'il abrite, comme Jean-Marie Barbiche constate que ce peut parfois être le cas<sup>141</sup>.

---

<sup>140</sup> Entretien avec Rémy Casin, conservateur en chef des bibliothèques, responsable de la bibliothèque Les Dominicains de Colmar, 28 août 2020.

<sup>141</sup> BARBICHE, Jean-Marie. *Op.cit.*, p.27.

### 2.3 Bâtiments prestigieux, des avantages en termes de communication

Outre la médiation et la valorisation des collections patrimoniales, le patrimoine architectural participe également à la stratégie de la bibliothèque en termes de communication et de visibilité auprès du grand public. En effet, les récits qui ont été faits dans le cadre de l'enquête ont révélé que de nombreux bibliothécaires perçoivent ce bâtiment comme un élément de prestige sur lequel la bibliothèque s'appuie pour communiquer et pour se faire connaître d'un public plus large. Comme le disait déjà l'historienne de la documentation Sylvie Fayet en 1996 à propos des bâtiments patrimoniaux, « à l'heure où des préoccupations patrimoniales et historiques connaissent un retour en grâce, c'est aussi la garantie d'un cachet de bon ton pour la future bibliothèque »<sup>142</sup>.

Ce bâtiment ancien, donc doté dans la perception publique d'un certain capital de prestige, peut d'abord être un élément servant la stratégie de communication de la bibliothèque. Il peut être utilisé en tant qu'élément visuel dans les supports de communication de la bibliothèque, comme c'est le cas à la BEP de Toulouse, avec certains éléments tirés du décor, comme la coupole. Il peut également permettre à la bibliothèque d'être sélectionnée pour accueillir des rencontres où des actions de médiation particulières. Faisant partie du réseau des bibliothèques de la ville de Paris, la médiathèque Françoise Sagan est souvent choisie pour accueillir des auteurs ou des invités, ce qui lui permet de gagner en visibilité. Son directeur-adjoint attribue ce choix à l'image de prestige du geste architectural incarné par ce bâtiment, dont la réhabilitation a permis de révéler un espace parisien autrefois dissimulé au grand public<sup>143</sup>.

Ce rayonnement culturel lié au bâtiment permet également souvent à la bibliothèque d'accueillir d'autres types d'événements et de manifestations en dehors de sa programmation culturelle. Ainsi, la salle de conférence de la bibliothèque Carnegie et l'auditorium de la bibliothèque centrale de Tours sont fréquemment demandés pour accueillir de multiples événements, un succès que la directrice de cette-dernière impute là aussi à la dimension prestigieuse du bâtiment<sup>144</sup>. L'ancien directeur de la bibliothèque Inguimbertaine explique que le succès du bâtiment de la bibliothèque a été tel après l'inauguration dans l'hôtel-Dieu qu'il a fallu réguler les très nombreuses demandes d'associations<sup>145</sup>.

Plusieurs bibliothèques comme la médiathèque l'Apostrophe et la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon accueillent régulièrement des séminaires ou des colloques. La bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon a fait le choix d'accueillir uniquement les événements privés de partenaires qu'elle sélectionne.

<sup>142</sup> FAYET, Sylvie. Les constructions de bibliothèques municipales : tendances générales. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France*. 1996, n°5, p.8.

<sup>143</sup> Entretien avec Philippe Colomb, conservateur des bibliothèques, directeur adjoint de la médiathèque Françoise Sagan à Paris- 26 juin 2020.

<sup>144</sup> Questionnaire complété et remis par Aude Devilliers, conservatrice des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de la ville de Tours.

<sup>145</sup> Entretien avec Jean-François DELMAS, conservateur général des bibliothèques, conservateur général du patrimoine et ancien directeur de la bibliothèque Inguimbertaine, 25 septembre 2020.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

Qu'il s'agisse d'acteurs institutionnels ou culturels, les missions ou les actions des partenaires qu'elle retient sont toujours en lien direct ou indirect avec la bibliothèque et ses collections, et notamment ses riches collections viticoles et gastronomiques : accueil de groupes pour des escape games, rencontres de l'Académie des Sciences, des Arts et des Belles-lettres de Dijon, office du tourisme de la ville- qui y organise deux manifestations en rapport avec le vin, les jeux divins et des dégustations- ou soirée annuelle du mécénat de l'association des climats des vignobles de Bourgogne.



Figure 22 – La salle de lecture de la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon

©Vincent Arbelet

Certaines bibliothèques du corpus sont même fréquemment sollicitées par des organismes privés pour des tournages ou des shootings photos. C'est le cas de la médiathèque Françoise Sagan, où les bibliothécaires sont régulièrement sollicités pour des demandes de tournages, de la bibliothèque Carnégie où sont tournés des films et des publicités pour différents types de produits ou pour des magazines, et de la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon, avec des shootings photos de mode, des clips, des reportages télévisés ou des interviews, ainsi que des courts et des moyen-métrages, la directrice expliquant qu'ils font preuve de souplesse sur l'utilisation des lieux car ce type de partenariat leur paraît intéressant<sup>146</sup>.

Ainsi, le prestige associé au bâtiment peut être utilisé par la bibliothèque de différentes manières. Il peut servir sa propre communication, lui permettre de tisser de nouveaux partenariats avec des acteurs culturels ou institutionnels, de faire connaître la richesse de ses collections ou encore de promouvoir son ouverture au monde en accueillant différents événements privés ou des tournages.

---

<sup>146</sup> Entretien avec Caroline Poulain, conservatrice des bibliothèques, directrice-adjointe en charge de l'évaluation et responsable du pôle patrimoine des bibliothèques municipales de Dijon, 12 octobre 2020.

### 3. COMMENT INTEGRER LE BATIMENT ET SON HISTOIRE DANS L'IDENTITE DE LA BIBLIOTHEQUE ?

#### 3.1 Lieux de mémoire ou mémoire des lieux ?

Par leur fonction de conservation et de transmission du patrimoine documentaire et écrit, les bibliothèques sont investies d'une forte portée symbolique mémorielle - il suffit pour cela de rappeler la célèbre expression d'Alain Resnais disant de la BnF qu'elle était « toute la mémoire du monde » -. Comme le dit le conservateur général des bibliothèques Pierre Carbone dans son article intitulé Les bibliothèques ou la mémoire mobilisée :

*Les bibliothèques sont des lieux de mémoire physique mais aussi virtuelle, et assument une responsabilité sociale de conservation de cette mémoire, mais elles donnent en même temps à leurs usagers les moyens de la mobiliser et d'en faire une ressource d'apprentissage et de recherche vivants<sup>147</sup>.*

Cette conception de la bibliothèque comme lieu remplissant une fonction mémorielle est partagée par de nombreux architectes tels que Pierre Riboulet qui déclare que, quand on entre dans une bibliothèque, « on est confronté à la question de la mémoire, encore plus que dans tout autre bâtiment »<sup>148</sup>. Le patrimoine documentaire qu'elles conservent et transmettent, quelles qu'en soient les formes, est le support mémoriel commun à l'existence de toutes les bibliothèques, qui leur permet de jouer leur rôle de mise à disposition et de passation des connaissances. Elles jouent ainsi un grand rôle dans la constitution et l'activation de la mémoire collective.

Les lieux de mémoire ont été pensés par l'historien Pierre Nora dans les années 1980 dans son ouvrage du même nom, dans lequel il analyse les facteurs qui concourent à leur existence. Pour lui, tout lieu de mémoire est caractérisé par le fait qu'il ait, d'une manière ou d'une autre, échappé à l'oubli et par son investissement émotionnel et affectif par la collectivité<sup>149</sup>. Les bibliothèques ne font pas l'objet d'un chapitre dédié dans l'ouvrage de Pierre Nora, néanmoins, il attribue aux lieux de mémoire trois aspects- matériels, symboliques et fonctionnels- qui peuvent constituer une grille de lecture intéressante pour comprendre la perception collective des bibliothèques implantées dans des monuments historiques, pour lesquelles la charge symbolique est particulièrement importante.

La dimension matérielle et fonctionnelle constitue un invariant des bibliothèques, quel que soit leur bâtiment. Mais dans le cas des bibliothèques installées dans un édifice doté d'une certaine épaisseur historique, le support mémoriel architectural et sa fonction symbolique dans la ville se superposent à la mémoire documentaire transmise par les bibliothèques, conférant potentiellement une autre dimension à leurs missions culturelles. En tant qu'objets architecturaux

<sup>147</sup> CARBONNE, Pierre. Les bibliothèques ou la mémoire mobilisée. Dans : *Les cahiers du numérique*. 2010, vol.6, p.39-47.

<sup>148</sup> RIBOULET, Pierre. Le caractère du bâtiment ou comment Pierre Riboulet a pensé l'architecture des bibliothèques : Entretien avec Pierre Riboulet, juin 1996. Dans : PETIT, Christelle (dir), *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*. Villeurbanne : Presses de l'Esssib, 2012, p.43.

<sup>149</sup> NORA, Pierre. *Les lieux de mémoire*. Paris : éditions Quarto Gallimard, trois volumes, 1997 [1<sup>ère</sup> éd.1984-1992].

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

investis d'une valeur historique, ces bibliothèques peuvent en effet être perçues comme les gardiennes de la mémoire de la ville, d'un quartier ou d'un lieu. L'installation de la bibliothèque dans ces locaux peut avoir permis de sauver ce patrimoine de l'oubli et les bâtiments peuvent faire l'objet d'un fort investissement émotionnel et affectif.

Cet investissement émotionnel et symbolique du bâtiment n'existe pas seulement en dehors du service public que constitue la bibliothèque, mais il est au contraire renforcé par ses missions. En effet, du fait de la fonction mémorielle qu'elles remplissent déjà dans le cadre de la conservation et la mise à disposition de leurs collections, les bibliothèques peuvent être perçues non pas comme des dépositaires malgré elles de cette mémoire liée au monument, mais au contraire comme des acteurs au service de sa transmission. Cette prise en charge des fonctions symboliques du bâtiment par la bibliothèque est plus ou moins importante selon le positionnement qu'elles adoptent et les actions de médiation qu'elles vont entreprendre dans ce sens, et elle amène à s'interroger sur le rôle que doivent jouer les bibliothèques vis-à-vis de la mémoire incarnée par ces monuments. Est-ce leur rôle de la transmettre ? Et si oui, existe-t-il une différence entre cette transmission et l'identification de ces bibliothèques en tant que lieux de mémoire ?

Cette question s'est posée avec acuité à certains des cadres de bibliothèques interrogés. Comme nous l'avons évoqué au chapitre précédent, plusieurs bibliothèques du corpus voient régulièrement se rendre sur place des personnes cherchant à renouer avec le souvenir des lieux qu'ils ont connus dans leur enfance ou leur jeunesse, ou bien tout simplement avec un monument emblématique de l'histoire de leur ville ou de leur région. Nous avons également relevé que l'attachement des habitants aux lieux est souvent teinté d'une émotion particulière liée à sa reconversion en bibliothèque, lieu de culture et de savoir par excellence aux yeux du public. Les récits issus de l'enquête témoignent tous d'une perception positive par les bibliothécaires de cet investissement émotionnel. On note dans l'ensemble une réelle fierté des équipes à cet égard et la volonté de perpétuer le souvenir d'un lieu considéré comme important pour l'histoire locale ou nationale à travers différentes actions de médiation.

Il n'est pas anodin de constater que le terme « mémoire » est revenu à de nombreuses reprises dans les entretiens et les réponses au questionnaire pour qualifier la perception du rôle des bibliothécaires à l'égard de ce bâtiment et son influence sur l'activité de la bibliothèque. Comme l'explique l'adjoint à l'administrateur de la Bnu, la reconnaissance de l'importance patrimoniale du bâtiment par une protection au titre des monuments historiques ou par un classement à l'Unesco renforce souvent chez les bibliothécaires cette conscience de travailler dans ce qu'il appelle lui-même « un lieu de mémoire »<sup>150</sup>. Par ailleurs, les différentes contraintes qu'induit la protection au titre des monuments historiques permettent aux bibliothécaires de prendre conscience de la responsabilité qu'ils ont à jouer dans la préservation et la transmission de cette mémoire.

Plusieurs personnes interrogées ont ainsi confié avoir l'impression d'avoir un véritable rôle à jouer pour faire vivre l'âme des lieux à travers la bibliothèque. Certains bibliothécaires ont étudié cette mémoire pour l'approfondir, à l'image de l'ancienne directrice de la médiathèque Françoise Sagan qui a fait appel à des

---

<sup>150</sup> Questionnaire complété et remis par Christophe Didier, conservateur en chef, adjoint à l'administrateur de la Bnu.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

historiens spécialistes de l'ancienne prison Saint-Lazare. Elle justifie ainsi sa démarche : « On voulait vraiment s'emparer de l'histoire des lieux et en renverser la mémoire, pas juste un bâtiment pour faire joli »<sup>151</sup>. Le travail mené avec l'artiste en résidence pendant l'année 2017 a permis à la bibliothèque de proposer un ensemble de dispositifs artistiques sur la mémoire de ce lieu, comme l'explique le directeur-adjoint de la bibliothèque :

*C'est un bâtiment très riche en termes de mémoire, alors qu'il en reste très peu de choses comme éléments matériels et tangibles. Nous avons trouvé ça intéressant qu'elle essaie de faire réémerger cette mémoire. Elle a mené plein de recherches pour retrouver le fil de cette histoire, dont nous avons des fragments mais pas forcément de façon très linéaire. Elle a pu refaire ce travail, tracer une ligne du temps*<sup>152</sup>.

Néanmoins, le positionnement des bibliothécaires vis-à-vis de la mémoire des lieux peut être complexe lorsque ces bâtiments sont associés à une histoire difficile, comme c'est le cas pour la médiathèque Françoise Sagan :

*Une fois qu'on a raconté l'histoire du bâtiment, il n'y a plus grand-chose d'autre à en dire, c'est quand même une mémoire douloureuse, même si nous nous trouvons dans la partie hospitalière, donc la plus positive, ça reste une prison, et la mairie ne tient pas spécialement à mettre en avant ce passé assez sordide. Les femmes enfermées ici étaient des prostituées soi-disant soignées pour maladies vénériennes, mais les conditions d'hygiène étaient tellement déplorables qu'elles étaient souvent plus malades ici qu'en arrivant. Nous essayons de mettre en avant le fait que l'hôpital était la partie claire de la prison, mais ça reste une prison, où les femmes étaient maltraitées et obligées de travailler dans des conditions d'hygiène déplorables*<sup>153</sup>.

Selon l'ancienne directrice de la bibliothèque, il est important de mettre en avant cette mémoire et de ne pas la considérer comme un poids pour l'image de la bibliothèque, contrairement à ce qu'affirment parfois certains de ses interlocuteurs. Selon elle, on ne peut pas gommer ce passé difficile, et le rôle des bibliothécaires travaillant dans ces lieux est au contraire d'en éclairer la compréhension. Les bibliothécaires mettent volontairement l'accent sur l'histoire du site et du lieu dans leurs actions de médiation, et c'est aussi la raison pour laquelle ils ont insisté pour inscrire cette histoire sur les bancs à l'entrée du bâtiment. Loin de s'appesantir sur les difficiles conditions de vie des femmes détenues dans la prison Saint-Lazare, ils ont choisi d'aborder ce passé à travers la question de ce qu'une prison pour femmes représentait dans l'imaginaire collectif, mais aussi à travers l'impact que cet usage a eu sur l'architecture du bâtiment.

---

<sup>151</sup> Entretien avec Viviane Ezratty, conservatrice générale des bibliothèques, ancienne directrice de la médiathèque Françoise Sagan à Paris, 2 juillet 2020.

<sup>152</sup> Entretien avec Philippe Colomb, conservateur des bibliothèques, directeur adjoint de la médiathèque Françoise Sagan à Paris- 26 juin 2020.

<sup>153</sup> Entretien avec Philippe Colomb, conservateur des bibliothèques, directeur adjoint de la médiathèque Françoise Sagan à Paris- 26 juin 2020.

On constate donc que le rapport des bibliothécaires interrogés vis-à-vis de la mémoire des lieux est un rapport positif, ancré dans la conscience d'avoir une responsabilité et un rôle à jouer dans la préservation et la mise à disposition de ce bâtiment et de son histoire auprès du public. Tous sont désireux de transmettre cette mémoire et entreprennent des actions de valorisation allant dans ce sens. Il est intéressant de noter que le métier de bibliothécaire semble parfois renforcer la conscience que cette mémoire doit être étudiée et approfondie même lorsqu'elle est douloureuse, comme c'est le cas à la médiathèque Françoise Sagan. Lorsque ce bâtiment et son passé ont échappé à l'oubli à travers le travail mené par les bibliothécaires, il semble alors qu'on ait véritablement affaire à des bibliothèques qui s'assument pleinement comme des lieux de mémoire.

### 3.2 La gestion de la fréquentation touristique en bibliothèque

Une autre problématique qui se pose pour l'identité de la bibliothèque est la forte fréquentation touristique induite par certains de ces bâtiments, à laquelle les professionnels des bibliothèques sont généralement peu accoutumés et peu préparés. La médiathèque l'Apostrophe de Chartres fait face à des flux importants de touristes pendant la période estivale, car son bâtiment est le second édifice le plus emblématique de la ville après la cathédrale, mais aussi car sa grande hauteur permet d'avoir un panorama intéressant sur l'ensemble de la métropole chartraine. La bibliothèque Forney est très prisée des touristes en raison de l'intérêt historique et patrimonial de l'hôtel de Sens, tout comme la bibliothèque Carnégie dont la fréquentation est accentuée, selon sa directrice, par sa position en centre-ville et près de la cathédrale de Reims<sup>154</sup>.

Cette fréquentation peut parfois être difficile à concilier avec les missions de la bibliothèque, comme le rappelle l'adjoint à l'administrateur de la Bnu : « La dichotomie « lieu culturel ou touristique / bibliothèque » est une donnée importante dans une institution comme la Bnu. Les usages divers qu'elle implique se télescopent parfois, il ne faut pas se le cacher (bruit, passage, confrontation des publics, etc.) »<sup>155</sup>. De la même manière, selon la directrice de la bibliothèque Carnégie, la fréquentation touristique doit être préservée mais elle peut, lorsqu'elle est trop importante, engendrer des désagréments difficilement compatibles avec les activités de la bibliothèque, notamment en termes de bruit : la mise en place d'un dispositif touristique comme l'organisation de visites guidées hebdomadaires lui paraît difficilement conciliable avec les usages de la bibliothèque<sup>156</sup>.

---

<sup>154</sup> Entretien avec Coline Gosciniak, conservatrice responsable de la bibliothèque Carnegie et des fonds patrimoniaux de la BMC de Reims, 2 octobre 2020.

<sup>155</sup> Questionnaire complété et remis par Christophe Didier, conservateur en chef, adjoint à l'administrateur de la Bnu.

<sup>156</sup> Entretien avec Coline Gosciniak, conservatrice responsable de la bibliothèque Carnegie et des fonds patrimoniaux de la BMC de Reims, 2 octobre 2020.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

Cette fréquentation touristique est néanmoins également citée comme étant source de plusieurs avantages.

Tout d'abord, l'accueil des touristes est parfois perçu comme un élément indispensable aux missions de la bibliothèque, comme en témoigne le conservateur chargé d'études et de programmes au sein du projet Richelieu. Selon lui, l'implantation dans un bâtiment patrimonial est un élément d'attractivité supplémentaire pour les touristes désireux de découvrir la Bibliothèque nationale de France<sup>157</sup>. Cette fréquentation touristique liée au bâtiment contribue ainsi à l'une des principales missions de la BnF qui est d'assurer l'accès du plus grand nombre aux collections qu'elle conserve<sup>158</sup>.

Par ailleurs, certaines personnes interrogées, comme la directrice de la médiathèque Les Carmes, considèrent que le travail sur cette fréquentation touristique est enrichissant pour l'équipe de la bibliothèque, car il permet d'acquérir une expertise et des compétences plus abouties en matière de valorisation :

*Pourquoi ne pas faire venir aussi le public sur l'axe purement touristique. C'est intéressant, car cela nous apporte un autre regard sur le lieu, un complément par rapport au regard habituel. Avec mes collaborateurs, nous trouvons que les liens avec les professionnels du patrimoine et du tourisme sont intéressants, car ils développent des stratégies pour attirer le public, et nous bibliothécaires ne sommes pas forcément très forts sur cet aspect de valorisation et avons beaucoup à apprendre<sup>159</sup>.*

Enfin, cette fréquentation a le mérite de faire venir à la bibliothèque des publics qui n'y seraient pas entrés pour ses services traditionnels. Selon le conservateur adjoint à l'administrateur de la Bnu, les rendez-vous et les visites guidées liées au bâtiment patrimonial jouent le rôle de « facilitateur de contact » pour certains publics, et certains directeurs d'établissements comme la directrice de la médiathèque Les Carmes constatent même qu'une partie de ces visiteurs touristiques peuvent se transformer en usagers : « Il y a des gens qui viennent pour le bâtiment patrimonial, qui ne sont pas forcément des emprunteurs de collections, et qui petit à petit vont venir emprunter, et qui adhèrent au lieu par la dimension du bâtiment patrimonial »<sup>160</sup>.

D'autres personnes interrogées sont plus nuancées sur ce dernier point. Selon elles, si cette fréquentation touristique est un facilitateur de contact, ces visiteurs ne se transforment pas en usagers réguliers. Néanmoins, ce constat n'est pas vécu comme un échec car ce n'est pas un objectif visé par ces directeurs d'établissements, pour lesquels ce sont deux usages bien distincts de la bibliothèque pouvant parfaitement cohabiter. En effet, les visites touristiques peuvent permettre de faire connaître les collections de la bibliothèque d'une autre manière, à condition que

---

<sup>157</sup> Questionnaire complété et remis par Fabien Aguglia, conservateur chargé d'études et de programmes au sein du Projet Richelieu de la BnF

<sup>158</sup> Décret no 94-3 du 3 janvier 1994 modifié portant création de la Bibliothèque nationale de France.

<sup>159</sup> Entretien avec Nelly Godonou-Dossou, conservatrice en chef des bibliothèques, directrice de la médiathèque Les Carmes, territoire du pays d'Aix, 19 août 2020.

<sup>160</sup> Entretien avec Nelly Godonou-Dossou, conservatrice en chef des bibliothèques, directrice de la médiathèque Les Carmes, territoire du pays d'Aix, 19 août 2020.



## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

celles-ci soient présentées lors des visites, comme l'explique l'adjoint à l'administrateur de la Bnu :

*Il ne paraît plus pensable, au regard des investissements effectués (y compris au niveau des frais de personnels, avec la mise en place d'équipes consacrées à l'action culturelle) de considérer les deux missions comme incompatibles. Le tourisme fait aussi, d'une certaine façon, vivre les collections ; il importe évidemment aux gestionnaires de ne pas oublier ces dernières dans leurs opérations de valorisation<sup>161</sup>.*

À l'inverse, l'installation de la bibliothèque dans ce type d'édifice permet parfois de réactiver l'intérêt du public envers ce patrimoine architectural grâce à la vitalité culturelle des bibliothèques et la diversité des services qu'elles proposent, comme le rappelle la responsable de la bibliothèque Stanislas :

*La fréquentation touristique tout à fait compatible avec notre mission patrimoniale qui est de faire rayonner le savoir et la culture écrite et graphique de notre territoire. Donner accès à un lieu patrimonial « vivant » (espace presse, accès à internet, étudiants qui révisent, fonds régional de prêt, présence de classes élémentaires, chercheurs qui travaillent etc.) est pour moi une manière de lutter contre la muséification (rigidification, statufication) du patrimoine, tant architectural qu'écrit et graphique, et donc de réactiver l'intérêt quotidien des habitants pour ces bâtiments. Ils ont ainsi le sentiment de leur utilité et de la nécessité de leur sauvegarde<sup>162</sup>.*

Conscients de cette possibilité d'enrichissement mutuel entre les missions traditionnelles de la bibliothèque et la fréquentation touristique du bâtiment, certains bibliothécaires ont choisi de valoriser cette dimension touristique en améliorant l'accueil proposé aux visiteurs. Cette volonté de mieux accueillir les visiteurs se retrouve dans les projets architecturaux récents de plusieurs bibliothèques patrimoniales du corpus. La BHVP a ainsi rénové son accueil, situé dans la partie moderne du bâtiment, dans le souci d'accueillir un public de passage ou de curiosité, éventuellement touristique<sup>163</sup>. Outre la meilleure accessibilité et la sécurisation des lieux, le projet de rénovation mené à la bibliothèque Forney en 2016 avait pour objectif de permettre aux visiteurs d'entrer dans la bibliothèque et de pouvoir découvrir une partie des espaces, et notamment la salle de lecture principale. La directrice de la bibliothèque centrale de Tours considère également que la dimension touristique du bâtiment de la bibliothèque gagnerait à être valorisée<sup>164</sup>. Les architectes chargés du projet Richelieu ont également tenu compte des futures visites touristiques dans l'aménagement des espaces, en aménageant de larges vues sur les salles de lecture ou sur certains magasins patrimoniaux. Ces « fenêtres » permettent

---

<sup>161</sup> Questionnaire complété et remis par Christophe Didier, conservateur en chef, adjoint à l'administrateur de la Bnu.

<sup>162</sup> Questionnaire complété et remis par Claire Haquet, conservatrice en chef, responsable de la bibliothèque Stanislas de Nancy.

<sup>163</sup> Questionnaire complété et remis par Louise Fauduet, conservatrice des bibliothèques, directrice adjointe de la bibliothèque historique de la Ville de Paris.

<sup>164</sup> Questionnaire complété et remis par Aude Devilliers, conservatrice des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de la ville de Tours.

de donner à voir aux visiteurs les espaces, sans risquer de déranger les agents ou les chercheurs<sup>165</sup>.

Plusieurs bibliothèques vont plus loin dans cette amélioration de l'accueil touristique en proposant une véritable expérience muséale aux visiteurs. Ce choix concerne uniquement des bibliothèques dotées de fonds patrimoniaux, pour lesquelles un tel dispositif présente l'avantage de valoriser à la fois les collections précieuses et le bâtiment dans lequel elles prennent place. Ainsi, le projet Richelieu de la BnF va mettre en place un véritable parcours de visite, avec l'ouverture au public de la salle ovale, mais aussi l'ouverture d'un musée et d'une salle tout public sur le site rénové<sup>166</sup>. L'installation de la bibliothèque Inguimbertaine à l'hôtel-Dieu s'est également accompagnée de la mise en place d'un parcours muséographique permettant d'affirmer encore davantage sa vocation muséale. Enfin, le projet en cours à la bibliothèque des Dominicains va également permettre à un parcours muséographique de voir le jour au sein de la bibliothèque. Une galerie d'exposition permanente sera ouverte au public au rez-de-chaussée, dont le bouquet final sera la sacristie située au bout du parcours, et qui présentera les plus beaux manuscrits médiévaux de la bibliothèque, dans un cadre pour une part authentique et pour partie reconstitué<sup>167</sup>.

### 3.3 Des identités à composer

L'identité de la bibliothèque en tant que service public culturel peut donc se superposer avec celles d'un lieu chargé de mémoire et d'un lieu de visites touristiques. Néanmoins, loin de les considérer comme strictement distinctes, de nombreux bibliothécaires tentent au contraire de conjuguer ces différentes identités.

Le nom d'une bibliothèque est primordial pour construire son identité. Certaines bibliothèques ont pris le parti de choisir un nom directement inspiré de ce patrimoine architectural.

Certains noms de bibliothèques sont une citation directe de l'ancienne appellation des lieux ou de leur ancien usage. C'est le cas de la médiathèque Les Carmes à Pertuis, dont le nom provient du couvent des Carmes installé ici du début du XVI<sup>e</sup> siècle à la Révolution française. La bibliothèque Les Dominicains a également choisi un nom tiré du passé du bâtiment, tissant ainsi une continuité directe avec l'ancien couvent des Dominicains. À Clamart, la médiathèque La Buanderie-Anne Capezzuoli associe une référence à l'ancien usage du bâtiment à un nom propre. Interrogée à ce sujet, l'équipe de la bibliothèque a confié que le toponyme « La Buanderie » est le nom le plus utilisé à la fois par le public et par le personnel de l'établissement. On peut se demander si ces choix de noms sont motivés par la volonté de s'inscrire dans la continuité de l'ancien usage du bâtiment ou par le désir d'identifier la bibliothèque à un lieu géographique bien connu des habitants.

---

<sup>165</sup> Questionnaire complété et remis par Fabien Aguglia, conservateur chargé d'études et de programmes au sein du Projet Richelieu de la BnF

<sup>166</sup> Questionnaire complété et remis par Fabien Aguglia, conservateur chargé d'études et de programmes au sein du Projet Richelieu de la BnF

<sup>167</sup> Entretien avec Rémy Casin, conservateur en chef des bibliothèques, responsable de la bibliothèque Les Dominicains de Colmar, 28 août 2020.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

Dans tous les cas, ces noms jouent un rôle important pour conjuguer l'identité de la bibliothèque en tant que service au bâtiment patrimonial qui l'abrite.



**Figure 23 - Vue extérieure de la médiathèque La Buanderie**

Source : médiathèque La Buanderie

D'autres bibliothèques portent un nom faisant référence à l'ancien usage des lieux de manière plus implicite. La médiathèque Aqua-Libris rappelle à travers son nom le passé du bâtiment en tant que piscine de caserne militaire, tout en utilisant la locution latine signifiant « eaux libres » pour évoquer la dimension de la bibliothèque comme un espace de liberté pour les citoyens et d'ouverture d'esprit sur le monde. Ce choix d'une référence implicite a été fait pour la médiathèque l'Apostrophe, dont le nom fait indirectement référence au passé du bâtiment en tant qu'ancien hôtel des Postes, puisqu'il contient le mot « poste », comme le révèle la directrice de la bibliothèque<sup>168</sup>.

Enfin, le bâtiment peut également être présent dans l'identité graphique de la bibliothèque. Outre son appellation, la médiathèque Les Carmes a choisi d'aller plus loin en faisant référence à l'histoire du bâtiment dans la typographie de son nom. Le jambage de la lettre « M » y est représenté de manière stylisée, semblable à une ogive, afin de rappeler la nef de l'église de l'ancien couvent. Cette lettre est également la seule qui soit colorisée afin de faire ressortir cette référence. À la médiathèque Françoise Sagan, c'est la façade à série d'arches du bâtiment qui a été choisie pour servir de logo à la médiathèque, ce qui permet de lui donner une identité visuelle forte.

Par ailleurs, de nombreuses personnes interrogées ont insisté sur l'idée qu'il existe une continuité entre la bibliothèque et les anciens usages du bâtiment, quels qu'ils soient, et la volonté de tisser un lien entre ces deux identités est très forte parmi les équipes des bibliothèques interrogées. Il est intéressant de noter que la mission ou la dimension de la bibliothèque qui est le plus mise en avant par les bibliothécaires diffère selon l'ancien usage du bâtiment. La directrice de la médiathèque l'Apostrophe évoque ainsi les propos de Paul Chemetov, qui déclarait que, passant d'un ancien hôtel des Postes à une bibliothèque, le bâtiment est passé d'un service public à un autre service public. Le directeur de la bibliothèque Les Dominicains perçoit de son côté une très forte continuité entre les origines conventuelles du site et son utilisation en tant que bibliothèque depuis 1951, d'autant

<sup>168</sup> Entretien avec Catherine Merlin, directrice des bibliothèques de Chartres, le 7 août 2020.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

plus que les moines du couvent des Dominicains de Colmar y avait déjà installé une bibliothèque monastique très fournie. Pour lui, la bibliothèque « s'inscrit dans des traces qui étaient là depuis bien longtemps »<sup>169</sup>. Quand les bibliothèques investissent des lieux qui étaient autrefois des lieux de soin, les directeurs et directrices insistent cette fois sur la continuité entre le lieu de soins physiques d'autrefois et le lieu de soins intellectuels que constitue la bibliothèque. C'est le cas à la médiathèque Françoise Sagan qui, rappelons-le, a investi l'ancienne infirmerie de la prison Saint-Lazare. La comparaison est similaire concernant le transfert de l'Inguimbertaine à l'hôtel-Dieu de Carpentras. Comme l'explique son ancien directeur, d'Inguibert voulait faire de l'hôtel-Dieu un « palais pour les plus démunis ». Une ambition similaire a été au cœur du projet de réhabilitation mené par la collectivité, en permettant à la population du centre-ville paupérisé d'accéder à une bibliothèque-musée au décor raffiné et avec une offre vidéoludique très riche qui plaise aux plus jeunes. Devant ces nombreux exemples de liens symboliques que les bibliothécaires tissent entre l'historique des lieux et la bibliothèque actuelle, on peut se demander si l'ancienne fonction du bâtiment qui est la plus mise en avant n'est pas aussi, lorsque plusieurs usages se sont succédés, celle qui se prête le mieux à la continuité avec l'aménagement d'une bibliothèque : on songe aux activités commerciales qui ont eu lieu pendant plusieurs siècles à l'hôtel des archevêques de Sens, qui accueille aujourd'hui la bibliothèque Forney, et tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle à l'hôtel de Lamoignon, devenu aujourd'hui le bâtiment de la BHVP. Ces activités mercantiles, peu compatibles avec l'esprit d'une bibliothèque, sont bien moins mises en avant que leur passé en tant qu'anciens hôtels particuliers.

Enfin, cette composition entre plusieurs identités permet souvent aux bibliothèques concernées de s'assumer pleinement en tant qu'établissement aux multiples dimensions. Comme nous l'avons vu précédemment, les bibliothèques redoublent souvent d'inventivité pour mettre en place des espaces permettant d'améliorer l'expérience de visite des usagers et pour installer des dispositifs de médiation qui nouent des liens entre le bâtiment, les collections et le public de la bibliothèque.

Le bâtiment patrimonial permet de valoriser cette dimension hétéroclite de l'identité de la bibliothèque, comme l'explique le directeur de la bibliothèque Les Dominicains :

*Nous sommes devant un défi : faire venir le public pour lui parler de livres anciens, vu comme ça cela ne paraît pas évident. C'est là qu'intervient la dimension multifacette du site : le charme même du bâtiment, ses caractéristiques patrimoniales, les aménagements paysagers, l'atelier de reliure, cet ensemble doit nous aider à relever ce défi, nous permettre de montrer que le livre n'est pas seulement un porteur de textes<sup>170</sup>.*

Pour que les différentes identités du bâtiment fonctionnent de concert et non les unes contre les autres, cette dimension multifacette de la bibliothèque doit dans

---

<sup>169</sup> Entretien avec Rémy Casin, conservateur en chef des bibliothèques, responsable de la bibliothèque Les Dominicains de Colmar, 28 août 2020.

<sup>170</sup> Entretien avec Rémy Casin, conservateur en chef des bibliothèques, responsable de la bibliothèque Les Dominicains de Colmar, 28 août 2020.

## II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?

l'idéal être intégrée non seulement dans le projet d'établissement, mais aussi dans le programme architectural établi en amont des travaux. C'est en effet à travers la définition du programme que les bibliothécaires pourront imaginer l'identité future de la bibliothèque, et c'est grâce au programme que celle-ci pourra s'incarner comme un lieu aux fonctions et aux propositions culturelles diversifiées. Ainsi, le directeur de la bibliothèque Les Dominicains confie souhaiter parvenir à intégrer dans ce programme un ensemble polymorphe, dans lequel le bâtiment, l'atelier de reliure, ou encore la composante végétale du site auraient une place aussi importante que les collections. L'ambition est sans doute plus importante que pour une bibliothèque implantée dans un bâtiment non patrimonial, mais comme il le confie avec sagesse : « C'est un vrai défi que l'on travaille ». Une maxime qui semble s'appliquer à l'ensemble des bibliothèques que nous avons interrogées dans cette étude.



## CONCLUSION

---

*Les bibliothèques municipales ne sont donc plus des réalisations dont le seul objet est le livre et la forme un silo, mais au contraire des lieux dont l'image doit prendre en compte ceux qui les financent (les élus et l'État), ceux qui les construisent (les maîtres d'œuvre) et ceux qui les utilisent (les usagers et les bibliothécaires) <sup>171</sup>.*

L'objectif qui a guidé la réalisation de ce mémoire était de découvrir ce que l'implantation dans un bâtiment patrimonial, et plus spécifiquement un bâtiment protégé au titre des monuments historiques, implique pour une bibliothèque. Pour répondre à ce questionnement, j'ai fondé mon travail sur une enquête réalisée auprès de dix-sept cadres de bibliothèques sélectionnées qui constituent le corpus étudié. Ce mémoire a tenté d'analyser ce que les réponses apportées à l'enquête révèlent de l'influence d'un bâtiment patrimonial sur la bibliothèque dans ses différents aspects architecturaux, gestionnaires, techniques et identitaires, ainsi qu'en termes de stratégie d'établissement, d'accueil du public et de conditions de travail.

L'installation dans un bâtiment patrimonial implique la mise en place d'un projet architectural qui saura tenir compte de l'existant pour réécrire le nouveau site de la bibliothèque. Ce travail de réécriture sera d'autant plus pertinent qu'il s'appuiera sur l'élaboration en amont d'un programme tenant compte de l'ensemble des contraintes identifiées, ainsi que sur la mise en place d'un dialogue spécifique avec la maîtrise d'œuvre. D'un point de vue gestionnaire, on observe que si les contraintes liées à ce type de bâtiment sont perçues comme nombreuses, il s'agit en réalité de contraintes que l'on retrouve également avec des bâtiments contemporains, hormis les difficultés liées aux éléments protégés et à certains matériaux et savoir-faires anciens, qui impliquent de faire appel à des professionnels qualifiés et induisent des coûts d'entretien supplémentaires. L'analyse des récits fournis dans le cadre de l'enquête révèle en revanche un sentiment parfois prégnant chez les bibliothécaires d'avoir du mal à trouver les bons interlocuteurs pour assurer une surveillance et un entretien satisfaisant du bâtiment.

Il apparaît également que la patrimonialité du site n'a qu'un retentissement limité sur l'exercice quotidien des missions des bibliothécaires, hormis les éventuelles contingences liées à la fréquentation touristique. Dans une perspective plus large, elle semble en revanche agir comme une source de fierté et de motivation au travail et peut induire une forme de solidarité et de cohésion au sein de l'équipe de la bibliothèque, consciente de l'importance d'œuvrer ensemble à la valorisation des lieux.

On observe néanmoins une incidence de la forte dimension symbolique de ces bâtiments patrimoniaux sur la posture métier des bibliothécaires en faisant d'eux les porteurs du sens mémoriel attribué au monument. L'ancrage dans le temps et le rayonnement culturel de ces édifices, du fait de leur ancienneté et de leur popularité, modifie en effet de façon positive la façon dont les bibliothécaires perçoivent leur métier, nombreux étant ceux parmi eux qui se sentent investis d'une responsabilité vis-à-vis de la transmission de la mémoire des lieux. Les récits issus de l'enquête

---

<sup>171</sup> CAROUX, Hélène. *Op.cit.*, p.236.

montrent que la patrimonialité du site inscrit en outre leur action dans une continuité temporelle plus large, et qu'elle les amène à tisser fréquemment un lien symbolique avec certaines pratiques qui avaient lieu autrefois dans ces bâtiments. Cette patrimonialité, en rappelant constamment la place importante de la bibliothèque dans la ville, permet ainsi de nourrir la dimension sociale et culturelle du métier, ainsi que le rôle des bibliothécaires dans la transmission d'un héritage.

L'apport le plus intéressant de ces bâtiments patrimoniaux à la bibliothèque semble bel et bien se jouer dans les relations avec le public. En effet, l'installation de la bibliothèque dans un site emblématique du patrimoine et de l'histoire locale accentue le rapport de proximité des bibliothécaires avec les usagers. D'une part, du fait de leur monumentalité qui peut dans certains cas engendrer un sentiment d'illégitimité chez certains publics, ces bâtiments constituent un défi pour les bibliothécaires. L'enquête a révélé que la mise en place d'une véritable stratégie d'accueil permet de déjouer les difficultés liées à l'image élitiste associée à un bâtiment patrimonial, et que ce type de bâtiment motive souvent la mise en place de dispositifs ou d'espaces originaux visant à améliorer l'expérience de visite des usagers. D'autre part, ces bâtiments sont chargés d'une dimension affective forte pour une grande partie du public local, chez qui ils suscitent des sentiments de fierté, d'attachement, et d'appartenance. Loin de s'exercer uniquement à l'égard du monument, cette fierté s'étend également à la bibliothèque elle-même, qui a souvent permis de sauver cet édifice de l'oubli quand il était autrefois destiné à un autre usage, ou qui a permis sa construction dans les cas où il a été conçu en tant que bibliothèque. Cette fierté des habitants à l'égard de la transformation en bibliothèque des bâtiments patrimoniaux révèle ainsi en filigrane l'image positive dont bénéficient les bibliothèques auprès du grand public, perçues comme des symboles de culture et d'ouverture au monde.

L'enquête a également révélé que les bâtiments patrimoniaux en bibliothèque ne sont pas une simple extension ou un simple faire-valoir des collections patrimoniales. Au contraire, le bâtiment est bel et bien perçu par les bibliothécaires et par les usagers comme un élément patrimonial à part entière de la bibliothèque. À ce titre, il fait l'objet d'actions de valorisations qui lui sont dédiées et qui adoptent des formats et des modalités très variées selon les établissements, les bibliothécaires faisant preuve d'une remarquable inventivité en la matière. La tendance générale en matière de valorisation de ce type de bâtiment montre qu'ils agissent souvent comme des créateurs de liens, permettant d'entrer en résonance avec un public touristique habituellement peu familier des bibliothèques, de développer des partenariats et de prendre part à de nombreuses manifestations. Ainsi, en renforçant le rôle social de la bibliothèque, son appropriation par les usagers, son ouverture sur le monde et la collaboration des bibliothécaires avec de multiples acteurs, ces bâtiments patrimoniaux sont, malgré ce que leur ancienneté pourrait laisser croire, au cœur de l'évolution actuelle des bibliothèques, dont le rôle comme lieux de sociabilité et comme carrefours de la vie culturelle d'un territoire n'a jamais été aussi important ni aussi précieux.







## SOURCES

---

### LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES

#### Entretiens oraux

**Françoise Michelizza**, conservatrice générale des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de Nice, 25 juin 2020.

**Philippe Colomb**, conservateur des bibliothèques, directeur adjoint de la médiathèque Françoise Sagan à Paris, 26 juin 2020.

**Viviane Ezratty**, conservatrice générale des bibliothèques, ancienne directrice de la médiathèque Françoise Sagan à Paris, 2 juillet 2020.

**Catherine Merlin**, directrice du réseau des bibliothèques de Chartres, 7 août 2020.

**Nelly Godonou-Dossou**, conservatrice en chef des bibliothèques, directrice de la médiathèque Les Carmes, territoire du pays d'Aix, 19 août 2020.

**Rémy Casin**, conservateur en chef des bibliothèques, responsable de la bibliothèque Les Dominicains de Colmar, 28 août 2020.

**Thomas Chaimbault-Petitjean**, responsable du pôle Formations initiales des fonctionnaires stagiaires de l'Enssib, 17 septembre 2020.

**Romane Coutanson**, conservatrice des bibliothèques, ancienne élève-conservatrice d'Etat des bibliothèques à l'Enssib (promotion DCB28), chargée de mission au département de l'information scientifique et technique et réseau documentaire du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, 21 septembre 2020.

**Jean-François Delmas**, conservateur général du patrimoine, conservateur général des bibliothèques et ancien directeur de la bibliothèque Inguimbertaine, 25 septembre 2020.

**Coline Gosciniak**, conservatrice des bibliothèques, responsable de la bibliothèque Carnegie et des fonds patrimoniaux de la BMC de Reims, 2 octobre 2020.

**Caroline Poulain**, conservatrice des bibliothèques, directrice-adjointe en charge de l'évaluation et responsable du pôle patrimoine des bibliothèques municipales de Dijon, 12 octobre 2020.

#### Réponses par questionnaires écrits

**Fabien Aguglia**, conservateur chargé d'études et de programmes au sein du Projet Richelieu de la BnF.

**Florence Courtial**, conservatrice des bibliothèques, responsable de la bibliothèque d'Étude et du Patrimoine de Toulouse.

**Aude Devilliers**, conservatrice des bibliothèques, directrice du réseau des bibliothèques de la ville de Tours.

**Christophe Didier**, conservateur des bibliothèques en chef, adjoint à l'administrateur de la Bnu.

**Claire Haquet**, conservatrice des bibliothèques en chef, responsable de la bibliothèque Stanislas de Nancy.

**Peggy Mulot**, responsable des médiathèques de Saint-Maixent-L'École.

**Fabienne Quévy**, directrice du réseau des Médiathèques de Clamart-Vallée Sud-Grand Paris.

**Lucile Trunel**, conservatrice des bibliothèques, directrice de la bibliothèque Forney à Paris.

**Louise Fauduet**, conservatrice des bibliothèques, directrice adjointe de la bibliothèque historique de la Ville de Paris.

### Autres personnes interrogées

**Isabelle Millery**, responsable de la médiathèque intercommunale de Fraize.

**Xavier Chevallier**, conservateur territorial des bibliothèques en chef, directeur de la bibliothèque Schoelcher à la collectivité de territoriale de la Martinique.

**François-Xavier Caillet**, conservateur des bibliothèques, ancien élève-conservateur d'État des bibliothèques à l'Enssib (promotion DCB28), responsable du département de la politique documentaire à la bibliothèque universitaire d'Évry.

**Sophie Courtel**, conservatrice des bibliothèques, ancienne élève-conservateur d'État à l'Enssib (promotion DCB28), chargée de mission DGD bibliothèques au Ministère de la culture.

## BIBLIOGRAPHIE

---

### GUIDES PRATIQUES POUR LA TRANSFORMATION DE BATIMENTS PROTEGES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

BIBLIOPÔLE, SERVICE DE LECTURE PUBLIQUE DU DÉPARTEMENT DU MAINE ET LOIRE - ANJOU. *Projets de bibliothèques - Création, réhabilitation, aménagement, extension - Guide pratique* [en ligne]. Département de Maine et Loire - Anjou, mai 2018 [consulté le 24 mars 2020]. Disponible sur le Web : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68115-projets-de-bibliotheques-creation-rehabilitation-amenagement-extension-guide-pratique.pdf>>.

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA RÉGION AQUITAINE. *Restaurer un monument historique Guide à l'usage des élus locaux* [en ligne]. 2012. Disponible sur le Web : [https://diocese24.fr/wp-content/uploads/4-Guide-DRAC-Aquitaine-2012-Restauration-MH-e%CC%81lus-locaux\\_14-pages\\_A4\\_Recto\\_Verso.pdf](https://diocese24.fr/wp-content/uploads/4-Guide-DRAC-Aquitaine-2012-Restauration-MH-e%CC%81lus-locaux_14-pages_A4_Recto_Verso.pdf)

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE NORMANDIE. *Restaurer un monument historique : Guide à l'usage des propriétaires publics*. 2012.

FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION- DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES. *Le maître d'ouvrage et les travaux sur les immeubles protégés au titre des monuments historiques. Livret I Conduire une opération de travaux sur un immeuble classé*. Octobre 2012.

### PRESCRIPTIONS POUR LA CONSTRUCTION DE BIBLIOTHEQUES

BARCLAY, Donald A. et SCOTT Eric D. *The library renovation, maintenance, and construction handbook*. New York : Neal-Schuman, 2011. ISBN 978-1-55570-717-0.

BISBROUCK, Marie-François (dir), *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Paris : Cercle de la Librairie, 2014.

BISBROUCK, Marie-Françoise (dir) et RENOULT, Daniel (dir). *Construire une bibliothèque universitaire : de la conception à la réalisation*. Paris : Cercle de la Librairie, 1993.

COHEN, Albert-Gilles. Construire ou réhabiliter un bâtiment existant à l'usage de bibliothèque? Dans : BISBROUCK, Marie-François (dir), *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Paris : Cercle de la Librairie, 2014.

FRANCE. MINISTÈRE DE LA CULTURE- SERVICE DU LIVRE ET DE LA LECTURE. *Concevoir et construire une bibliothèque, du projet au fonctionnement* [2e édition]. Paris : éd. du Moniteur, 2016.

GASCUEL, Jacqueline. *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*. Paris : Cercle de la librairie, 1993. Bibliothèques. ISSN 0184-0886

GRUNBERG, Gérard (dir.), FRANCE, Direction du livre et de la lecture. *Bibliothèques dans la cité : guide technique et réglementaire*. Paris : éd. du Moniteur, 1995. ISBN 2-281-12217-4.

SOULAS, Christine (dir.). *(Ré)aménager une bibliothèque*. Nouvelle édition [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2017 (généré le 09 septembre 2020). Disponible sur le Web : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/8163>>. ISBN 9782375460962.

TAESCH-FÖRSTE, Danielle. *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque : mémento pratique à l'usage des élus, des responsables administratifs et des bibliothécaires*. Paris : Cercle de la librairie, 2006. Bibliothèques. ISSN 0184-0886.

### ARCHITECTURE DES BIBLIOTHEQUES : GENERALITES

BARIDON Laurent. L'architecture des bibliothèques à l'ère des nouvelles technologies. *Perspective* [En ligne]. 2016, mis en ligne le 30 juin 2017, consulté le 25 mai 2020. Disponible sur le Web : <<http://journals.openedition.org/perspective/6889>> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/perspective.6889>

BERTRAND, Anne-Marie, et al. *Ouvrages et volumes : architecture et bibliothèques*. Bibliothèques (Paris. 1978). Paris : Cercle de la librairie, 1997.

BIERI Susan, FUCHS Walther Peter. *Bibliotheken bauen: Tradition und Vision*. Bâle, 2001.

BLOT-JULIENNE, Grégor. Au-delà du choix d'implantation d'une bibliothèque : la bibliothèque et la ville. Dans : *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012 (généré le 26 août 2020). Disponible sur le Web : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/1252>>. ISBN : 9782375460221. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.1252>.

BODDY, Trevor. The library and the city. *Architectural Review*. Juin 2006, Vol. 219, no 1312, p. 44-83.

BRINKMANN, Ulrich. Stadt-Bibliotheken. Dans : *Bauwelt*. 2006, vol. 97, no 8, p. 10-33.

CAROUX, Hélène. *Architecture & lecture : les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*. Collection Architectures contemporaines. Études. Paris : Ed. A. et J. Picard, 2008. ISSN 1773-4800.

CHEMETOV, Paul. Médiatiques bibliothèques. Dans : PETIT, Christelle (dir), *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012 (généré le 18 mai 2020). Disponible sur Internet :

<<http://books.openedition.org/pressesenssib/1223>>. ISBN : 9782375460221. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.1223>.

CROSNIER, Isabelle. La programmation au service de l'ambition architecturale. Dans : *Bulletin des Bibliothèques de France* [en ligne]. 2007, n° 1, p. 11-19. Disponible sur le Web : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0011-002>. ISSN 1292-8399.

FAILLA, Luigi. *Du livre à la ville : la bibliothèque comme espace public*. Genève : MetisPresses, 2017. ISBN: 978-2-940563-21-0.

FAYET, Sylvie. Les constructions de bibliothèques municipales : tendances générales. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France*. 1996, n° 5, p. 8-13.

FORESTIER, Florian. *Maîtres de l'architecture et bibliothèques*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2010.

LE SAUX, Annie. Bibliothèques en chantier : Constructions, extensions, restructurations. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2006, n° 1, p. 109-111. Disponible sur le Web : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2006-01-0109-012>. ISSN 1292-8399.

MARCEROU, Philippe. *L'adaptation des bâtiments des bibliothèques universitaires aux nouveaux usages : bilan des constructions récentes et perspectives*. Paris : Inspection Générale des Bibliothèques, 2016.

MELOT, MICHEL (dir.). *Nouvelles Alexandries : les grands chantiers de bibliothèques dans le monde*. Paris : Cercle de la Librairie, 1996.

PETIT, Christelle (dir.). *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions*. Nouvelle édition [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2012.

SCHNEIDER, Philippe. *Qu'est-ce qu'une bibliothèque pour un architecte ?* Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2015. Disponible sur le Web : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65116-qu-est-ce-qu-une-bibliotheque-pour-un-architecte.pdf>> [consulté le 20 mai 2020].

## ARCHITECTURE ET FONDS PATRIMONIAUX

BARBICHE, Jean-Marie. Le Traitement architectural des fonds patrimoniaux. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2008, n° 4, p. 24-28. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0024-004>>. ISSN 1292-8399.

DARLEGUY, Pauline. *Entre césure et bloc. La valorisation architecturale des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques de lecture publique*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2012.

DRIS, Nassima. Patrimoine et développement local : l'appropriation collective du patrimoine comme forme d'intégration sociale. *Interações. Revista internacional de Desenvolvimento Local*. Septembre 2006, n° 13, p. 9-18.

QUINCY, Laureen. *La valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques municipales* [en ligne]. Villeurbanne : Enssib, juin 2013 [consulté le 26 août 2020]. Disponible sur le Web : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64695-la-valorisation-des-fonds-patrimoniaux-dans-les-bibliotheques-municipales.pdf>>.

SIMONNOT, Nathalie. *Architectures et espaces de la conservation (1959-2015): Archives, bibliothèques, musées*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, 2019. ISBN 2757421085, 9782757421086.

## BIBLIOTHEQUES, PATRIMOINE ET MEMOIRE COLLECTIVE

BACHA Myriam, HOTTIN Christian (dir). *Les bibliothèques parisiennes : architecture et décor*. Paris : Action artistique de la ville de Paris, 2002.

CARBONNE, Pierre. Les bibliothèques ou la mémoire mobilisée. Dans : *Les cahiers du numérique*. 2010, vol.6, p.39-47.

DARLEGUY, Pauline. Le retour du patrimoine. Dans : PETIT, Christelle (dir), *Architecture et bibliothèque : 20 ans de constructions* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2012 (généré le 12 août 2020). Disponible sur le Web : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/1242>>.

DEGUEURSE GIULIANI, Marion. *Attractivité et monumentalité, l'influence du bâtiment sur la fréquentation, les usages et la perception de la bibliothèque. Exemple de la BMVR de l'Alcazar de Marseille*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2009.

MASSON, André. Les Thèmes de décoration des bibliothèques du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France*. 1961, n° 2, p. 45-57. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1961-02-0045-001>>. ISSN 1292-8399.



NORA, Pierre. *Les lieux de mémoire*. Paris : éditions Quarto Gallimard, trois volumes, 1997 [1<sup>ère</sup> éd.1984-1992].

POIRRIER, Philippe (dir.), *Paysages des campus, urbanisme, architecture et patrimoine*. Dijon : Éd. universitaires de Dijon, 2009.

SAUTERON Jacques. *Patrimoine industriel : diversité et valorisation culturelle dans un univers numérique*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbanne : Enssib, 2012.

## BIBLIOGRAPHIE SUR LES BIBLIOTHEQUES DU CORPUS

CASSELLE, Pierre. La Bibliothèque de l'Hôtel de Ville de Paris. Dans : *Histoire@Politique*. 2011, n° 15, p. 167-176. DOI : 10.3917/hp.015.0167. Disponible sur le Web : <https://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2011-3-page-167.htm>

CHAGROT Fabienne, DEMEZIERES Louis, MEYER Hubert, GUETH Francis. *Trésors des bibliothèques de Colmar et de Sélestat : Exposition, Église des Dominicains de Colmar, 2 juillet-30 août 1998*. Colmar : Bibliothèque municipale de Colmar, 1998.

CONRAUX, Aurélien, HAQUIN, Anne-Sophie et MENGIN Christine (dir). *Richelieu : quatre siècles d'histoire architecturale au cœur de Paris*. Paris : Bibliothèque nationale de France : Institut national d'histoire de l'art, 2017.

DEBAR, Eléonore. *La lecture publique à Reims : état des lieux et perspectives*. Mémoire d'étude DCB. Villeurbanne : Enssib, 2005.

DELMAS, Jean-François. *L'Inguimbertaine, maison des muses*. Paris : Nicolas Chaudun, 2008.

DELMAS, Jean-François. Le Projet scientifique et culturel de l'Inguimbertaine : Un exemple d'approche muséale au service des bibliothèques. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2011, n°4, p. 26-31. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-04-0026-005>>. ISSN 1292-8399.

DELMAS, Jean-François. Le pôle culturel de l'Hôtel-Dieu de Carpentras : bilan et perspectives du projet de transfert de la bibliothèque Inguimbertaine. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2007, n° 1, p. 52-56. Disponible sur le Web : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-01-0052-008>. ISSN 1292-8399.

DEPRAETERE, Axelle. *La Médiathèque de Pertuis : Optimisation des fonctionnalités culturelles d'un projet en cours de réalisation*. Tours : Polytech Tours, Université de Tours, 2016.

EZRATY, Viviane. Adapter lieux et espaces pour tous les publics : la médiathèque Françoise Sagan (Paris). Dans : SOULAS, Christine (dir), *(Ré)aménager une bibliothèque* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'Esssib, 2017. Disponible sur le Web : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/8204>>. ISBN : 9782375460962. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.8204>.

FILLET, René. La Nouvelle Bibliothèque municipale de Tours. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1958, n° 12, p. 883-896. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1958-12-0883-001>>. ISSN 1292-8399.

LITTLER, Gérard. La bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg : constitution de la collection dans la période allemande (1871-1918). Dans : *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2002, n° 4, p. 36-46. Disponible sur le Web : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-04-0036-005> ISSN 1292-8399.

LOUIS, Pierre. Lumière et perspectives : la BNU nouvelle, du projet à l'inauguration. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 2015, n° 4, p. 78-95. Disponible sur le Web : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2015-04-0078-006>. ISSN 1292-8399.

MARKIEWICZ, André (dir.). *La Bibliothèque municipale de Nancy : 1750-2000*. Nancy : Ville de Nancy, 2000.

POIROT, Albert. *A Strasbourg, la BNU : Hybrid seit / since 1871* [en ligne]. Bibliothèque municipale de Lyon, 11 décembre 2012 [consulté le 26 mai 2020]. Disponible sur le Web : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/visionner/64893-a-strasbourg-la-bnu-hybrid-seit-since-1871>>.

SANSEN, Jean. Les transformations de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1977, n° 1, p. 25-33. Disponible sur le Web : <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1977-01-0025-002>. ISSN 1292-8399.

SURIÉY DE SAINT-REMY, Henry de. La Bibliothèque historique de la Ville de Paris. Dans : *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne]. 1969, n° 2, p. 47-62. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1969-02-0047-001>>. ISSN 1292-8399.

VIEUILLE Ludovic, réal. *L'Architecte, la Poste et la Médiathèque*. Orléans, 2007 : Girelle productions.52 minutes | DV Cam





## ANNEXES

---

### *Table des annexes*

<b>ANNEXE 1 : CRITERES DE SELECTION DU CORPUS .....</b>	<b>111</b>
<b>ANNEXE 2 : LISTE ET TYPOLOGIE DES BIBLIOTHEQUES PROTEGEES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES EN VUE D'ETABLIR LE CORPUS .....</b>	<b>112</b>
<b>ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE REMIS AUX CADRES DES BIBLIOTHEQUES INTERROGES DANS LE CADRE DE L'ENQUETE ...</b>	<b>120</b>



# ANNEXE 1 : CRITERES DE SELECTION DU CORPUS

## CRITERES POUR LA CONSTRUCTION DU CORPUS

- 1) Les bâtiments des bibliothèques doivent être protégés au titre des monuments historiques (inscrits ou classés)
- 2) Présenter des bâtiments d'époques différentes (XX<sup>e</sup> siècle, XIX<sup>e</sup> siècle, XVIII<sup>e</sup> siècle...)
- 3) Présenter des bâtiments avec des usages originels différents (patrimoine industriel, conventuel, conçu en tant que bibliothèque...)
- 4) Le monument patrimonial doit constituer une part majeure de l'édifice actuel et la notion de patrimoine bâti doit être présente dans la programmation architecturale.
- 5) Cette notion doit être présente dans le projet culturel et scientifique ou la programmation culturelle de l'établissement
- 6) Chacune des bibliothèques sélectionnées doit inclure une programmation architecturale au cours des 20 dernières années (aménagement ou travaux de restauration faisant appel à un travail de conception), ou bien être en cours de programmation pour un nouveau chantier
- 7) La bibliothèque doit être la principale institution abritée dans le bâtiment
- 8) Privilégier les bibliothèques qui abritent des collections patrimoniales
- 9) Inclure des bibliothèques qui se démarquent par une politique innovante (par ex : bibliothèque 3<sup>ème</sup> lieu)
- 10) Inclure des bibliothèques dont le bâtiment possède une visibilité dans l'espace public et pour lequel il y a un sentiment d'appropriation éventuelle par la population
- 11) Inclure des bibliothèques donnant accès à des bâtiments auparavant inaccessibles au public (friches hospitalières, friches industrielles)

## ANNEXE 2 : LISTE ET TYPOLOGIE DES BIBLIOTHEQUES PROTEGEES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES EN VUE D'ETABLIR LE CORPUS

### LISTE DES BIBLIOTHEQUES PROTEGEES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES : TYPOLOGIE SELON L'USAGE ORIGINEL DU BATIMENT (DOCUMENT EN COULEURS)

Bibliothèques construites en tant que bibliothèques

Ancien hôtel de ville

Anciens édifices religieux

Anciennes habitations privées (châteaux, villas, maisons et hôtels particuliers)

Anciens bâtiments conventuels

Anciens collèges d'enseignement

Ancienne piscine et établissement thermal

Anciens hôpitaux

Patrimoine agricole

Patrimoine industriel, scientifique et technique

Ancienne halle-mairie

Ancienne fortification et édifice militaire

Ancienne infirmerie de prison

### Bibliothèques avec au moins un élément architectural classé aux monuments historiques avec année du classement

1. Bibliothèque Schoelcher (1993)
2. BNU de Strasbourg (l'ensemble de l'extérieur classé, intérieur inscrit, 2004)
3. Bibliothèque Fesch à Ajaccio (bibliothèque en 2011, façades, toitures et escalier d'honneur du palais Fesch en 1976)
4. Bibliothèque municipale de Cahors (1999 : salle de lecture classée, façade, toiture et escalier inscrits)
5. Bibliothèque Pierre Sineux de Caen (certains espaces classés en 2012)
6. Bibliothèque des Arts et bibliothèque d'Histoire dans le Palais universitaire de Strasbourg (Hall d'entrée ; atrium ; escaliers principaux ; galeries de circulation avec leur décor d'origine : classés en 1990)
7. Bibliothèque du lycée Bartholdi à Colmar (classée en 1923)
8. Bibliothèque musée de l'Opéra (opéra classé en 1923)
9. Bibliothèque Sainte-Geneviève (bibliothèque avec ses aménagements et décors d'origine 1992)
10. Petite bibliothèque ronde de Clamart (totalité de la bibliothèque : 2009)
11. Bibliothèque historique du musée Guimet (rotonde classée en 1979)
12. Bibliothèque du chapitre de Noyon (classée en 1889)
13. Bibliothèque du Muséum National d'Histoire naturelle (classée en 1993)
14. Bibliothèque Michelet dans l'institut d'Art et d'archéologie (classé en 1996)
15. Bibliothèque municipale de Chatillon-sur-Seine (1993)
16. Bibliothèque Marcel Arland de Langres dans le cloître de la cathédrale Saint-Mammès (1862)



17. Médiathèque Saint-Hubert de Gandrange (église classée en 1896)
18. Bibliothèque de Saorge dans la chapelle Saint-Jacques des Pénitents blancs (classée en 1981)
19. Bibliothèque de la Nef à Dijon, ancienne église Saint-Etienne (1862)
20. Bibliothèque centrale de Versailles ancien hôtel des Affaires Etrangères (décors intérieurs, 1929)
21. Bibliothèque historique de la ville de Paris ancien hôtel Lamoignon (en partie, 1937)
22. Médiathèque Jérôme Carcopino à Verneuil-sur-Avre (1862)
23. Bibliothèque municipale de Sarrebourg (1862 : portail classé, façades et toitures inscrites)
24. Bibliothèque de l'Arsenal (2003, ensemble du bâtiment)
25. Bibliothèque Forney, ancien hôtel des archevêques de Sens (1862, 1912)
26. Bibliothèque municipale de Luxeuil-les-Bains (1999)
27. Site Richelieu de la Bibliothèque nationale de France
28. Médiathèque Noailles dans la villa Rothschild à Cannes (villa et parc classés 1991)
29. Médiathèque de Belley dans l'ancien palais épiscopal (classé 1932)
30. Médiathèque Louis Aragon dans l'ancien château de la Motte à Stains
31. Médiathèque du pays vignais au château d'Assas (classé en 2001)
32. Bibliothèque Ceccano à Avignon (tour classée en 1966)
33. Bibliothèque du Conseil d'Etat (Palais royal classé MH en 1994)
34. Bibliothèque municipale de Saintes (en partie : église du couvent des Jacobins en 2005)
35. Bibliothèque Saint-Corneille à Compiègne (en partie 1964 ; autres éléments inscrits en 1944)
36. Bibliothèque Les Dominicains de Colmar (1948 : cloître et église)
37. Médiathèque d'Arras dans l'abbaye Saint-Vaast (classée en 1907)
38. Bibliothèque municipale de Valenciennes (1937)
39. Bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon (en partie : salle des devises avec le décor de son plafond, 1990)
40. Bibliothèque Mazarine dans le Palais de l'Institut, ancien collège des Quatre nations (1862)
41. Médiathèque Aqua-Libris à Saint-Maixent (classé en 2012)
42. Bibliothèque de l'Hôtel-Dieu de Dole (1928)
43. Bibliothèque Inguimbertaine dans l'ancien hôtel-Dieu de Carpentras (1862)
44. Bibliothèque de la Halle aux grains, annexe de la bibliothèque Méjanès (classée en 1983)

### **Bibliothèques avec au moins un élément architectural inscrit aux monuments historiques avec année de l'inscription**

1. Bibliothèque centrale de Tours (bibliothèque, 1996)
2. Bibliothèque d'étude et du patrimoine de Toulouse (bibliothèque y compris les bâtiments annexes, la cour, le jardin, les clôtures : 1994)
3. Bibliothèque Carnégie à Reims (Façades et toitures ; hall d'entrée ; vitrail du plafond de la salle de lecture, 1983, vestibule protégé)
4. Bibliothèque Louis Aragon à Amiens (Cour, salles, élévation, toiture, décor intérieur, 1979)
5. Bibliothèque Stanislas de Nancy (Les façades et toitures et les deux grandes salles de lecture du premier étage : 1946)

6. Bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt (1984)
7. Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine (Façade et toiture sur rue ; grand escalier ; salle de lecture de la bibliothèque au premier étage inscrites en 1992)
8. Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et bibliothèques associées (façades et toitures inscrites en 1975)
9. Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel (inscrite en 1975)
10. Bibliothèque de l'école d'agriculture de Rennes (Agrocampus Ouest) : inscription en 2013
11. Bibliothèque municipale d'Alençon, ancienne chapelle des Jésuites (inscrite en 1926)
12. Bibliothèque du Grand Auch dans l'ancienne église des Carmélites (chapelle inscrite en 1973)
13. Médiathèque Jean Jeukens dans le château de Marbeumont (le château, 1980)
14. Bibliothèque du 5ème Saint-Jean à Lyon (Les façades, les couvertures et les boiseries du XVIII<sup>e</sup> siècle du grand et des petits salons :1952)
15. Médiathèque municipale de Jacou dans le château de Bocaud (château inscrit en 2000 ; jardins, 2001)
16. Bibliothèque Diane de Poitiers à Etampes (maison inscrite en 1926, porte de la cour intérieure inscrite en 1939)
17. Bibliothèque Nelson Mandela de Vitry-sur-Seine
18. Projet de médiathèque au château des Castelnau de Saint Come d'Olt (façades et toitures avec tours d'angle inscrites en 1999)
19. Médiathèque Jean de la Fontaine au château des évêques de Lavérune (château inscrit en 1988, porte fortifiée et salon de musique classés en 2000)
20. Bibliothèque de Fraize dans la maison Masson-Wald (maison, 1995)
21. Médiathèque de Maringues dans l'ancien hôtel des ducs de Bouillon (inscrit en 1951)
22. Médiathèque de la Ranloue (1977)
23. Maison Jean Vilar à Avignon, ancien hôtel des Crochans (Façades sur cour et sur jardin ainsi que la porte sur rue inscrites en 1972)
24. Médiathèque La Passerelle d'Ormans dans l'ancien hôtel Sanderet de Valonne (inscrit 1926)
25. Bibliothèque du château de Chantilly (inscrit en 1988)
26. Médiathèque du château de Blenfeld (porte inscrite en 1988)
27. Bibliothèque Saint-Simon dans la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris (hôtel de Villars : inscrit en 1926)
28. Bibliothèque de Pont l'Evêque dans l'Hôtel Montpensier (inscrit 1926)
29. Médiathèque Alain Gérard, ancien couvent des Ursulines à Quimper (Façades et toitures ; escalier et mur intérieur : 1987)
30. Médiathèque Les Carmes à Pertuis (inscrites en 1997)
31. Médiathèque de Munster dans le bâtiment dit du Prélat (inscrit en 1990)
32. Médiathèque Nadia Boulanger du CNSMD de Lyon dans l'ancien couvent des Dames Sainte-Elizabeth (inscrit en 1978)
33. Médiathèque de Lannion dans l'ancien couvent Sainte-Anne (façades et toitures, 1964)
34. Médiathèque de Rambervilliers dans l'ancien couvent des Bénédictines (façade Sud : 1995)
35. Bibliothèque Sainte-Barbe (bâtiment inscrit en 1999)
36. Médiathèque C.F Ramuz à Evian dans le Palais Lumière

37. Médiathèque Chalucet à Toulon (chapelle et jardin de l'hôpital Chalucet inscrits en 1993)
38. Bibliothèque de Hagueneau dans l'ancien hôpital militaire et bourgeois (façades et toitures, 1990)
39. BFM de Limoges dans l'ancien hôpital municipal (façade inscrite en 1947)
40. Médiathèque de Bédarieux dans l'ancien hospice Saint-Louis (façades et toitures inscrites en 2015)
41. Médiathèque de Carmaux dans l'ancien hôpital des Mines de Carmaux (centre culturel Jean-Baptiste Cavaignac ; ancienne clinique Sainte-Barbe inscrite en 1990)
42. Bibliothèque de Clermont-Ferrand dans l'ancien hôtel-Dieu (projet en cours, inscrit en 2004)
43. Médiathèque La Buanderie de Clamart (inscrite en 2003)
44. Bibliothèque universitaire de la manufacture des tabacs à Toulouse (façades et toitures inscrites en 1990)
45. Médiathèque de la gare du Sud de Nice (bâtiment des voyageurs inscrits 2002, halle des trains inscrite 2005)
46. Bibliothèque du 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon dans l'ancienne Condition des Soies (inscrit en 1980 : façades et toitures sur rue et sur la cour, porte d'entrée, escalier)
47. Médiathèque l'Apostrophe à Chartres ancien hôtel des postes (façades et toitures : 1994)
48. BU Le Creusot
49. Bibliothèque municipale de Longages, ancienne halle-mairie (halle-mairie, 1999)
50. Médiathèque Françoise Sagan (les façades et les toitures de l'ancienne infirmerie, le sol de la cour et la totalité de la chapelle de l'ancienne prison en 2005)
51. Bibliothèque municipale de La Roche-de-Glun, ancienne tour Diane de Poitiers (1983)

## TYPOLOGIE DES BIBLIOTHEQUES PROTEGEES AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES SELON L'EPOQUE DE LA PRINCIPALE CAMPAGNE DE CONSTRUCTION DU BATIMENT

### Bibliothèques avec au moins un élément architectural classé aux monuments historiques

1. Bibliothèque municipale de Valenciennes (XVIII<sup>e</sup> siècle)
2. Bibliothèque municipale de Saintes (XV<sup>e</sup> siècle et fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle)
3. Bibliothèque Saint-Corneille à Compiègne (cloître du XIII<sup>e</sup> siècle)
4. Bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon (XVII<sup>e</sup> siècle)
5. Bibliothèque Schoelcher (1887)
6. BNU de Strasbourg (1889-1894)
7. Bibliothèque municipale de Chatillon-sur-Seine (fin du XVI<sup>e</sup> siècle)
8. Bibliothèque de la Nef à Dijon ancienne église Saint-Etienne (XV<sup>e</sup> siècle ; façade du XVIII<sup>e</sup> siècle)
9. Bibliothèque municipale de Luxeuil-les-Bains (XV<sup>e</sup> siècle)
10. Bibliothèque de l'Hôtel-Dieu de Dole (XVII<sup>e</sup> siècle)
11. Bibliothèque centrale de Versailles ancien hôtel des Affaires Etrangères (1762 : XVIII<sup>e</sup> siècle)
12. Bibliothèque historique de la ville de Paris ancien hôtel Lamoignon (XVII<sup>e</sup> siècle)
13. Médiathèque Jérôme Carcopino à Verneuil-sur-Avre (fin XV<sup>e</sup> siècle)
14. Bibliothèque municipale de Sarrebourg (XVIII<sup>e</sup> siècle)
15. Bibliothèque municipale de Cahors (1895)
16. Bibliothèque de l'Arsenal (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle)
17. Bibliothèque Fesch à Ajaccio (1850)
18. Bibliothèque Mazarine dans le Palais de l'Institut, ancien collège des Quatre nations (XVII<sup>e</sup> siècle)
19. Bibliothèque Sainte-Geneviève (1851)
20. Petite bibliothèque ronde de Clamart (1965)
21. Bibliothèque Forney, ancien hôtel des archevêques de Sens (fin XV<sup>e</sup>, début XVI<sup>e</sup>)
22. Bibliothèque Inguimbertaine dans l'ancien hôtel-Dieu de Carpentras (milieu XVIII<sup>e</sup>)
23. Bibliothèque des Dominicains de Colmar (XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup> siècle)
24. Bibliothèque nationale de France, site Richelieu (XVII<sup>e</sup> siècle)
25. Médiathèque Noailles dans la villa Rothschild à Cannes (1881-82)
26. Bibliothèque Marcel Arland de Langres dans le cloître de la cathédrale Saint-Mammès (XIII<sup>e</sup> siècle)
27. Médiathèque de Belley dans l'ancien palais épiscopal (fin XVIII<sup>e</sup> siècle)
28. Médiathèque Louis Aragon dans l'ancien château de la Motte à Stains (XVIII<sup>e</sup> siècle)
29. Médiathèque du pays viganais au château d'Assas (XVIII<sup>e</sup> siècle)
30. Médiathèque Saint-Hubert de Gandrange (XV<sup>e</sup> siècle)
31. Bibliothèque Ceccano à Avignon (XIV<sup>e</sup> siècle)
32. Bibliothèque Pierre Sineux de Caen (entre 1948 et les années 1970 : XX<sup>e</sup> siècle)
33. Bibliothèque des Arts et bibliothèque d'Histoire dans le Palais universitaire de Strasbourg (1879-1884)
34. Bibliothèque du lycée Bartholdi à Colmar (XVIII<sup>e</sup> siècle)
35. Bibliothèque musée de l'Opéra (1861-1875 : XIX<sup>e</sup> siècle)
36. Bibliothèque du Conseil d'Etat (1628 : XVII<sup>e</sup> siècle)
37. Bibliothèque Michelet dans l'institut d'Art et d'archéologie (1925-1928)

38. Médiathèque d'Arras dans l'abbaye Saint-Vaast (XVIII<sup>e</sup> siècle)
39. Médiathèque Aqua Libris à Saint-Maixent (1931-1932)
40. Bibliothèque historique du musée Guimet (1889)
41. Bibliothèque du chapitre de Noyon (1506-1507 : XVI<sup>e</sup> siècle)
42. Bibliothèque du Muséum National d'Histoire naturelle (1963)
43. Bibliothèque de Saorge dans la chapelle Saint-Jacques des Pénitents blancs (début XVII<sup>e</sup> siècle)
44. Bibliothèque de la Halle aux grains, annexe de la bibliothèque Méjanès (18<sup>ème</sup> siècle)

### **Bibliothèques avec au moins un élément architectural inscrit aux monuments historiques**

1. Bibliothèque Sainte-Barbe (fin XIX<sup>e</sup> siècle)
2. Bibliothèque municipale d'Alençon, ancienne chapelle des Jésuites (XVII<sup>e</sup> siècle)
3. Médiathèque Françoise Sagan (1834)
4. Bibliothèque centrale de Tours (1954-1957)
5. Médiathèque de Lannion dans l'ancien couvent Sainte-Anne (XVII<sup>e</sup> siècle)
6. Médiathèque Jean Jeukens dans le château de Marbeumont (1903-1905)
7. Bibliothèque du 5<sup>ème</sup> Saint-Jean à Lyon (XV<sup>e</sup> siècle ; XVIII<sup>e</sup> siècle)
8. Bibliothèque d'étude et du patrimoine de Toulouse (1932-1935)
9. Bibliothèque Carnégie à Reims (1921-1928)
10. Bibliothèque municipale de Longages, ancienne halle-mairie (1907)
11. Médiathèque l'Apostrophe à Chartres, ancien hôtel des postes (1923-1927)
12. Bibliothèque Louis Aragon à Amiens (1823-1826)
13. Bibliothèque Stanislas de Nancy (XVIII<sup>e</sup> siècle)
14. Médiathèque Alain Gérard, ancien couvent des Ursulines à Quimper (XVIII<sup>e</sup> siècle)
15. Bibliothèque municipale de La Roche-de-Glun, ancienne tour Diane de Poitiers (1342 : XIV<sup>e</sup> siècle)
16. Médiathèque municipale de Jacou dans le château de Bocaud (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle)
17. Bibliothèque Diane de Poitiers à Etampes (1554 : XVI<sup>e</sup> siècle)
18. Bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt (1890-1927)
19. BU Le Creusot (1849)
20. Bibliothèque Nelson Mandela de Vitry-sur-Seine (XVIII<sup>e</sup> siècle)
21. Projet de médiathèque au château des Castelnau de Saint Come d'Olt (XIV<sup>e</sup> siècle)
22. Ancien hôpital militaire et bourgeois de Haguenau (1783-1788 : XVIII<sup>e</sup> siècle)
23. Bibliothèque de Fraize dans la maison Masson-Wald (XVIII<sup>e</sup> siècle)
24. Médiathèque de Rambervilliers (17<sup>e</sup> siècle)
25. Médiathèque Jean de la Fontaine au château des évêques de Laverune (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle)
26. Médiathèque Chalucet à Toulon (1700)
27. Médiathèque de Maringues dans l'ancien hôtel des ducs de Bouillon (XV<sup>e</sup> siècle)
28. Médiathèque de la Ranloue (XVII<sup>e</sup> siècle)
29. Médiathèque des Carmes à Pertuis (XVII<sup>e</sup> siècle)
30. Médiathèque de Munster dans le bâtiment dit du Prélat (1682-1686 : XVII<sup>e</sup> siècle)
31. Médiathèque La Buanderie de Clamart (1892)
32. Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine (1899-1902)
33. Maison Jean Vilar à Avignon, ancien hôtel des Crochans (fin XVII<sup>e</sup> siècle)
34. BFM de Limoges dans l'ancien hôpital municipal (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle)
35. Médiathèque de Bédarieux dans l'ancien hospice Saint-Louis (1825-1826)

36. Bibliothèque universitaire de la manufacture des tabacs à Toulouse (1888-1892)
37. Médiathèque de la gare du Sud de Nice (1892)
38. Médiathèque C.F Ramuz à Evian dans le Palais Lumière (1900-1902)
39. Médiathèque La Passerelle d'Ornans dans l'ancien hôtel Sanderet de Valonne (XVII<sup>e</sup> siècle)
40. Bibliothèque du 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon dans l'ancienne Condition des Soies (1804-1814)
41. Bibliothèque de Pont l'Evêque dans l'Hôtel Montpensier (XVII<sup>e</sup> siècle)
42. Bibliothèque du Grand Auch dans l'ancienne église des Carmélites (1640 : XVII<sup>e</sup> siècle)
43. Médiathèque de Carmaux dans l'ancien hôpital des Mines de Carmaux (1882- 1891)
44. Bibliothèque du château de Chantilly (1876-1882)
45. Médiathèque du château de Blenfeld (XVI<sup>e</sup> siècle)
46. Bibliothèque de l'école d'agriculture de Rennes (Agrocampus Ouest) (1896)
47. Bibliothèque Saint-Simon dans la mairie du 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris (1645-1657 : 17<sup>e</sup> siècle)
48. Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne et bibliothèques associées (XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle)
49. Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel (XVIII<sup>e</sup> siècle)
50. Médiathèque Nadia Boulanger du CNSMD de Lyon dans l'ancien couvent des Dames Sainte-Elizabeth (fin XVIII<sup>e</sup> siècle)
51. Bibliothèque de Clermont dans l'ancien hôtel-Dieu (XVIII<sup>e</sup> siècle)

**LISTE DES BIBLIOTHEQUES PROTEGEES AU TITRE DES  
MONUMENTS HISTORIQUES AYANT EFFECTUE DE TRAVAUX AVEC  
PROGRAMMATION ARCHITECTURALE AU COURS DES 20 DERNIERES  
ANNEES**

**Bibliothèques ayant été installées entre 2005 et 2020 :**

- Projet de médiathèque au 2ème étage du château de Saint Côme d'Olt (début des travaux en 2020)
- Projet d'installation de la bibliothèque de Clermont dans l'ancien hôtel-Dieu (début en 2021)
- Médiathèque Chalucet de Toulon (inauguration janvier 2020)
- Bibliothèque municipale de Jacou (2019)
- Médiathèque de Munster (2019)
- Bibliothèque Inguimbertaine dans l'ancien hôtel-dieu de Carpentras (1<sup>ère</sup> phase : 2012-2017)
- Médiathèque Françoise Sagan (2015)
- Médiathèque Les Carmes de Pertuis (2014-2017)
- Bibliothèque Raoul Mille dans l'ancienne gare du Sud de Nice (2012-2013)
- Bibliothèque Sainte-Barbe (2009)
- Bibliothèque de la Nef à Dijon (2009)
- Médiathèque Alain Gérard à Quimper (2003-2008)
- Médiathèque de Lannion (2006)
- Médiathèque de Fraize (2006)
- Médiathèque l'Apostrophe à Chartres (2004-2007)
- Médiathèque La Buanderie à Clamart (2003-2006)

**Bibliothèques ayant connu une programmation architecturale au cours des 20 dernières années :**

- BNU de Strasbourg (2011-2014)
- Bibliothèque Saint-Corneille de Compiègne (2005-2007)
- Bibliothèque historique de la ville de Paris (11 mois de travaux en 2017 : rénovation de la salle d'accueil, aménagement nouvelle salle lecture journaux en libre accès avec cafétéria, mise aux normes sécurité incendie et accessibilité PMR)
- Bibliothèque Forney (un an de travaux en 2016-2017)
- Bibliothèque Carnégie (2004-2005)
- Bibliothèque de l'Arsenal (2010-2012)
- Bibliothèque centrale de Tours (2012-2013)
- Bibliothèque Stanislas de Nancy (5 mois de travaux en 2015)
- Site Richelieu de la bibliothèque nationale de France (2017-2021)
- Bibliothèque d'étude et du patrimoine de Toulouse (1999-2002)
- Bibliothèque Les Dominicains de Colmar (2018-2021)

## **ANNEXE 3 : QUESTIONNAIRE REMIS AUX CADRES DES BIBLIOTHEQUES INTERROGES DANS LE CADRE DE L'ENQUETE**

### **I- Du point de vue architectural**

- 1) La dimension du patrimoine bâti est-elle présente dans la programmation architecturale de la bibliothèque ?
  - Par exemple, le programme comporte-t-il des éléments stipulant qu'il s'intéresse au passé du bâtiment et intègre la trace de ce qu'il a été ?
  - Certains choix d'aménagement de l'espace de la bibliothèque ont-ils été guidés par la volonté de tisser une continuité avec les anciens usages du bâtiment ?
- 2) Quelles sont les contraintes patrimoniales propres à votre projet ? (Sur le flux du public et la circulation, la gestion du niveau de bruit, au niveau thermique, présence de cours couvertes...)
- 3) A-t-il été spécifié dans l'appel d'offre que des compétences en monuments historiques étaient requises ?
- 4) Existe-t-il des problèmes spécifiques d'adaptation aux usages contemporains de la bibliothèque ? (Par exemple problèmes de connexion Wifi, de prises...)
- 5) Est-ce que le projet architectural mis en place par le maître d'œuvre répond à la programmation choisie ?

### **Pour les bibliothèques installées il y a plus de cinq ans :**

- 6) De quand datent vos derniers travaux faisant intervenir une programmation et un maître d'œuvre ?
- 7) Durée des travaux ? Surface rénovée ? Coût global de l'opération ?

### **Pour les bibliothèques qui ne sont pas actuellement en phase de travaux :**

- 8) Prévoyez-vous de nouveaux travaux à courte ou moyenne échéance ? Si oui, lesquels ?



## II- Du point de vue gestionnaire

- 1) Avec quels acteurs s'effectue l'entretien du bâtiment de la bibliothèque ? (petites réparations, entretien courant...)
- 2) Existe-t-il des difficultés d'entretien particulières liées au statut patrimonial du bâtiment ?
- 3) Quelles sont les contraintes en termes d'entretien du bâtiment ?
- 4) En tant que professionnel des bibliothèques, le fait de travailler dans un monument historique influe-t-il sur votre motivation au travail ? Chez vos équipes ?
- 5) Estimeriez-vous utile que soient mises en place des formations continues pour la gestion des bâtiments patrimoniaux s'adressant aux directeurs de bibliothèques ?
- 6) Dans le budget propre de la bibliothèque, existe-t-il des lignes dédiées à l'entretien du bâtiment ?
- 7) Les missions liées à l'entretien du bâtiment sont-elles formalisées au travers de fiches de poste ?

## III- Du point de vue de la stratégie de la bibliothèque

- 1) La patrimonialité du bâtiment a-t-elle une place dans le PSCSE de la bibliothèque et si oui, laquelle ?
- 2) La présence de ce patrimoine architectural a-t-elle motivé la création de certains espaces spécifiques qui n'auraient pas forcément eu leur place dans une autre bibliothèque ? Si oui, lesquels ?
- 3) La présence de ce patrimoine architectural a-t-elle motivé la mise en place d'actions de médiation spécifiques qui n'auraient pas forcément eu lieu dans une autre bibliothèque ?
- 4) Considérez-vous que ce patrimoine architectural influe sur la mise en valeur des fonds rares ou patrimoniaux de la bibliothèque ? Si oui, de quelle manière ?
- 5) Avez-vous mené des actions de médiation directement en rapport avec ce patrimoine architectural ? Quels ont été leurs impacts ? (Données chiffrées si disponibles)
- 6) La bibliothèque est-elle impliquée dans un projet culturel régional ou local (type ville d'Art et Histoire) ?
- 7) La présence de ce patrimoine architectural donne-t-elle lieu à des collaborations avec d'autres institutions ou acteurs culturels pour les actions de médiation ? (Par exemple office du tourisme)

#### IV- Du point de vue des publics de la bibliothèque

- 1) Avez-vous déjà eu des retours du public de la bibliothèque sur le bâtiment et son agencement ? (Qu'ils soient formalisés comme dans une enquête de public ou informels)
  - Si oui, avez-vous déjà eu des retours sur d'éventuelles réactions émotionnelles que ce bâtiment suscite chez le public qui y entre ?
- 2) Considérez-vous que l'implantation de la bibliothèque dans ce bâtiment constitue un obstacle à la fréquentation de certains publics ? (bâtiment imposant, notion de culture légitime, quartier...)
- 3) Considérez-vous que l'implantation de la bibliothèque dans ce bâtiment soit un facilitateur de contact pour certains publics ?
- 4) Considérez-vous que le bâtiment de la bibliothèque puisse être un lieu de visites touristiques ? S'il l'est déjà, pensez-vous que cet aspect devrait être valorisé ? Ou au contraire, considérez-vous que cela serait incompatible avec les missions de la bibliothèque ?

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

---

Figure 1 - Tableau récapitulatif des bibliothèques constituant le corpus .....	17
Figure 2 - La salle des boiseries de la bibliothèque Stanislas .....	19
Figure 3 - Entrée de la BEP de Toulouse. ....	20
Figure 4 - Tableau récapitulatif des instances publiques techniques impliquées dans les travaux sur des sites protégés MH.....	25
Figure 5- Vue de l'ancien hôtel des Postes de Chartres .....	26
Figure 6- L'escalier central de la Bnu, devenu le cœur de la bibliothèque rénovée (architecte : Nicolas Michelin – ANMA).....	29
Figure 7– Façades et jardin de la médiathèque Françoise Sagan .....	31
Figure 8 – La salle ovale du site Richelieu avant sa rénovation .....	32
Figure 9 - Vue extérieure de la médiathèque Les Carmes .....	33
Figure 10 – Vue de l'ancien hôtel des archevêques de Sens.....	35
Figure 11 - Entrée du bâtiment de l'ancienne gare du Sud de Nice .....	36
Figure 12 – Vue intérieure de la médiathèque Les Carmes .....	41
Figure 13 – Intérieur du pavillon d'Angoulême à la BHVP. ....	42
Figure 14 – Entrée de la bibliothèque Carnégie.....	58
Figure 15 – Intérieur de la bibliothèque Inguimbertaine.....	61
Figure 16 – Vue de la bibliothèque centrale de Tours face à la Loire .....	63
Figure 17 - Vue intérieure de la médiathèque Aqua-Libris .....	65
Figure 18 – Le cloître de l'ancien couvent des Dominicains de Colmar. ....	69
Figure 19 - Chiffres de fréquentation communiqués par les bibliothèques interrogées pour les JEP .....	71
Figure 20 – La Bnu au cœur de la Neustadt à Strasbourg .....	72
Figure 21 - Récapitulatif des visites guidées organisées dans les bibliothèques du corpus .....	73
Figure 22 – La salle de lecture de la bibliothèque patrimoniale et d'étude de Dijon.....	83
Figure 23 - Vue extérieure de la médiathèque La Buanderie.....	91



# TABLE DES MATIERES

---

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS .....</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>11</b>
<b>I. LA BIBLIOTHÈQUE DANS LE MONUMENT : UN ESPACE À HABITER .....</b>	<b>19</b>
<b>1. Aménager une bibliothèque dans un monument historique : quelles spécificités ? .....</b>	<b>19</b>
1.1 <i>Pourquoi réhabiliter un bâtiment historique protégé pour en faire une bibliothèque ? .....</i>	<i>19</i>
1.2 <i>Des opérations où le dialogue avec la maîtrise d'œuvre est primordial.....</i>	<i>23</i>
1.3 <i>Différentes approches de réhabilitation : transformer ou restituer le lieu tel qu'il était par le passé .....</i>	<i>28</i>
<b>2. Des lieux à habiter .....</b>	<b>34</b>
2.1 <i>Des bâtiments contraignants en termes d'entretien et de travaux : comment les concilier avec les usages d'une bibliothèque ? .....</i>	<i>34</i>
2.2 <i>Les difficultés à répondre aux normes de sécurité et d'accessibilité .....</i>	<i>38</i>
2.3 <i>Des espaces que les usagers de la bibliothèque s'approprient .....</i>	<i>40</i>
<b>3. Exercer le métier de bibliothécaire dans un monument historique .....</b>	<b>44</b>
3.1 <i>Une gestion des bâtiments historiques impliquant un réseau d'acteurs : quelle est la place des professionnels des bibliothèques ? .....</i>	<i>44</i>
3.2 <i>Les questions d'architecture patrimoniale dans la formation des directeurs de bibliothèques.....</i>	<i>48</i>
3.3 <i>Quel impact sur la motivation, l'intérêt et la qualité de vie au travail en tant que professionnel des bibliothèques ?.....</i>	<i>51</i>
<b>II. LE SERVICE BIBLIOTHÈQUE ET L'OBJET MONUMENT : QUELLES INTERACTIONS ?.....</b>	<b>57</b>
<b>1. Bâtiments patrimoniaux et bibliothèques, influences réciproques ..</b>	<b>57</b>
1.1 <i>La monumentalité, un obstacle à la fréquentation de certains publics ? .....</i>	<i>57</i>
1.2 <i>Des monuments emblématiques du patrimoine local qui suscitent attachement, fierté et curiosité envers la bibliothèque .....</i>	<i>63</i>
1.3 <i>Une âme du bâtiment et une ambiance patrimoniale recherchées par certains publics.....</i>	<i>68</i>
<b>2. Insérer le monument dans la stratégie d'établissement .....</b>	<b>71</b>
2.1 <i>Actions de médiation, de valorisation et partenariats autour du patrimoine architectural en bibliothèque .....</i>	<i>71</i>
2.2 <i>Le patrimoine architectural, un écrin pour le patrimoine écrit ? ...</i>	<i>79</i>
2.3 <i>Bâtiments prestigieux, des avantages en termes de communication</i>	<i>82</i>

<b>3. Comment intégrer le bâtiment et son histoire dans l'identité de la bibliothèque ?</b> .....	<b>84</b>
3.1 <i>Lieux de mémoire ou mémoire des lieux ?</i> .....	84
3.2 <i>La gestion de la fréquentation touristique en bibliothèque</i> .....	87
3.3 <i>Des identités à composer</i> .....	90
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>95</b>
<b>SOURCES</b> .....	<b>99</b>
<b>LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES</b> .....	<b>99</b>
<i>Entretiens oraux</i> .....	99
<i>Réponses par questionnaires écrits</i> .....	99
<i>Autres personnes interrogées</i> .....	100
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>101</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>109</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>123</b>
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>125</b>